



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Université Larbi Tébessi - Tébessa
Faculté des Sciences et de la Technologie
Département d'Architecture

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de master
en Architecture

Option : Architecture, ville et patrimoine

**LA RESTITUTION DES MONUMENTS
HISTORIQUES**
Cas de la basilique chrétienne de
– Theveste –

Elaboré par :
- Sédaira Takoua

Encadre par :
- Mansouri Saddek

Année universitaire 2015/2016

REMERCIEMENT

*JE REMERCIE EN PREMIER LIEU LE BON DIEU DE M'AVOIR DONNE
LA FORCE, LA VOLONTE ET LE COURAGE POUR ACHEVER CE TRAVAIL.*

MES REMERCIEMENTS LES PLUS VIFS VONT A MON ENCADREUR

MONSIEUR LE DOCTEUR : MANSOURI SADDEK

POUR LA PRECIEUSE AIDE QU'ILS M'A APPORTE.

JE REMERCIE EGALEMENT L'ENCOURAGEMENT DE TOUS MES

ENSEIGNANTS QUI M'ONT SOUTENU TOUT AU LONG

DE CETTE ANNEE.

IL M'EST AGREABLE, D'EXPRIMER MA GRATITUDE AUX MEMBRES DE JURY

POUR ACCEPTER D'Y PARTICIPER, CONTRIBUER A AMELIORER CETTE

REFLEXION A TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUE DE PRES

OU DE LOIN A MA FORMATION ET ENFIN A LA REALISATION DE CE MEMOIRE.

DEDICACE

JE DEDIE CE MODESTE TRAVAIL

A MON PERE ET MA MERE QUE DIEU LES BENISSE.

A LA PLUS TENDRE GRAND-MERE

A MON MARIE QUI M'A TOUJOURS SOUTENU

A MA PETITE FLEUR, MA JOLIE AYAT

A MA SOEUR ISRAA

A MON FRERE KIKOU ET SA PETITE FAMILLE GABRIELLA ET YASIN

A MON FRERE OUBAIDA

A MES TRES CHERES AMIES.

ET A TOUTES LES AUTRES PERSONNES QUE J' AIME ET QUE MA MEMOIRE OMET DE

CITER ...

Résumé :

L'Algérie est l'un des rares pays de l'humanité qui porte la marque d'un paysage culturel original constamment modifié au fil des siècles. Plusieurs fois millénaire, ce pays fait l'objet tantôt d'invasions et d'attaques opprimantes tantôt de rébellions et de révoltes farouches concourant toutes à forger une identité culturelle d'une symbolique forte. Son territoire est parsemé de sites archéologiques d'une richesse inestimable, couvrant différentes périodes allant de la Préhistoire à l'époque médiévale. Une telle diversité qu'elle se prête à en faire un « musée à ciel ouvert ». Ces sites archéologiques sont des plus prestigieux du bassin méditerranéen. Toutefois, ces richesses archéologiques sont sujet à de multiples facteurs de dégradation qui résultent des perturbations engendrées par les usages des sols ainsi que par l'état d'ignorance et de délaissement. Ces facteurs sont ceux dont la gravité et la complexité ne peuvent être gérées uniquement par les issues proposées par la politique patrimoniale entremettent en cause les méthodes traditionnelles de conservation.

De ce fait, la restitution des sites archéologiques en général requiert une approche renouvelée de mise en valeur qui doit être intégrée dans une dimension.

S'inscrivant dans cette lignée de pensée, notre mémoire de master met la lumière sur la problématique de la restitution des sites archéologiques du territoire algérien puis d'un territoire du cas d'étude (la basilique chrétienne de la ville de Tébessa).

Mots clés :

Restitution – basilique – Theveste.

Summary:

Algeria is one of the few countries of humanity that carries the mark of an original cultural landscape constantly changed over the centuries. Several millennia, this country is the subject of sometimes oppressive invasions and attacks sometimes fierce rebellions and revolts all contributing to forge a cultural identity of a strong symbolic. Its territory is dotted with archaeological sites of inestimable value, covering various periods from prehistory to medieval times. Such diversity that lends itself to make an "open air museum". These archaeological sites are the most prestigious of the Mediterranean. However, these archaeological treasures are subject to multiple factors of degradation resulting from disruptions caused by land uses as well as the state of ignorance and neglect. These factors are those whose seriousness and complexity can be managed only by the issues proposed by the heritage policy entremettent into question the traditional conservation methods.

Therefore, the return of archaeological sites in general requires a new approach to development that must be integrated in one dimension.

In keeping with this line of thought, our master thesis puts light on the issue of restitution of archaeological sites in the Algerian territory and territory of case studies (Christian basilica in the city of Tébessa).

Keywords :

Restitution - Basilica – Theveste

METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Il n'y a pas une recette miracle, ni une systématisation de l'étude de la mise en valeur d'un monument historique.

Pour atteindre les objectifs de cette recherche, trois volets seront prises en considérations, volet études diagnostique et constatations « approche théorique », et le deuxième volet sera consacré aux analyses et conclusions « approche analytique » et enfin le volets intervention.

Le premier volet : cette partie contient deux chapitres :

Le premier comprend l'approche historique qui présente les premiers pas de réflexions (historique de Tébessa, l'ensemble de ses sites historiques, motivations du choix du site d'intervention et une synthèse),

Le deuxième contient la synthèse de connaissances résultantes d'une étude bibliographique, concernant les différents types d'intervention sur les monuments historiques.

Ce volet constitue le support du deuxième volet; où toutes les notions nécessaires à l'analyse des résultats sont présentées, que ce soit des notions théoriques ou techniques.

Le deuxième volet : cette partie se compose d'un chapitre :

Comportant l'étude du monument selon une approche analytique qui comporte : des considérations générales sur la basilique, son évolution à travers l'histoire et un diagnostic de l'état de fait du monument.

Le troisième volet : cette partie contient un chapitre, c'est la synthèse des connaissances théoriques et techniques acquises dans cette recherche ; et pour mieux choisir son chemin droit au but, il faut passer par un processus bien organiser pour bien réussir l'intervention sur le monument « La Basilique ».

STRUCTURE DE LA THESE :

Ce travail de recherche et hiérarchisé en quatre chapitres, d'ont le lien et la complémentarité entre eux, nous mènent droit au but visé ou envisagé.

I- Premier Chapitre: TEBESSA CONTEXTE GENERAL (approche historique):

Comporte des considérations générales sur Tébessa : son évolution à travers les époques, énumération de ses sites historiques, et enfin les motivations du choix de la basilique et finalisé par une synthèse.

II- Deuxième Chapitre : TYPE D'INTERVENTION SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES (Approche théorique)

Constitue une large base de données bibliographique, concernant la compréhension du sujet lui-même, Plusieurs principes et définitions des types d'interventions applicables aux sites historiques et une synthèse.

III- Troisième Chapitre : LA BASILIQUE DE THEVESTE CONTEXTE GENERALE (Approche théorique):

En citant l'évolution de monument à travers l'histoire, les spécificités du monument objet et conclu par le choix du type d'intervention choisis (synthèse).

IV- Quatrième Chapitre : LA RESTITUTION DE LA BASILIQUE

Présentés d'une façon simplifiée, c'est la synthèse des connaissances théoriques et pratiques acquises dans cette recherche ; la pièce d'identité contenant une partie théorique (pièces écrites) une partie pratique (pièces graphiques).

PLAN DE TRAVAIL

SOMMAIRE

- Dédicace.
- Remerciement.
- Introduction.
- Problématique.
- Hypothèses.
- Objectifs.

CHAPITRE I : TEBESSA CONTEXTE GENERAL.

1. Introduction

2. Tébessa à travers l'histoire

- 2.1- L'époque de l'âge de pierre.
- 2.2- L'époque phénicienne.
- 2.3- L'époque numidienne.
- 2.4- L'époque romaine.
- 2.5- L'époque Vandale.
- 2.6- L'époque Byzantine.
- 2.7- L'époque musulmane.
- 2.8- L'époque coloniale.
- 2.9- L'époque poste indépendance:

3. Enumération des principaux monuments de l'ancienne Theveste :

- 2.1- Le cirque.
- 2.2- L'amphithéâtre.
- 2.3- Le temple de Minerve.
- 2.4- L'arc de triomphe de Caracalla.
- 2.5- La conduite d'eau souterraine connue sous le nom d'Aïn- Chela.
- 2.6- La chambre d'eau de la source Aïn-el-Bled (source de la ville).
- 2.7- Le monument servant actuellement de Kouba au marabout Sidi DjabAllah.
- 2.8- L'enceinte de la citadelle byzantine, ses tours, ses portes, ses défenses.
- 2.9- Le palais du commandant de la citadelle.
- 2.10- La basilique.
- 2.11- L'enceinte byzantine de la ville avec ses accessoires.

4. Synthèse.

CHAPITRE II : TYPE D'INTERVENTION SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES.

1. Introduction

2. Processus d'intervention sur les sites historiques.

- 2.1- Doctrine.
- 2.2- Méthodologie.
- 2.3- Esthétique.

3. Les types d'intervention sur les sites archéologiques.

- 3.1- Restauration.
- 3.2- Conservation.
- 3.3- Rénovation.
- 3.4- Réutilisation.
- 3.5- Réhabilitation.
- 3.6- Reconstitution
- 3.7- Restitution.
- 3.8- Reconstruction

4. Synthèse.

CHAPITRE III : LA BASILIQUE DE THEVESTE CONTEXTE GENERALE

1. Introduction.

2. Les origines des basiliques.

- 2.1- Les basiliques civiles.
- 2.2- Labasilique chrétienne.

3. La basilique chrétienne de Theveste

- 3.1- Les citations sur les origines de la basilique chrétienne de Theveste.
- 3.2- Chronologie de construction :
- 3.3- Les spécificités que présente la basilique chrétienne de Theveste.

4. Synthèse.

CHAPITRE IV : LA RESTITUTION DE LA BASILIQUE.

1. Introduction

2. Définition de la restitution.

3. Les types de la restitution archéologique

4. Les fonctions de la restitution

- 5. Les trois composantes d'une restitution**
- 6. Les trois types de raisonnement possibles**
- 7. Le procédé de la restitution sur place de la basilique chrétienne de Theveste**
 - 7.1- Visites d'investigation
 - 7.2- Faire des relevés exacts de l'état de fait (existant)
 - 7.3- Détermination des altérations.
 - 7.4- Les fouilles.
 - 7.5- Procéder à une recherche historique approfondie.
 - 7.6- formulation des hypothèses et composition de la restitution
- 8. Recommandations.**

SYNTHESE GENERALE.

REFERENCES ET BIBLIOGRAPHIE.

INTRODUCTION :

Chargée d'un message spirituel Du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente, le témoignage vivant de leurs traditions séculaires.

L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun, et, vis-à-vis des générations futures, reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité.

L'Algérie, Voisine des régions les plus historiques de l'ancien monde, caractérisée par son patrimoine, qui reflète de son évolution historique, artistique, économique et sociale, est formée de provinces qui comptaient au nombre des plus célèbres de l'empire romain, devait avoir et possède, en effet, de nombreuses ruines antiques.

Theveste, terre d'histoire, c'est l'une de ces provinces qui dispose d'un héritage-témoignage de l'histoire et des traditions d'une société, témoignant le passage de nombreuses civilisations, il s'agit d'une variété inestimable en matière de patrimoine matériel et immatériel, qui nous a été légué par des générations précédentes et que l'on transmette aux générations futures, et qui a fait l'objet de nombreux travaux de recherche et de réflexion.

La mise en valeur de ce patrimoine ne peut se fonder uniquement sur la mise en œuvre des techniques de l'archéologie. Elle exige une base plus large de connaissances et de compétences professionnelles et scientifiques. Certains éléments du patrimoine archéologique font partie de structures architecturales, en ce cas, ils doivent être protégés dans le respect des critères concernant le patrimoine architectural.

Il est dès lors essentiel que les principes qui doivent présider à la conservation et à la restauration de ce patrimoine, soient dégagées en commun et formulées sur un plan international, tout en laissant à chaque nation le soin d'en assurer l'application dans le cadre de sa propre culture et de ses traditions.

PROBLEMATIQUE

Il est unanimement reconnu que la connaissance des origines et du développement des sociétés humaines, est d'une importance fondamentale pour l'humanité toute entière, en lui permettant de reconnaître ses racines culturelles et sociales¹.

¹Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990).

Tébessa, l'antique Theveste, était une importante ville romaine. Elle recèle d'importants patrimoine à valeur archéologique et architectural, s'étalant jusqu'à la civilisation musulmane, en passant par les byzantins, les vandales et les romains. dont les plus célèbres sont le théâtre romain, le temple de Minerve, l'arc de triomphe de Caracalla, la conduite d'eau souterraine connue sous le nom d'Ain Chela, la chambre d'eau de la source Ain el Bled, l'enceinte de la citadelle byzantine, ses tours, ses portes et ses défenses, et la basilique chrétienne -Sainte Crispine-.

Cette perle qui est en marge et comme en retrait du monde civilisé, ne se présente pas aujourd'hui sous un aspect bien attrayant.

La basilique chrétienne de Theveste, ou autrement dit les ruines emprisonnées qui en rester de cemonument, sont en état déplorable qui dévalorise un patrimoine de cette grandeur et importance. Et malgré les budgets fournis par l'état et les opérations inscrites pour revivre ce monument, il en reste toujours sans âme, étouffé et emboité dans un tissu délabré.

La prise en charge sérieuse de cet œuvre, que ses traits disparaissaient d'un jour à l'autre, de son contexte peut participer au changement de l'image d'une ville festive, qui, par ce qu'elle possède en matière d'atouts, peut concurrencer des villes pesantes dans le secteur touristique.

La question du patrimoine qui est soumise à une réglementation nationale et internationale, est souvent posée uniquement en termes de préservation de l'état actuel de cet héritage par les autorités locales et national. Poser la question en termes de rendre l'image initiale de cet œuvre gigantesque, dans une perspective durable, n'a été jamais discuté.

Dès lors, des questions méritent d'être posées:

- 1- Est-il vraiment exploité de manière intelligente surtout lorsqu'on sait qu'une telle richesse donne au tissu urbain une qualité et une beauté qui draine des touristes du monde entiers ? surtout que le pays souffre d'une crise économique qui réclame la diversification de ces revenus.
- 2- Quelles sont les mécanismes et les processus que peut-on suivre pour libérer le monument-sujet, le dynamiser et augmenter son impacte efficace sur son macro et micro environnement?
- 3- Si mis en valeur, Quel est l'apport du monument à son environnement urbain, économique et social?

HYPOTHESES :

Différentes hypothèses plus ou moins sérieuses ont été dégagées pour répondre aux problèmes soucieux qui dépriment le secret de radiancé d'un monument de cette solennité :

- Le monument peut être un facteur d'attractivité à la ville lors ce qu'on lui faire sortir de son état actuel.
- Pour revivre le monument on opte pour :
 - Sa mise en valeur par : restitution, conversion (selon les doctrines nationales et internationales).
 - Programmer des événements a son sein.
- La restitution et la conversion du monument peut :
 - générer un nouveau pôle binaire qui peut changer la réalité de la ville.
 - Créer des postes de travail.

OBJECTIFS :

Les objectifs de ce travail est de :

- 1- Dévoiler la réalité du monument objet d'intervention, et montrer sa vraie valeur.
- 2- Identifier les mécanismes et les processus servants au dévoilement de l'état déplorable de la basilique afin de tirer la sonnette d'alarme devant l'urgence de revivre ce prestigieux monument.
- 3- La restitution et la conversion comme actions pour revivre notre monument.

CHAPITRE I : TEBESSA CONTEXTE GENERAL.

1. Introduction

Il est unanimement reconnu que la connaissance des origines et du développement des sociétés humaines, est d'une importance fondamentale pour l'humanité toute entière, en lui permettant de reconnaître ses racines culturelles et sociales.¹

2. Tébessa à travers l'histoire :

Tébessa (Theveste, al. Thebeste, Colonia), est située à 35° 30' de latitude Nord et 5° 45' de longitude Est, à 212 kilomètres environ de Constantine et 200 kilomètres de Bône, au pied des derniers mamelons du Djebel Ozmour (ازمور) contrefort du Djebel Doukkane (دكان) , qui lui-même est une des nombreuses ramifications de la grande chaîne de l'Aurès.

Le nom actuel de Tébessa qui est, la corruption du mot de Theveste ou Thebeste, comme s'est trouvé orthographié dans certaines copies des anciens itinéraires.

La frontière de Tunis, à son point le plus rapproché est de 18 à 20 kilomètres environ.

De tout temps, le site de Tébessa semble avoir été affectionné par les agglomérations humaines.

2.1- L'époque de l'âge de pierre :

Une population nombreuse y vivait. Comme le témoignent les dolmens, les cromlechs des monts du Dyr, Osmor et Troubia, pierre brutes dressées sur le sol, tantôt isolées, tantôt groupées, et les ateliers de silex rencontrés en maints endroits, monuments d'un autres âge, produit d'une civilisation encore en berceau. « Si l'on parcourt les derniers versants du Djebel Osmor, L'on est surpris de voir de loin en loin des dolmens, des menhirs, semblables à ceux de Bretagne, mais de plus petites dimensions. Sur la ligne de jonction des montagnes et de la plaine, le pied foule à chaque instant des débris de silex provenant des ateliers préhistorique établis en ce point... les dolmens du Djebel Osmor sont généralement édifiés sur les crêtes des collines... » (M. Duprat)².



Figure 2



Figure 1

¹ Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990).

² P. Castel, Tébessa Histoire et Description d'un Territoire Algérien, tome 2, p1.

2.2- L'époque phénicienne :

Dès le XII^e siècle (A.J.C), les phéniciens explorent bien les côtes d'Afrique, mais ils ne pénètrent pas dans l'intérieur, la puissance de Carthage s'étend sur es tribus du Tell de la Tunisie ; les tribus indigènes environnantes lui envoient bientôt des mercenaires pour l'aider à soutenir sa lutte contre Rome. C'est cette époque que les phéniciens pénètrent dans l'intérieur, et « *Comprenant l'importance stratégique de ce point (la Tébessa actuelle) situé en sentinelle avancée au pied des derniers contreforts du massif montagneux de l'Aurès où une population turbulente les menaçait dans leurs possessions par des incursions incessantes* » (M. Duprat).³ , y créant un centre commercial et militaire en même temps. Cette installation est confirmée par une série des tombes creusées d'après la méthode phénicienne.

2.3- L'époque numidienne :

Après le troisième acte des guerres puniques ; en 146 (AV.J.C) son territoire est englobé dans le royaume de Micipsa (la Numidie). Après la mort de Micipsa le territoire de Théveste, échoit à Jugurtha.

Environ 100 (AV.J.C) Gauda, frère de Bocchus, roi de Mauritanie, ayant livré Jugurtha, et Theveste passe sous sa suzeraineté.

L'an 46 (AV.J.C) sous la suzeraineté de Bocchus.

L'an 44 (AV.J.C) la perte de l'autonomie de la Numidie, qui est devenue L'*Afriaca Nova* en englobant dans son territoire Theveste.

Entre 31-27 (AV.J.C) elle passe momentanément sous la suzeraineté du fils de Juba.

Vers 25 (AV.J.C) la III^e légion « Augusta » place son quartier général à Theveste.

17 (AV.J.C) Juba II est battu ; et Theveste passe pendant 34 ans sous la conduite de Tacfarinas.

42 (apr.J.C) Claude réorganise l'Afrique, à ce moment Theveste s'était bien accrue grâce à sa force militaire, et était devenue la ville principale de l'Afrique avec Carthage.

³ Pierre Castel, Tébessa Histoire et Description d'un Territoire Algérien, tome 2, HENRY PAULIN et C^{ie}, p5.

2.4- L'époque romaine

Théveste romaine, à l'instar, aurait commencé par être un camp passager d'abord, permanent dans la suite, transformé en cité par un décret de Vespasien et élevé par un des premiers Antonins au rang de colonie romaine.

Au point de vue défensif, l'occupation de Théveste avec un corps de troupes régulières devait couvrir parfaitement Carthage contre toute invasion venant du sud soit de la Numidie, soit de la Byzacène. Ces conditions, étaient très favorables à un accroissement rapide de la ville.

Elle a été découverte, près de l'entrée du Forum, et c'est peut-être la dédicace même de cet établissement. Or, d'après ce qui est connu de la vie publique des Romains de l'époque

impériale, le Forum et le Cirque ont dû, tout d'abord, être construits dans une ville naissante, et leur achèvement n'est sans doute postérieur que de cinq à six ans tout au plus, à la fondation même de la colonie. D'après ces considérations, nous sommes conduits, pour la date de la fondation de Théveste, à l'an 71 ou 72 après J.-C.

A la fin du 1^{er} siècle, et dans la première moitié du II^e, Théveste avait déjà atteint un haut degré de grandeur et de prospérité. Elle était la cité la plus riche et la plus peuplée de l'Afrique romaine après Carthage.

Au commencement du III^e siècle, sous Septime Sévère, Théveste était parvenue à son apogée, un siècle et demi environ après sa fondation par Vespasien. Elle était aussi une des places servant d'entrepôt pour le commerce actif que les Romains entretenaient avec l'Afrique centrale.

C'est également dans la première moitié du II^e siècle que le christianisme, introduit vers 160 à Carthage, fit son apparition à Théveste; c'est-à-dire près de cent ans avant la fondation de Byzance par Constantin.

Mais ici l'art monastique chrétien dépasse en intérêt et en importance l'architecture païenne, par les restes imposants de l'antique Basilique épiscopale autour de laquelle se groupa, postérieurement à la construction première, un ensemble de bâtiments constituant un monastère protégé par une enceinte fortifiée. Elles furent les origines de la vie et de l'architecture monastiques.

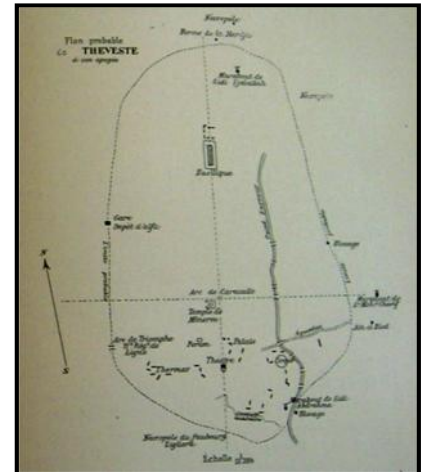


Figure 3

Théveste était une des places servant d'entrepôt pour le commerce actif que les romains entretenaient avec l'Afrique centrale, au moyen des caravanes, et dont les branches principales étaient, les pierres précieuses, la poudre d'or, l'ivoire, les esclaves noirs et les bêtes féroces destinées soit aux cirques et aux amphithéâtres, soit à faire l'ornement des jardins publics.

Théveste était le point de jonction de huit routes différentes ; qui sont les suivants :

- Route de Théveste à Carthage.
- Route de Théveste à Cirta.
- Route de Théveste à Hippone.
- Route de Théveste à Lambèse sur le versant Nord de l'Auress I^{er} tracé.
- Route de Théveste à Lambèse sur le versant Nord de l'Auress II^{me} tracé.
- Route de Théveste à Thusdrum ou Thysdrum et Thenae.
- Route de Théveste à Tacape (auj. Gabès), par Capsa (auj. Gafsa).
- Route de Théveste à Lambèse, par le versant méridional de l'Auress.

Ce détail, à lui seul, prouve l'importance de cette cité.

2.5- L'époque Vandale : 429-534 (apr.J.C) le règne des vandales :

Epreuve par les troubles religieux et sociaux du IV^e siècle, Théveste fut pillée mais non détruite par les vandales au V^e siècle. Valentinien III dans l'espoir de préserver son trône, se décida à traiter, de nouveau, avec le roi des Vandales. Il céda à Genséric la Byzacène jusqu'aux Syrtes et la partie orientale de la Numidie, la limite passant à l'ouest à Théveste, Sicca-Veneria et Vacca. De son côté, le roi abandonna à l'empereur le reste de la Numidie et les Maurétanies⁴.

Genséric divisa son empire en cinq provinces, dont l'une est l'Abaritane (territoire situé sur le haut Bagrada à l'Est de Tébessa).

Pendant le règne des vandales, les monuments furent respectés, mais lorsque les armées byzantines, commandées par Bélisaire, accoururent pour reconquérir l'Afrique, elles trouvèrent Théveste entièrement dévastée par les Maures en 535 (apr.J.C)

2.6- L'époque Byzantine

L'occupation de Théveste par les byzantins, ce caractérise surtout par l'édification de systèmes de défense (enceintes, Guérites, etc.) protégeant la cité et le voisinage, contre les incursions fréquentes des tribus turbulentes et d'éventuels envahisseurs. Cette époque est marquée aussi, par de nombreux soulèvements des tribus berbères et la mise à mort de Solomon.

⁴ A. Hanini, Tébessa à travers l'histoire, Chihab, 2009, p 42

Justinien veut reconstruire l'empire d'Occident ; Bélisaire attaque les vandales, réduit les révoltes des Aurésiens. Son successeur, Solomon, continue l'œuvre.

535 (apr.J.C) l'arrivé de l'armée byzantine pour reconquérir l'Afrique, qui ont trouvé Théveste entièrement dévastée par les Maures. Y compris la basilique et ses annexes. Solomon répara les ruines en construisant l'enceinte qui porte son nom, le couvent fut réédifié et subit quelques remaniements.

543 (apr.J.C) la mort de Solomon et les triomphes de Jean Troglita sur les Maures refoulés au loin (550 AP.J.C). L'Afrique respira et jouit enfin la paix et les habitants procédèrent à la construction de l'enceinte byzantine, qui n'était pas assez vaste pour comprendre le monastère.

Il devint donc nécessaire de mettre également l'établissement religieux à l'abri d'un coup de main; et, selon toute probabilité, son enceinte fortifiée date à peu près du même temps que l'enceinte byzantine, c'est-à-dire de la deuxième moitié du VI^e siècle.

2.7- L'époque musulmane

698 (apr.J.C) l'arrivée de Okba Ibn Nafi' et les conquêtes islamiques ; La prise de Carthage par Abd-el Mélik et Hassan et la mort d'el Kahena.

La ville moderne arabe occupe l'emplacement de la citadelle byzantine construite sur les ruines de la cité romaine, et ses remparts élevés, en bon état de conservation, flanqués de tours, ont dû, pendant des siècles, garantir ses habitants contre les incursions nombreuses des tribus hostiles environnantes.

2.8- L'époque coloniale:

Après la prise de Constantine, la garnison turque s'enfuit en Tunisie. Malgré sa fuite après la prise de Constantine en 1837, Tébessa qui faisait partie du beylical de Constantine, n'est occupée par les français qu'à partir de 1851, après une période d'organisation, le cercle est constitué.

A l'époque de la colonisation française, la ville était largement agrandie, le centre à l'intérieure des remparts était réorganisé, la trame ancienne des rues a été respectée en grande

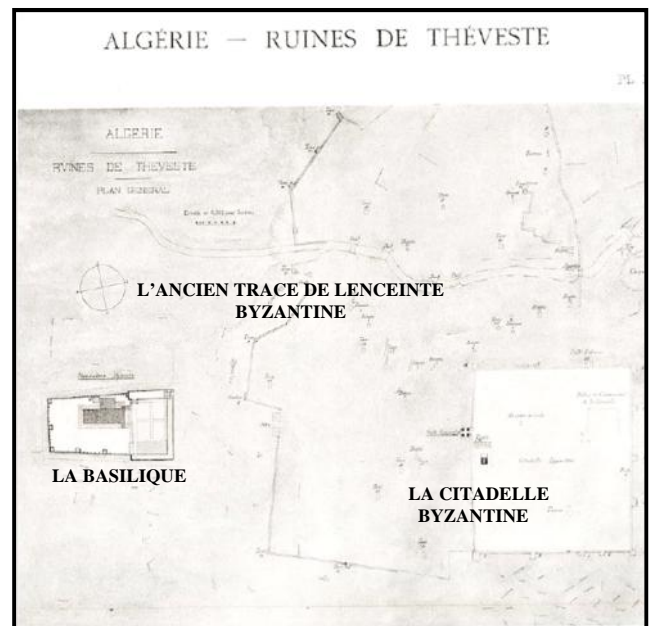


Figure 4

partie, bien que la plupart de maisons aient été remplacées à l'époque par des constructions coloniales mélangées partiellement avec des maisons de type traditionnel arabo-musulmane avec cour à l'intérieur. L'enceinte de cette citadelle fut restaurée par les services du Génie à cette époque.

La commune moderne avec ses infrastructures est créée en 1852 dans le département Constantine (arrondissement de Batna).

Des routes et Chemins de fer sont réalisés, à Tébessa se trouve le terminus d'une ligne venant de Souk-Ahras.

Les premiers travaux d'urbanisme entrepris par les français sont la création des rues carrossables et l'aménagement d'une place d'arme. On retrouve ainsi un urbanisme militaire. Les opérations réalisées sous la direction du génie, répondaient d'abord à des objectifs militaires. Elles permettent le rassemblement et le mouvement des troupes et le déplacement du matériel de guerre.

De 1857- 1858 on assistait à une nouvelle extension de la ville, qui s'est faite dans la partie sud à l'extérieur du rempart byzantin. Il n'y avait aucune construction autorisée à proximité de immédiate du centre, pour des raisons de sécurité militaire. Ils ont démoli la porte de Cirta, et ont créé une cour entre le quartier civil et le quartier militaire.

Dans l'église moderne, on remarquera des matériaux provenant de l'ancienne basilique chrétienne : un sarcophage qui sert d'autel, avec des sculptures d'une exécution barbare ; les colonnes du ciborium qui le surmontent ; les niches de la Vierge et de Saint-Joseph ; les colonnes à l'entrée du chœur, avec leurs chapiteaux et leurs corbeaux ; les chapiteaux posés sur les fausses colonnes de la nef avec les monogrammes du Christ qui les surplombent. Les autres ornements de style ancien sont des moulages de pièces authentiques.



Figure 5



Figure 6

2.9- L'époque poste indépendance:

Durant sa croissance entre 1962-1985, la ville de Tébessa a eu un développement accéléré de son urbanisation, depuis sa promotion au rang de chef-lieu de wilaya en 1974.

Il s'en est suivi, par la réalisation d'un important programme de logement au niveau des ZHUN (Zone d'Habitat et d'Urbanisme Nouvelle), des équipements et services, ce qui a généré une certaine attractivité qui a été l'origine de l'apparition de l'habitat illicite, ce qui a fait inonder la ville dans un tissu non réglementé ou homogénéisé.

Aujourd'hui voir Tébessa c'est découvrir l'autre dimension d'une ville qui se débat à l'intérieur d'un environnement hostile où le poids démographique a eu raison sur la cité qui suffoque et qui souffre du dépérissement de son patrimoine archéologique.

3. Enumération des principaux monuments de l'ancienne Theveste :

Il est resté à Tébessa plusieurs vestiges de l'époque de prospérité impériale :

- 1- Le cirque.
- 2- Le théâtre.
- 3- Le temple de Minerve.
- 4- L'arc de triomphe de Caracalla.
- 5- La conduite d'eau souterraine connue sous le nom d'Aïn- Chela.
- 6- La chambre d'eau de la source Aïn-el-Bled (source de la ville).
- 7- Le monument servant actuellement de Koubba au marabout Sidi Djab Allah.
- 8- L'enceinte de la citadelle byzantine, ses tours, ses portes, ses défenses.
- 9- Le palais du commandant de la citadelle
- 10- L'enceinte byzantine de la ville avec ses accessoires.
- 11- La basilique.

A cette énumération, il faut ajouter, comme complément, les ponts, ponceaux, aqueducs, bassins, tours, barrages, puits, ruines de toutes sortes difficiles à définir quelquefois, et qui se rencontrent à chaque pas, quel que soit le côté vers lequel on dirige ses investigations.

4.1- Le cirque.

En remontant la rue Solomon, tout en traversant la place du marché, en tournant vers le Sud-est dans une voie qui débouche au monument.

Dans une étude faite en 1859, le capitaine Moll écrivait : « *Une arène circulaire de 45 à 50 mètres de diamètre a été environnée d'un massif de maçonnerie qui se terminait intérieurement par 15 ou 16 rangées de gradins en pierres de taille, et contre lequel s'appuyaient extérieurement un certain nombre d'escaliers conduisant vers les places. Nous avons constaté l'existence de deux de ces escaliers. Deux entrées conduisaient dans l'intérieur de l'arène; placées vis-à-vis aux extrémités d'un même diamètre: l'une était sans doute pour les bêtes féroces, l'autre pour les gladiateurs ou les victimes. Celle-ci consistait en deux voûtes juxtaposées, construites en tuf⁵ et passant sous le massif même de la maçonnerie qui soutenait les gradins. La seconde n'existe plus que par des vestiges à peine sensibles, mais une fouille en a fait découvrir les pieds-droits. Sept mille spectateurs pouvaient être reçus dans l'amphithéâtre. Ce nombre donne une idée de l'importance de la ville, et la construction elle-même nous montre l'accroissement progressif de la population* »⁶.

Le monument a été objet d'extension, chose qui est prouvée par l'utilisation de la pierre de tuf taillée grossièrement, tandis que les dernières sont en pierre de taille.

Dans l'état actuel des choses, Presque la totalité du monument est enfouie dans la terre, et le site est encombré par les voisins envahisseurs.

4.2- Le théâtre

Dans l'alignement de la maison romaine, vers le sud, on voit adossé au rempart byzantin un dispositif curieux, sept pieds-droits énormes, rehaussés des pilastres réunis par de lourdes voûtes. Selon Gsell, ils étaient réunis par un mur formant la façade principale du Théâtre. En avant de cette façade, s'étend le *narthex* : « *on en voit encore aujourd'hui les dalles au niveau du sol de la ville actuelle, et en devait y accéder par un escalier situé, soit en avant, soit sur le côté du narthex. Au sud de cette façade principale devait se dresser la scène ; puis s'étendait l'amphithéâtre, qui n'est plus représenté que par excavation à peu près circulaire de cinquante mètres de diamètre. Il s'appuyait d'un côté sur une pente, de l'autre sur un des massifs de blocage, des colonnes devait être placées en avant et contre les pilastres comme celles de l'arc de Caracalla. Elles furent*

⁵ Le tuf : est une pierre légère, poreuse, tendre, mais durcissant au contact de l'air.

⁶ M. Roger. LEONARD, TEBESSA Antique THEVESTE, les presses de l'imprimerie officielle à Alger, 1952, p20.

encastrées en 1886 dans la muraille byzantine actuelle par le commandant Allotte de la Fuye, pour empêcher leur disparition »⁷.

4.3- Le temple de Minerve :

Près de l'Arc de Caracalla, dans l'intérieur de la citadelle de Solomon, se trouve le Temple corinthien de Minerve. Il est *tétrastyle*, c'est-à-dire que sa face principale possède quatre colonnes ; il est aussi de l'espèce *prostyle*, ou n'ayant de colonnes qu'à sa partie antérieure, et *pseudopériptère*,

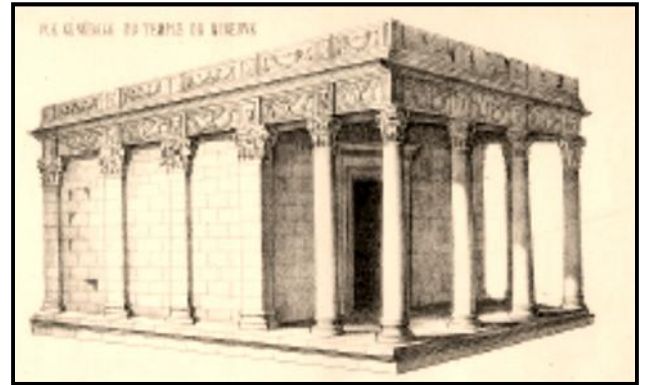


Figure 7

ordonnance consistant dans une série de colonnes engagées dans les murs latéraux de la *cella* ou sanctuaire, au lieu d'être isolées comme dans le périptère. Ici, toutefois, il y a un cas particulier : des pilastres remplacent les demi-colonnes du pseudopériptère ordinaire. Le dallage de la *cella* étant autrefois à 4 mètres au-dessus du niveau extérieur, on gravissait 20 marches; actuellement, le sol a été exhaussé et nous ne voyons plus que 13 marches.

. La hauteur des colonnes est de 6m.40cm et leur diamètre de 68cm. La frise surmontant les

colonnes est d'une ornementation très riche, et elle est divisée en compartiments inégaux; ceux de moindre dimension, plus saillants que les autres, sont placés dans le prolongement des colonnes et des pilastres, et décorés de têtes de béliers ou de taureaux des sacrifices avec bandelettes; ceux de plus grande dimension contiennent les attributs de

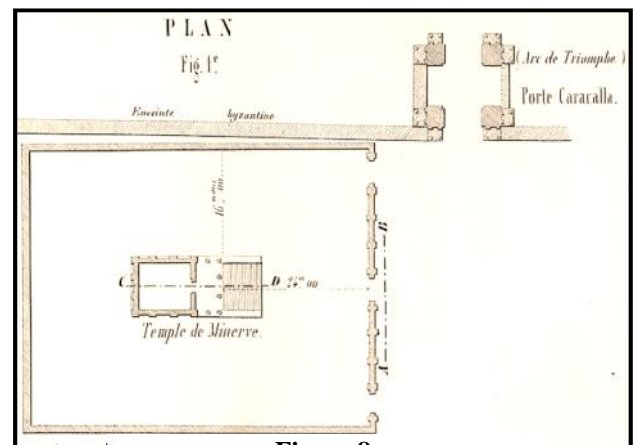


Figure 8

Minerve, tels que la chouette aux ailes déployées

accompagnée de deux serpents entrelacés de rameaux d'oliviers. La corniche, ornée de canaux, de perles, d'oves et de denticules, est dépourvue de larmier.

⁷ Pierre Castel, Tébessa Histoire et Description d'un Territoire Algérien, tome 2, HENRY PAULIN et C^{ie}, p30.

L'attique possède les mêmes divisions que la frise : les parties disposées au haut des têtes de béliers sont de dessins différents. Dans les unes, on a figuré des guerriers armés; dans d'autres, des trophées d'armes composés de boucliers, de haches, de casques, de cuirasses à écailles. Les divisions intermédiaires aussi sont diversement décorées; celles placées au-dessus des intervalles des colonnes des faces latérales ont des cornes d'abondance croisées; celles qui ornent le haut de la cella renferment des guirlandes entremêlées et suspendues à des rosaces. Dans la façade postérieure, ces guirlandes sont séparées, quant à l'attique de l'élévation principale, il a été refait et ne possède plus de sculptures.

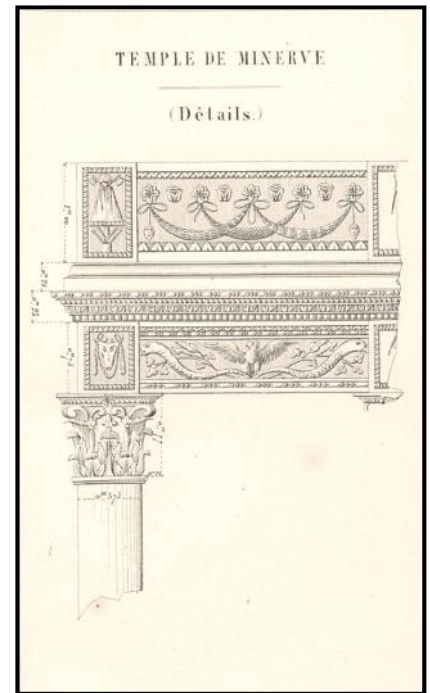


Figure 9

Ce monument est donc intéressant à plus d'un titre; la composition de ses parties supérieures, la suppression de l'architrave, la présence de l'attique et la presque certitude de la non existence antérieure de pignons, ainsi que le caractère de ses sculptures donnent à cet édifice une originalité remarquable.

4.4- L'arc de triomphe de Caracalla.

L'arc de triomphe de Théveste est du genre de ceux appelés *Quadrifrons*. Sa forme est celle d'un carré parfait, dont chaque face représente un arc de triomphe ordinaire à une seule arche. D'après cette disposition, il devait de toute nécessité être isolé complètement et orner sans doute le milieu d'une place ou d'un établissement public.

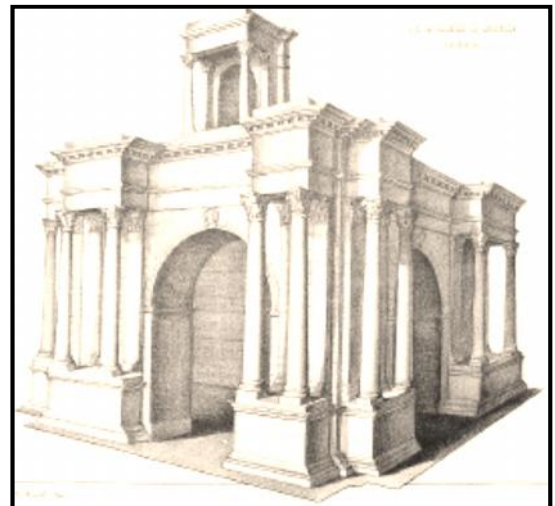


Figure 10

En premier lieu, c'est l'Arc de Caracalla qui attire les regards. Ce monument, à quatre côtés d'égales dimensions, est encore presque intact avec ses sculptures artistiquement disposées et ses colonnes détachées qui supportent un attique orné d'inscriptions.

L'arc a été commencé au moment où les deux frères Caracalla et Géta régnaient ensemble, fin 211 (apr.J.C) ou début 212 (apr.J.C) et terminé vers 214-215(apr.J.C).

Géta fut assassiné par son frère Caracalla, il est bien compréhensible que le monument ne porte rien en l'honneur de ce prince.

Deux édicules, contenant les statues de Caracalla et de Géta, couronnaient les faces Nord et Sud; celui du côté Sud est seul encore en partie debout.

Un plafond de pierre, protégé par une coupole en briques, surmontait l'édifice dédié à Septime Sévère, à Julia Domna et à Caracalla leur fils. Avec l'Arc de Janus à Rome, c'est le seul exemple d'arc antique encore debout possédant cette disposition des quatre faces égales; mais celui de Théveste est infiniment plus riche et plus intéressant.

Cette belle construction ait été l'ornement d'une des places de la ville; ce fut seulement au VI^e siècle, à l'époque de la reconstruction de Théveste par l'eunuque Solomon, que l'Arc de Caracalla fut utilisé comme tour de flanquement et comme porte de l'enceinte. La façade Sud prolongée donna le tracé de l'un des côtés de la citadelle byzantine; les faces Est et Ouest furent murées et la face Nord fermée dans sa partie supérieure. Toutes ces maçonneries de remplissage ont disparu depuis l'occupation française. En faisant abstraction des édicules qui surmontaient l'Arc de Triomphe, sa hauteur depuis le sol jusqu'à la corniche est de 11 mètres; c'est également la distance qui sépare deux faces opposées, non compris les saillies des colonnes. On voit donc que le noyau du monument est un cube parfait.

La ville arabe moderne de Tébessa occupe remplacement même de la partie de l'antique Théveste, transformée en citadelle byzantine. Au moment de l'occupation française, les trois cotes Nord, Est et Sud étaient entourés de vastes jardins.

Ceux du Nord et de l'Est existent encore et sont arrosés par la source Aïn-el-bled, les seconds (côté Sud) l'étaient par la source d'Aïn-Chela. Des travaux considérables, d'origine romaine, ont été exécutés autrefois pour l'aménagement des eaux de l'une et de l'autre de ces deux sources.

4.5- La conduite d'eau souterraine connue sous le nom d'Aïn- Chela.

(Débit 50 ou 60 litres à la minute). Cette source sort d'un conduit romain en maçonnerie, situé à 10 ou 12 mètres au-dessous de la surface du sol, et qui fut découvert en 1852 à la suite de quelques fouilles faites pour aménager les eaux. Ce conduit a 80 cm de largeur et 1m. 50cm de hauteur intérieurement.

La forme de ce conduit est extrêmement tortueuse et bizarre; son exécution a dû offrir des difficultés sérieuses, et il n'est pas probable qu'il remonte à la fondation de la ville.

Ce n'est pas à une époque où tous les moyens sont restreints qu'on entreprend un travail de cette importance, d'autant plus qu'il aura fallu un temps plus ou moins long avant que le hasard ne fût découvrir une source placée à 12 ou 15 mètres sous terre.

4.6- La chambre d'eau de la source Aïn-el-Bled (source de la ville).

(Débit : 2 000 litres à la minute). Il en reste intact : 1° la chambre d'eau; 2° un conduit maçonné en pierres de taille de 500 mètres de longueur, à lm 50cm en moyenne au-dessus du sol; 3° un aqueduc traversant le ravin de Théveste et amenant les eaux de la rive droite à la rive gauche. A ce dernier endroit, tout vestige de conduit disparaissait, et les Arabes distribuaient l'eau dans leurs jardins au moyen de *Sakias* (rigoles) variables suivant les besoins du moment.

Les Français ont rehaussé l'aqueduc, ils ont restauré la chambre d'eau et le conduit qu'on a prolongé jusque dans l'intérieur de la ville.

En explorant le terrain avec attention, on retrouvait les traces de dix ou douze conduits secondaires qui pariaient, les uns, du conduit principal déjà décrit, les autres de la chambre d'eau même. Plusieurs d'entre eux traversaient le ravin sur des aqueducs. En quelques endroits on voit aussi, entaillés dans la pierre, les emplacements des vannes établies pour concentrer, suivant les besoins, l'eau dans les différents quartiers de la ville. Un dernier conduit, partant de cette même chambre d'eau, prend une direction tout-à-fait opposée aux précédents : il s'éloigne de la ville et débouche dans le ravin de Sidi Mohammed-Chérif à un endroit où l'on aperçoit encore les traces d'un immense barrage. Le but de ce barrage est évident : il était destiné à retenir les eaux, soit pluviales, soit de source, qui descendaient de ce ravin ; et dans le cas où elles étaient insuffisantes, on y suppléait par une partie des eaux de d'Aïn-el-Bled. Ce qui est évident aussi, c'est qu'autrefois il y avait à cet endroit des jardins qui, certes, ne devaient le céder aux jardins actuels, ni en grandeur ni en importance.

Le trop-plein du barrage se déversait dans un puits ou plutôt dans un bassin circulaire de près de onze mètres de diamètre. Au-dessus de ce bassin, il y avait sans doute des norias, des chapelets ou autres

4.7- Le monument servant actuellement de Koubba au marabout Sidi Djab Allah.

A mille mètres de l'arc de triomphe, dans la direction du Nord-est, on aperçoit les restes d'un monument qui présente l'aspect d'un grand piédestal ayant sa base, son dé et sa corniche. Le contour de ce piédestal est un hexagone régulier, ayant 5.70 m de diamètre ; sa hauteur est de 2.50 m. Il est entièrement construit en pierres de taille dont les assises ont 0.50 m de hauteur en moyenne.

L'intérieur de ce monument est creux, et les murs ont 0.60m d'épaisseur. Aucune trace de porte primitive n'a été aperçue: les Arabes y ont pénétré en déchaussant une pierre de la base et une autre de la première assise inférieure du dé, de manière à former ainsi une ouverture de 1.20m d'hauteur sur 0.80 m de largeur. En même temps, ils ont jeté sur la partie supérieure une voûte en dôme s'appuyant sur la corniche; la maçonnerie de cette voûte est recouverte d'un crépissage, et le tout, suivant les coutumes, a été blanchi à la chaux, intérieurement et extérieurement.

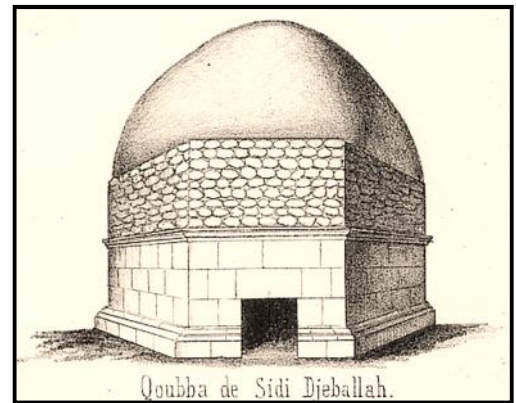


Figure 11

Aucune inscription n'indique la destination de ce monument et il ne nous appartient pas de faire la moindre hypothèse à ce sujet.

4.8- L'enceinte de la citadelle byzantine, ses tours, ses portes, ses défenses

L'enceinte de Solomon, qui existe à peu près telle qu'elle fut établie, à l'époque byzantine, par ce général après la destruction de la ville par les Maures en 535, lors de la grande révolte qui suivit le premier départ de Bélisaire.

Cette citadelle fut construite à la hâte avec tous les matériaux qui se trouvaient à la portée des soldats byzantins : aussi voit-on dans les murailles des pierres portant des inscriptions ou des moulures, des chapiteaux, des corniches, des fûts de colonnes même, comme par exemple ceux du Théâtre antique de Théveste, sans qu'on ait pris la peine de les tailler.

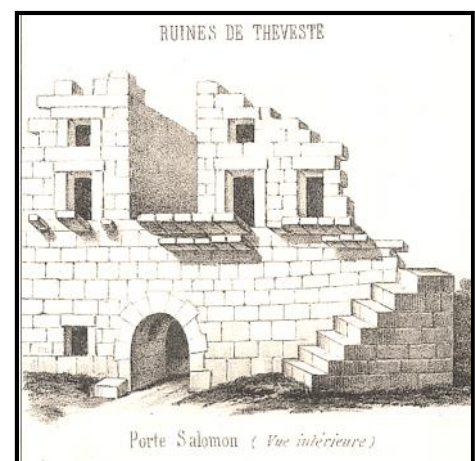


Figure 12

Quatorze tours flanquent les murs dont le développement est de 1.200 mètres environ, l'épaisseur de 2 mètres et la hauteur de 7 mètres (cette hauteur était jadis de 9 mètres). Trois portes donnent accès aux faces Est, Sud, Ouest et Nord. A l'Est, la porte Solomon était puissamment défendue par deux tours carrées à deux étages ; elle débouche de nos jours sur le marché, la porte Ouest dite porte de Cirta (Bab Csontina), la porte Sud s'appelle, assez improprement d'ailleurs, porte du Cirque (aujourd'hui appelée Bab Chala), à cause de la proximité des ruines du Cirque. Enfin la porte Nord n'est autre que l'Arc de Caracalla précédemment décrit.

4.9- Le palais du commandant de la citadelle

Une dernière ruine de l'époque romaine proprement dite est située dans l'intérieur de la ville actuelle, à 280m environ au sud de l'arc de triomphe. Elle est connue à Tébessa sous le nom de la Maison Romaine et occupait un espace rectangulaire dont les limites seraient assez faciles à déterminer. Ce bâtiment est construit entièrement en pierres de taille finement bouchardées ; quelques murs de refends qui existent encore, indiquent en partie la distribution intérieure. Sa hauteur était de 9 à 10 mètres au-dessus du sol. Une corniche exécutée avec soin, formant entablement, régnait tout autour sur les façades extérieures.

L'absence totale d'ouvertures sur le dehors, à l'exception d'une porte principale et de deux petites portes de dégagement, nous fait présumer qu'il y avait une cour intérieure, entourée sans doute d'une colonnade par laquelle on pénétrait dans les appartements.

Il ne se composait pas d'un simple rez-de-chaussée, on voit encore dans la pierre les entailles faites pour recevoir les poutrelles qui soutenaient un étage supérieur.

D'après ce qui précède, il est probable que c'était en effet le palais d'habitation de quelque famille importante du pays. Un instant, sa position entre les tours n° 2 et 3 de l'enceinte de Salomon, a fait supposer que c'était le palais du gouverneur byzantin de la citadelle ; mais depuis, un examen attentif il a été prouvé qu'il devait remonter à la première occupation. La maçonnerie est exécutée avec trop de soin et les matériaux sont trop homogènes pour qu'il soit d'origine byzantine.

Néanmoins, il ne serait pas impossible que le deuxième fondateur de Théveste l'eût encore trouvé en bon état de conservation pour le faire restaurer, et lui donner réellement la destination supposée tout d'abord.

L'aspect actuel est modifié, du fait de quelques nouvelles ouvertures et aussi du délabrement.

4.10- L'enceinte byzantine de la ville avec ses accessoires

Le capitaine Moll, parlant de la période vandale sous les successeurs de Genséric, dit : *«Selon toute probabilité, Theveste continua son existence pendant tout le règne de Guntamond le voisinage de l'Aurès, cependant devait l'exposer à plus d'une incursion passagère, et c'est à cette époque qu'il convient de faire remonter l'origine des nombreuses tours jetées irrégulièrement autour de la citadelle byzantine. Il existe encor cinquante, mais, dans le principe, elles étaient en plus grand nombre. Beaucoup d'entre elles ont été abattues par les indigènes pour la clôture de leurs jardins, et journellement on en démolit pour les constructions européennes (1859). Ces tours*

frappent l'imagination, et l'on pense d'abord à l'existence de plusieurs enceintes circulaires, élevées soit pour augmenter la force de la place, soit à cause d'agrandissement successif ».⁸

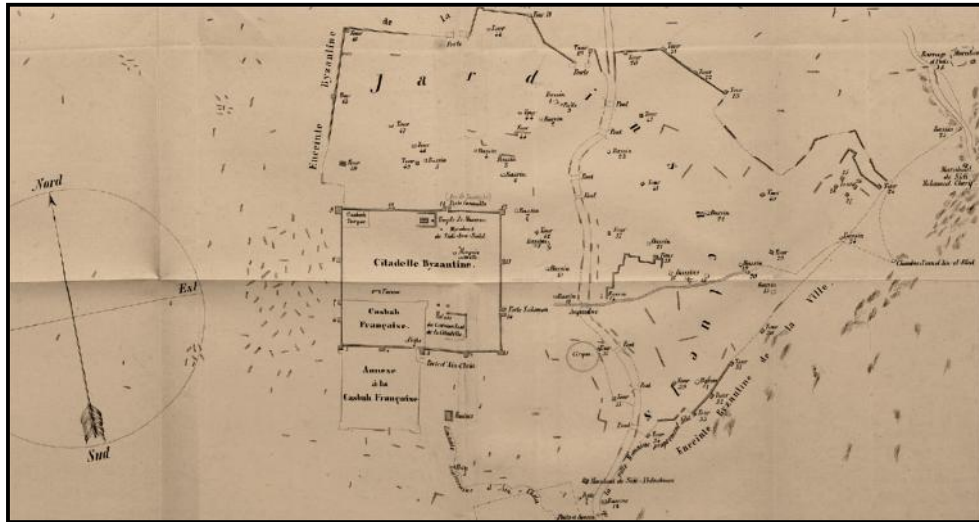


Figure 13

La basilique :

A à peu près cinq cent mètres au nord de l'arc de Caracalla, à l'extrémité septentrionale du *Cardo maximus*, s'élevait une basilique, d'un aspect grandiose. Un vaste escalier prolongeant le *Cardo*, donnait accès dans le vestibule de la basilique, d'où on avait sur la ville romaine une superbe perspective : en face de l'arc de triomphe de Caracalla.



Figure 14

Dans ce site plusieurs énigmes sont à déchiffrer, et ses vieilles pierres n'ont pas livré tous leurs secrets.

⁸ M. Roger. LEONARD, TEBESSA Antique THEVESTE, les presses de l'imprimerie officielle à Alger, 1952, p57.

4. Synthèse

Le patrimoine archéologique ; constitue le témoignage essentiel sur les activités humaines du passé. Sa protection et sa gestion attentive, sont donc indispensables pour permettre aux archéologues et aux autres savants, de l'étudier et de l'interpréter au nom des générations présentes et à venir, et pour leur bénéfice.



Figure 15

La basilique chrétienne, par son importance, qu'elle fasse partie des plus grands monuments qui ont excités l'imagination des archéologues. La basilique chrétienne, est une représentation par excellence d'une altérité, cet héritage est aussi le vestige d'une période importante de l'histoire de la région.

La négligence, l'absence des méthodologies et de savoir-faire font parfois peser sur son devenir. Il serait toutefois injuste d'affirmer que cet image des pierres emprisonnées derrière une clôture en fer, s'agit d'un patrimoine archéologique qui est, et a été la préoccupation majeure de plusieurs chercheurs.

Les faits montrent une dégradation inexorable de cet héritage urbain et architectural par le manque d'entretien, où le neuf mord sur l'ancien qui se dégrade sans aucune inquiétude sincère.

CHAPITRE II : TYPE D'INTERVENTION SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES.

1. Introduction

L'élaboration d'un vocabulaire spécifique a de tout temps, accompagné la structuration et l'évolution d'une discipline ; nécessité technique autant que marqueur d'identification professionnelle, la terminologie employée dans le champ de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel n'a pas échappé à cette règle. L'usage des mots, on le sait, n'est jamais neutre, et derrière la recherche de l'objectivité se profile toujours un projet, celui de la mise en œuvre d'une doctrine, même plus ou moins explicitement formulée. On connaît le rôle pionnier de la France en la matière et l'influence considérable sur les pratiques de la restauration qu'a pu générer la publication au XIXe siècle du dictionnaire raisonné de l'architecture d'Eugène Viollet-le-Duc. Si la question se pose aujourd'hui en des termes bien différents, la nécessité d'adopter une terminologie générale commune aux différents métiers de la conservation du patrimoine s'impose plus que jamais.⁹

1. Processus d'intervention sur les sites historiques :

1.1- Doctrine :

Les principes généraux qui guident les travaux des spécialistes dès la restauration à travers le monde et les principaux termes de cette discipline sont gérés par :

- La charte d'Athènes.
- La charte de Venise.
- La déclaration d'Amsterdam.
- La déclaration de Deschambault
- Conventions et recommandations internationales.
- Les organismes professionnels nationaux et internationaux.

1.2- Méthodologie :

Le processus de restauration, est un cheminement typique de la plupart des projets de restauration des monuments historiques.

Les étapes suivantes sont un suivre :

- Inspection du site.
- Le relevé de l'état de fait (existant) : relevé manuel et électronique, photographique, stéréophotogrammétrie.

⁹République française, Ministère de la culture et de la communication, direction générale des patrimoines, Termes Relatifs Aux Interventions Sur Les Monuments Historiques, GLOSSAIRE, janvier 2013.

- Effectuer des fouilles si nécessaire.
- L'étude de la structure : en distinguant le type de structure utilisé, les parties affaiblies pour déterminer le mode de consolidation convenable, si nécessaire.
- L'étude des matériaux utilisés.
- La recherche historique (profonde).
- Déterminer la pathologie : cette session étudiera les principaux symptômes des désordres des édifices anciens, les causes des différentes maladies des matériaux et des structures ainsi que les remèdes qui seront proposées.
- Le choix du/des type(s) d'intervention.
- Les plans et documents d'exécution.
- Dégager un planning d'exécution (travaux).
- L'interprétation.
- L'entretien.
- La publication.

1.3- Esthétique

La restauration n'est pas uniquement une question de doctrine et de techniques, elle pose d'innombrables problèmes qui révèlent de l'esthétique fondamentale ; l'architecte est le principal gardien de cette esthétique dans notre société, et il doit être en mesure de présenter une argumentation éclairée sur ce sujet. Pour intervenir on doit prendre en compte les principes d'esthétique qui peuvent être discutés selon :

- Les diverses façons de présenter les ruines archéologiques.
- L'esthétique muséologique qui consiste à présenter les monuments comme s'ils étaient des objets de musée.
- L'approche théâtrale : son, éclairage.
- Couleur, texture, rythme, proportion.

2. Les types d'intervention sur les sites archéologiques.

3.1- Restauration.

Suite à la *charte Venise 1964* :

Art 9- La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse : sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et

portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument.

Art 10- Lorsque les techniques traditionnelles se révèlent inadéquates, la consolidation d'un monument peut être assurée en faisant appel à toutes les techniques modernes de conservation et construction dont l'efficacité aura être démontrée par des données scientifiques et garantie par l'expérience.

Art 11- Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration. Lorsqu'un édifice comporte plusieurs états superposés, le dégagement d'un état sous-jacent ne se justifie qu'exceptionnellement et à condition que les éléments enlevés ne présentent que peu d'intérêt, que la composition mise au jour constitue un témoignage de haute valeur historique, archéologique ou esthétique, et que son état de conservation soit jugé suffisant. Le jugement sur la valeur des éléments en question et la décision sur les éliminations à opérer ne peuvent dépendre du seul auteur du projet.

Art 12- Les éléments destinés à remplir les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire.

Art 13- Les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice, son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant.

Le processus qui consiste à enrayer les dégâts causés par le temps et à supprimer les causes en respectant au maximum les qualités architecturales observées qu'on cherche à mettre en valeur.¹⁰

"Restauration, en tant que restauration de l'œuvre d'art, constitue le moment méthodologique de la reconnaissance de l'œuvre d'art dans sa consistance physique et dans la « double polarité » esthétique-historique, en vue de sa transmission au futur" (Brandt).

"Le principe fondamental de la restauration est celui de restituer l'œuvre architecturale à son mode historiquement déterminé, en la replaçant idéalement dans l'environnement où elle est née et en considérant les rapports avec la culture et le goût de son temps et, en même temps, celui de savoir la rendre de nouveau vivante et actuelle, partie valide et intégrante du monde moderne" (Bonelli)

¹⁰ Document de travail de la fondation canadienne pour la protection du patrimoine, 1982).

" l'ensemble des moyens techniques et scientifiques méthodologiquement orientés ayant pour but de rectifier l'état d'un bâtiment en vertu de critères d'intervention préalablement fondés, afin d'en perpétuer les qualités architecturales.¹¹"

Nous n'emploierons jamais le mot restauration dans le sens de rétablir l'image ou l'état ancien d'un monument car ceci le ferait confondre avec le mot reconstitution. Restauration ne pourra avoir que le sens de rétablir le bon état d'un monument, en remplaçant les blocs défectueux, en consolidant les structures ou la pierre que l'on veut conserver, en supprimant les causes qui altèrent l'état ou le sens authentique de celle-ci. La restauration désigne une action faite en faveur de l'amélioration de l'état physique de l'œuvre. Elle consiste à réparer ses parties dégradées. C'est aussi une intervention au service de sa meilleure compréhension ou de son esthétique d'ensemble, mais qui s'efforce de respecter son authenticité. S'efforcer est bien le mot, car aucune restauration ne peut être qualifiée de neutre en ce sens qu'elle modifie l'état d'origine ou un état historique de l'œuvre et en fait, qu'on le veuille ou non, un nouvel objet.

La restauration contrairement à la restitution ne consiste pas à replacer ou à ajouter tout ce qui manque à un monument en ruine mais à agir avant tout au service de la pérennité de l'œuvre et de sa compréhension par le public.

Puisqu'elle implique une modification de l'état ancien du site toute restauration suppose aussi d'avoir défini un parti d'intervention. Mais ne développons pas davantage ces questions au niveau d'une première définition.

3.2- Conservation

Suite à la *Charte De Venise 1964* :

Art 4- La conservation des monuments impose d'abord la permanence de leur entretien.

Art 5- La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société, une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes.

Art 6- La conservation d'un monument implique celle d'un cadre à son échelle. Lorsque le cadre traditionnel subsiste, celui-ci sera conservé, et toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs sera proscrit.

¹¹ A. Corboz, L.Noppen, Le Soleil, Québec, 4 nov. 1978.

Art 8- Les éléments des sculptures, de peinture ou de décoration qui font partie intégrante du monument ne peuvent en être séparés que lorsque cette mesure est la seule susceptible d'assurer leur conservation.

3.3- Rénovation.

Terme générique utilisé en conservation pour désigner des opérations architecturales qui ont pour but l'amélioration de bâtiment ou des quartiers, dont on ne cherche pas à tout prix à conserver la fabrique ancienne, on peut restaurer une façade et rénover un intérieur en le reconstruisant à neuf. Améliorer, moderniser ou remettre à l'état neuf un bâtiment ou un ensemble.

3.4- Réutilisation :

Implique le changement de fonction d'une ancienne structure qui peut ainsi, après avoir été restaurée, rénovée ou recyclée, être conservée.

3.5- La réhabilitation :

Une opération qui concerne des ensembles qu'une série d'intervention cherche à réanimer en vue de les rendre acceptables ou intéressants face à l'opinion publique pour permettre leur inclusion dans le champ du patrimoine architecturale.¹²

Dispositions prises en vue de rendre à une ville, à un ensemble ou à un bâtiment des qualités disparues, sa dignité, ainsi que son aptitude à jouer un rôle social.¹³

Enfin, la réhabilitation d'un bâtiment est son adaptation à un usage différent de celui qu'il avait à l'origine.

3.6- Reconstitution

La reconstitution ou action de reconstituer (Littré) signifie : constituer de nouveau, former de nouveau. Constituer est à entendre dans le sens de former un tout en associant des éléments, en les organisant (Littré). Reconstituer vise donc à rétablir au moins en partie cet état. Ceci consiste à redonner aux monuments une « constitution » c'est-à-dire à la fois une substance et une structure. La reconstitution vise, idéalement, à donner au tout une intégrité et une existence retrouvées.¹⁴

Ainsi, pour Pérouse de Montclos, « *la reconstitution est le regroupement d'éléments authentiques qui ont été dispersés, le remontage de l'édifice ou de la partie de l'édifice correspondant* ». La remise en place d'une partie peut permettre la reconstitution de l'ensemble.

¹² Document de travail de la fondation canadienne pour la protection du patrimoine, 1982.

¹³ Groupe de travail de parcs Canada, mars 1976.

¹⁴ J.C. GOLVIN, COURS DE TUNIS, L'IMAGE DE RESTITUTIO ET LA RESTITUTION DE L'IMAGE, Vol. I, p3.

La reconstitution idéale consiste donc en un remontage complet d'un édifice à partir de ses blocs (un bon exemple pouvant être celui de la chapelle blanche de Sésostri I à Karnak dont tous les blocs ont été retrouvés et qui a de ce fait été remontée en entier).

C'est dans la mesure où on aura reconstitué (et donc compris) le processus constructif d'un édifice qu'il sera possible d'en remonter les parties. Il y a dans le mot reconstitution (d'un monument) une idée d'authenticité et une idée de concret. Ce mot recouvre donc et dépasse le sens du mot « reconstruction ». La reconstitution peut d'ailleurs se limiter à un travail graphique, préliminaire possible d'une action concrète sur le terrain.

La reconstitution consiste, par définition, à replacer après étude et en position pertinente les éléments épars dont un monument était fait (ou constitué).

La reconstitution impose une recherche visant à identifier les éléments et à retrouver leur position relative, ce qui la différencie du simple remontage. Elle consiste en quelque sorte à remembrer, à rassembler ce qui est épars, à réassocier les éléments dispersés après étude et si possible à les rattacher aux vestiges du monument d'origine restés en place⁵. En archéologie, on emploie volontiers le terme anastylose, qui littéralement exprime « art de redresser les colonnes » et, par extension, « art de replacer tous les éléments épars dans leur position relative exacte ».

3.7- Restitution

Consultons les dictionnaires les plus usuels de la langue française (Littré, Larousse, Robert) pour trouver une première définition de ce mot.

Le mot « restitution » signifie : action de rétablir, de remettre une chose, dans son premier état, représentation d'un monument en ruine à partir de documents imparfaits (Littré), action de rendre à quelque chose sa forme primitive (Larousse).

Consultons, pour plus ample information, un dictionnaire spécialisé tel que celui de Pérouse de Montclos¹⁵. Nous y trouvons les définitions suivantes :

Restitution : représentation par le dessin ou par une maquette de l'aspect présumé d'un édifice mutilé ou détruit.

Restitution (exécutée) : construction souvent hypothétique d'un édifice ou d'une partie d'édifice disparu ou rétablissement d'un parti (architectural) primitif présumé.

¹⁵ P.DE MONTCLOS, Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, principes d'analyse scientifique, Architecture, Paris 1972.

Ces définitions ne nous satisfont pas pleinement. Certes, la dernière en parlant du parti architectural évoque la restitution d'autre chose que l'objet proprement dit.

Elle évoque celle de son principe d'organisation fondamental et se rapproche de l'extension de sens que nous voudrions donner à ce mot.

En effet, pour nous, restituer ne sera pas seulement rétablir la forme d'origine d'un monument mais, d'une manière générale, le contexte complet (historique et urbain) au sein duquel il existait.

Restituer exprime donc, fondamentalement, d'après le dictionnaire, l'idée de rendre.

Restituer, c'est rendre l'idée d'une chose ancienne. Pour nous, bien entendu, il s'agira de redonner l'idée d'un monument ou d'un site ancien.

Or, dire que la restitution (ou acte de restituer) consiste à redonner l'idée d'un monument, c'est dire du même coup qu'elle vise à nous en redonner l'image. Image et idée sont intimement liées dans la mesure où nous accordons au mot « image » son sens générique, celui qu'Aristote avait déjà clairement énoncé : « *l'âme ne pense jamais sans image* »¹⁶.

La restitution est donc avant tout, celle de l'image qu'un édifice pourrait nous donner si l'on pouvait le revoir tel qu'il était à l'origine (ou à telle et telle période de son histoire).

3.8- Reconstruction

Pour Pérouse de Montclos, le terme signifie la construction d'un édifice en remplacement d'un autre pour le même usage au contraire de la reconstitution qui, elle, consiste à remonter des parties authentiques d'un monument historique. Il s'agit ici de réaliser un édifice entièrement neuf, à l'imitation de l'ancien.

Les parties que l'on peut être obligé de rebâtir à neuf dans un monument ancien doivent donc être qualifiées de reconstructions partielles. Le fait de rebâtir à neuf l'ensemble d'un édifice, en revanche, sera qualifié de reconstruction intégrale.

4. Synthèse :

L'intervention sur le patrimoine, est une discipline qui fait appel à toutes les sciences et toutes les techniques qui peuvent contribuer à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine monumental.

¹⁶ Aristote, *Traité De l'âme*, Livre III, p7.

CHAPITRE III : LA BASILIQUE DE THEVESTE CONTEXTE GENERALE

1. Introduction :

Tous les archéologues s'ont aujourd'hui d'accord pour appeler basiliques les premières églises chrétiennes. Ces édifices, de plan très caractéristique et dont les dispositions essentielles ne varient presque jamais, ont la forme d'un rectangle allongé, divisé en galeries parallèles par des files de colonnes : ils comprennent une nef terminée par une abside et accostée de collatéraux simples ou doubles, qui sont fréquemment surmontés de tribunes, et un transept le plus souvent ; des fenêtres percées dans les murs de la nef, au-dessus des combles des bas-côtés, l'éclairent, la porte ouverte dans le mur opposé à l'abside est précédée d'un atrium.

2. Origines des basiliques :

2.1- Basiliques civiles :

Le mot *basilique* dérive du grec (Portique royal), édifice où, dès les temps les plus reculés, les magistrats rendaient la justice au nom du roi. Souvent, en Grèce, les temples servirent de tribunaux; mais les Romains ont donné une forme définitive aux basiliques, qui se composaient généralement d'un *pronaos* ou portique d'entrée, d'une nef centrale séparée de deux bas-côtés par des rangées de colonnes ou d'arcades, d'un hémicycle dont l'entrée était formée par un arc appelé *absis* et dans lequel étaient placés le siège du juge *tribuna* et ceux de ses assesseurs. A droite et à gauche, s'élevaient souvent deux petites salles destinées aux archives ou aux transactions particulières ; quelques auteurs les appellent *chalcidiques*.

Lorsque les bas-côtés avaient deux étages, les tribunes ou galeries supérieures étaient réservées aux spectateurs et aux oisifs qui pouvaient assister aux mouvements des affaires sans apporter aucune confusion ni trouble.

2.2- Basiliques chrétiennes :

Malgré l'opinion contraire de quelques écrivains, « il n'est pas probable que jamais les basiliques anciennes aient servi de temples aux premiers chrétiens ». Mais, comme aucun autre édifice que la basilique antique ne pouvait mieux servir de modèle aux monuments du nouveau culte, on l'imita donc et on en conserva le nom. D'ailleurs, « la similitude qu'on observe entre les basiliques des premiers chrétiens et celles de l'antiquité ne doit pas faire admettre d'une façon absolue qu'ils s'en soient emparés pour les transformer en églises ».

Le *pronaos* fut remplacé par le *narthex*, galerie adossée au mur principal de la basilique et ouverte sur l'*atrium*, cour environnée de portiques et au milieu de laquelle se trouvait le bassin servant à la purification des fidèles (*phiale* ou *cantharus*). L'ensemble des galeries prenait le nom de *quadriporticus* si elles étaient au nombre de quatre. La cour sacrée s'appelait aussi paradisus ou

parvis; c'est dans le *narthex* que se tenaient les catéchumènes, auxquels l'entrée de l'édifice divin était interdite.

Le baptistère était une des principales annexes des basiliques; généralement on le plaçait près de l'atrium, dans la partie gauche du narthex, disposition que rappelle l'établissement à gauche, côté évangile, des cuves baptismales modernes. Le bassin, dans lequel descendaient souvent plusieurs personnes à la fois, s'appelait *labrum* ou *lavacrum*.

Le narthex contenait les portes du temple; la porte du milieu était dite *porte royale*. Le *naos*, grande nef, était, comme dans les basiliques païennes, escorté de bas-côtés le plus souvent surmontés de tribunes. La nef latérale (*plaga* ou *porticus*) de droite recevait les hommes; celle de gauche, les femmes. Tous les entrecolonnements qui séparaient la nef centrale des bas-côtés étaient fermés par des voiles glissant sur des tringles afin d'empêcher toute communication entre les deux sexes. Les galeries supérieures étaient réservées aux veuves et aux vierges qui se consacraient à la prière; « les fenêtres de la nef étaient composées de tablettes de marbre ou de pierre percées de façon à ne laisser pénétrer qu'une lumière modérée. Les parties de ces marbres évidées pour former un treillis recevaient du verre blanc très épais ».

Dans la partie de la nef centrale opposée à l'entrée était disposé le chœur (*chorus*), espace entouré d'une clôture peu élevée de pierre ou de marbre (*chancel*) au milieu de laquelle était pratiquée la porte sainte. Le chœur précédait l'autel, formé d'une table de marbre, de granit ou de porphyre placé sur le sarcophage d'un saint ou d'un martyr. « En avant de l'autel et dans toute la largeur de la grande nef, on suspendait un voile porté par des tringles et par de légers pilastres; il s'ouvrait à certains moments des cérémonies, comme l'iconostase des églises grecques ».

Derrière l'autel se dressait l'*arc triomphal*, qui séparait la nef principale de la partie circulaire située à l'extrémité de la Basilique; cet hémicycle prenait le nom de *presbyterium*, *concha*, *tribuna* ou *absis*; il était réservé au haut clergé. Au fond s'élevait la *cathedra*, le siège de l'évêque, accompagné des bancs (*subsellia*) où s'asseyaient les prêtres ordonnés; les diacres et les sous-diacres avaient leurs sièges près de l'autel.

Les nefs décorées sur leurs parois par la mosaïque et la peinture étaient surmontées de charpentes apparentes ou de riches plafonds suspendus aux bois de la couverture. Les dépendances du sanctuaire, situées dans l'axe des bas-côtés, prenaient, suivant les temps et les lieux, les noms de *pastophorium*, *diaconicum*, *gazophylacium*, *secretarium*, *vestiarium*, *thesaurus*, *evangelium*, etc.

Dans Le bel édifice religieux de Tébessa tous les éléments ci-dessus énoncés sont disponibles. A partir de la fin du Ve siècle les basiliques chrétiennes furent, presque sans

exception, toutes affectées à des communautés monastiques, souvent considérables. Celle de Théveste, ne fit pas exception à la règle.

3. La basilique chrétienne de Theveste

3.1- Les citations sur les origines de la basilique chrétienne de Theveste :

C'est également dans la première moitié du III^e siècle que le christianisme, introduit vers 160 (apr.J.C) à Carthage, fit son apparition à Théveste. Nous voyons, en effet, en 255, un évêque de Théveste, Lucius, assister au concile de Carthage convoqué et présidé par saint -Cyprien.

Les archéologues sont d'avis contraire sur la destination de la basilique : certains croient avec le capitaine Moll, qu'elle fut élevée pendant la période byzantine et servait de monastère ou de couvent fortifié ; tel que M. Gsell, estiment que cette basilique remonte » « aux premiers temps du bas-Empire, à l'époque constructive au triomphe du christianisme ». Quelques-uns, dont un missionnaires des pères Blancs qui a affirmé dans un article *du Nuoto Bolletino di archeologia cristiana* qu'elle daterait du temps du saint Augustin et que ce serait l'évêque Palladius qui l'aurait fait élevé, lui assignent une date postérieure, d'autres enfin, et avec eux le capitaine Méquesse ; MM. Girol et Duprat affirment que la basilique fut construite par les romains.

M.Girol lui assigne pour date la fin du I^e siècle de notre ère, le capitaine Méquesse, poursuivant les travaux déjà faits et s'inspirant des découvertes de ses prédécesseurs, conclut que la construction de la basilique doit dater de la période romaine proprement dite, et a été consécutive à celle de l'arc de triomphe, c'est-à-dire entre 211 et 214, et dédiée à Julia Domna : mais aucune découverte probante ou argument solide ne sont venus ratifier ces hypothèses.

Gsell seul, à serrer la vérité de près quand il écrit 1901 : « ces bâtiments remontent à l'époque consécutive au triomphe de Christianisme ; ce triomphe s'affirme par les vaste dimensions de l'église ; par se riche décoration, par son beau soubassement qui rivalise avec les stylobates élevées des temples païens. Il n'y a aucune raison de croire que cette édifice ait été d'abord une basilique civile construite sous le Bas-empire : toute les dispositions qu'il présente montrent qu'il a été aménagé dès l'abord pour servir au culte chrétiens ».

A dater de ce monument, il fallait chercher le personnage en l'honneur de qui aurait été érigé ce temple.

En mai 1944 une fouille a fait découvrir, une crypte qui comporte deux tombeaux jumelée. Ces tombeaux occupent le fond d'un arcosolium. La fouille des tombeaux a donné que les mort appartenaient à des familles notables, ce sont des martyrs. Il s'est avéré après que l'une des

cadavres revient à la vénérable saint-Crispine. Ce qui prouve aussi le choix de l'emplacement qui ne peut être discuté : la catacombe primitive a commandé le tout (Cette citation est la plus récente).

3.2- **Chronologie de construction :**

De 1888 à 1892, le Service des monuments historiques a déblayé ces vastes ruines, où des fouilles avaient été faites à plusieurs reprises par des officiers. Ce qui a décrit les diverses parties de cet ensemble, en distinguant les différentes époques auxquelles elles se rapportent :

- Première époque

A cette première époque appartient :

- 1- L'église avec l'atrium, et l'escalier qui la précèdent ;
- 2- La salle en forme de trèfle, avec les quatre chambres contiguës.

La construction est fort bonne ; les murs épais, en général, d'un peu plus d'un mètre, sont faits de deux rangées de pierres de taille, formant des assises régulières. Des marques gravées se distinguent encore sur un très grand nombre de blocs, aussi bien dans ces bâtiments de la première époque que dans ceux qui ont été élevés à une date postérieure, en partie avec des matériaux de démolition. Ce sont des lettres, des croix, des figures géométriques, parfois aussi un oiseau grossièrement représenté, une palme, un rameau, etc. Ces marques se rapportent aux divers ateliers où l'on taillait les pierres.

Église, orientée au sud-ouest, elle a 22 mètres de largeur et 46 de longueur (80 avec l'atrium et l'escalier). L'escalier, dont il ne reste plus que des débris, devait avoir quatorze marches. Il s'élevait à une hauteur de 2m, 90 et menait à un portique, dont le front présentait une rangée de colonnes, aujourd'hui disparues. De là, trois portes conduisent dans l'atrium. Cette cour carrée était bordée de portiques, que soutenaient des colonnes (bases d'ordre corinthien, de différentes hauteurs ; fûts en calcaire, en granit, en marbre, lisses ou cannelés, empruntés à des édifices plus anciens ; chapiteaux corinthiens, à formes classiques, également pris ailleurs). Sauf au milieu, dans l'axe des deux portes principales de l'atrium et de la basilique, chaque entrecolonnement est occupé par une base attique en pierre, à socle très élevé, qui devait porter soit un vase, soit quelque autre objet d'ornement. Au centre de la cour, se trouve le lavacrum, grande vasque monolithe de 2m, 25 de côté et de 0m, 70 de hauteur, qui était peut-être plaquée de marbre. La cuvette a la forme d'un trèfle à quatre feuilles ; une grille l'entourait. La cour et les portiques étaient dallés.

A une époque tardive, on fit sous les galeries quelques ensevelissements. Des dalles du portique antérieur offrent les épitaphes de deux religieuses; dans le portique de gauche, a été

découvert un sarcophage païen, réemployé par les chrétiens, dont les sculptures représentent la chasse de Méléagre.

Trois portes, correspondant aux trois vaisseaux, font communiquer l'atrium avec la basilique. La nef est séparée des collatéraux par deux rangées de supports géminés, qui sont posés sur des plates-bandes, affleurant le sol. Chaque couple de supports a été constitué de la manière suivante. Un socle bas, de forme rectangulaire, est couronné, du côté de la nef, d'une base ronde, attique ou corinthienne, du côté opposé, d'une base carrée, attique. Sur la première, se dresse une colonne en marbre blanc, rosé ou vert, ou bien en granit : tous ces fûts ont été évidemment pris ailleurs ; il en est de même des chapiteaux, d'ordre corinthien. La base carrée porte un pilier, dont la hauteur atteint à peine les deux tiers de la colonne. Il est coiffé d'une imposte très simple, sur laquelle repose le sommier des deux arcades qui vont rejoindre, à droite et à gauche, les impostes des piliers voisins. Ces arcades sont d'un appareil fort peu compliqué : une clef au milieu et deux autres pierres, reliant la clef et les deux sommiers. Le mur ainsi formé s'élève à la hauteur des chapiteaux des colonnes, c'est-à-dire à 5.50 m. Au-dessus, règne une longue corniche, qui projette en avant des décrochements, correspondant aux colonnes et soutenus par elles.

Les bas-côtés étaient-ils surmontés de galeries dans la basilique primitive ? Nous verrons qu'il faut attribuer à une date plus récente les cages d'escalier qui existent à droite et à gauche de l'atrium et qui permettaient d'atteindre des tribunes.

D'autre part, dans les bâtiments de la première époque, on ne saurait trouver aucune place convenable pour des escaliers : il eût été impossible de les établir au commencement et à l'extrémité des bas-côtés, où ils auraient obstrué les portes de l'atrium et des sacristies ; ils ne pouvaient pas davantage être installés dans l'atrium, dont ils auraient interrompu les portiques. Il est donc probable que l'édifice, sous sa forme la plus ancienne, n'avait pas de tribunes. Au-dessus de la corniche, s'élevait sans doute un mur, percé de fenêtres et précédé d'une série de colonnes, qui reposaient sur les décrochements de cette corniche et se dressaient, par conséquent, à l'aplomb des colonnes d'en bas. Les entrants de la toiture de la nef devaient s'appuyer sur les chapiteaux de ces colonnes supérieures.

Un cadre rectiligne enferme l'abside. Le sol de cet espace est surhaussé de 0.75 m : on y monte par deux petits escaliers de trois marches. L'ouverture était flanquée, semble-t-il, de deux pilastres quadrangulaires, supportant l'arc de tête ; plus tard, ils furent recoupés. A droite comme à gauche, se trouve une sacristie, qui communique à la fois avec l'abside et avec le bas-côté voisin. Ces deux salles sont de plain-pied avec le reste de l'église.

Sur une longueur de 9,35 m, correspondant aux trois derniers entrecolonnements, le fond de la nef était fermé par une clôture, qui ne s'interrompait que par devant, pour laisser un passage, large de 1.20 m. Cette clôture consistait en des dalles, emboîtées soit dans les bases des colonnes, soit dans de petits piliers, qui présentent un couronnement imitant les moulures des bases attiques. Au milieu de l'espace ainsi circonscrit, à 3.10 m de l'abside, un cadre rectangulaire affleure le sol. Long de 4.20 m, large de 3.60 m, formé de deux rangées juxtaposées de pierres de taille, il enferme un champ de 2.40 m sur 1.40 m, qui a été fouillé. C'était évidemment là que se dressait l'autel, dont il ne reste aucun vestige en place.

En avant de ce chœur, des barrières, dont on distingue les encastremets, étaient dressées dans les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième entrecolonnements de droite (en comptant à partir de l'abside), et dans les quatrième, cinquième et sixième entrecolonnements de gauche. Il n'y avait donc que la partie antérieure des collatéraux qui ne fût pas séparée de la nef.

Au fond de l'abside, on voyait jadis un massif rectangulaire, représentant le soubassement qui portait la chaire épiscopale; il a aujourd'hui disparu.

Tout le sol de la basilique est couvert de mosaïques ornementales, d'une technique assez médiocre, mais d'un arrangement très heureux. Selon M. Ballu, les parois de l'église auraient été plaquées de marbre : nous n'avons constaté, pour notre part, aucune trace d'un tel revêtement.

Salle tréflée, Sur la droite de l'édifice, une baie, large de 3m, 05, donne accès à un bâtiment, dont l'ensemble, de forme quadrangulaire, mesure 23m, 60 de long sur 20 de large.

Le sol est en contrebas de 2.80 m par rapport à l'église : il est donc à peu près au même niveau que le pied des degrés qui montent à l'atrium. Ce bâtiment a été établi sur une construction plus ancienne, pavée d'une mosaïque dont des restes ont été retrouvés en plusieurs endroits, à 1.20 m au-dessous du sol nouveau.

Après avoir franchi la haie, on descend un large escalier de douze marches et on arrive à une grande salle, dont le plan est celui d'un carré, sur trois des côtés duquel sont appliquées des absides semi-circulaires, enfermées dans des cadres. Le carré devait être couvert d'une volute d'arêtes ; des culs de four surmontaient les absides.

La salle était décorée avec luxe. Deux grandes colonnes flanquaient l'ouverture de chaque hémicycle et portaient les extrémités de l'arc de tête (fûts en marbre cipollin et chapiteaux corinthiens, pris ailleurs). A l'exception du seuil des absides, constitué par des plates-bandes dallées, et d'un espace réservé au centre (voir plus loin), tout le sol de cette salle était revêtu de mosaïques, dont il ne subsiste que quelques lambeaux : le carré présentait des motifs ornementaux ;

l'abside du fond, des séries de calices, d'où sortaient des ceps de vigne s'enroulant les uns dans les autres ; l'abside de gauche, des losanges, des cercles, des croix gammées; celle de droite, des oiseaux et, au milieu, un cerf. Les murs des hémicycles étaient plaqués d'une marqueterie en marbre, dont le bas se voyait encore en place il y a quelques années ; des mosaïques en cubes de verre tapissaient les voûtes.

Au milieu de la salle, un cadre en pierres affleure le sol. Il mesure 4 mètres dans ses deux dimensions et est semblable au cadre du chœur de l'église. L'espace qu'il limite a 2 mètres de côté. On y a fait des fouilles, qui ont montré qu'il s'enfonce sous terre, de manière à former une sorte de puits carré : on a trouvé, vers le haut, des décombres sans intérêt, puis des vestiges de la mosaïque décorant l'édifice antérieur à la salle, enfin, par-dessous, des vases et une lampe qui formaient, dit-on, le mobilier d'une sépulture et appartenaient évidemment à une époque plus ancienne que le cadre. La paroi nord-est, bâtie en matériaux plus menus que les trois autres côtés, contenait une petite dalle, posée à plat, dans laquelle est encastrée une mosaïque en cubes de verre: ce panneau représente un monogramme constantinien, avec l' α et l' ω , se détachant sur le fond d'une abside.

Le cadre était vraisemblablement surmonté d'un autel. On a recueilli en cet endroit les restes de quatre petits piliers sculptés, offrant des ceps de vigne, des poissons, etc. A en juger par les feuillures qui y sont creusées, ils devaient être placés aux angles d'une construction quadrangulaire, dont les faces étaient formées par des dalles posées de champ. Peut-être faisaient-ils partie du socle de la table sainte.

Au nord-est du cadre et en avant de l'abside de gauche, le sol de la salle a été creusé pour recevoir une tombe d'enfant.

Par-dessus fut établie une nouvelle mosaïque représentant le mort dans l'attitude de la prière, avec une épitaphe dont la date correspond à l'année 508 après Jésus-Christ.

D'autre part, on a trouvé, près de l'escalier, un grand sarcophage en marbre, décoré de trois figures allégoriques, dont la principale est une image de Rome chrétienne.

Aux quatre angles de la salle qui vient d'être décrite, sont disposées des chambres rectangulaires, s'ouvrant sur les absides de droite et de gauche, Le sol de ces pièces était pavé de mosaïques; aujourd'hui détruites. Les deux chambres du fond offrent des arcatures en pierres de taille, qui s'appuient sur des pieds-droits occupant les angles ; l'espace central était probablement couvert d'une voûte d'arêtes. Les deux autres chambres, à droite et à gauche de l'escalier qui descend à la salle tréflée, sont beaucoup plus petites, et leur hauteur dépassait à peine le linteau de la porte (2.20 m). Elles étaient surmontées d'un plancher, reposant sur des arcades et portant un

étage. On entrait dans les pièces supérieures par des passages ménagés au sommet de l'escalier; elles étaient éclairées par des fenêtres donnant l'une sur l'atrium, l'autre sur la basilique même.

Quelle était la destination de cette annexe de l'église ?

Lenoir y voyait un *triclinium*, hypothèse que rien ne confirme.

Pour M. Ballu, c'était une chapelle funéraire. Il faut observer que l'on ne peut pas invoquer à cet égard la tombe d'enfant de l'année 508 ; puisqu'elle est d'une époque postérieure à la construction du bâtiment. Il en est sans doute de même du sarcophage en marbre, dont la facture est exécrable. Quant au cadre en pierre, il a pu enfermer un corps ; mais il est possible qu'il ait contenu seulement des reliques. L'autel, dont l'existence est à peu près certaine, prouve simplement que la salle était une chapelle, une *memoria*, consacrée à une dévotion particulière. Cependant, nous sommes tentés de nous demander si elle n'avait pas tout d'abord une autre destination. Nous verrons que le petit baptistère, situé à droite de l'atrium, appartient à la troisième époque : il a dû en remplacer un autre, car il est évident que cette grande basilique de Theveste n'a pas pu, pendant une longue période de temps, être dépourvue de fonts baptismaux. Primitivement, la piscine occupait peut-être le milieu de la salle triflée; plus tard, elle aurait été remplacée par un autel, recouvrant soit un corps, soit des reliques : les petits piliers sculptés qui nous ont paru se rapporter à cet autel sont du style des coussinets des tribunes de la basilique, c'est-à-dire de la troisième époque. Ce ne sont là, du reste, que des hypothèses.

Nous avons dit que la basilique et la salle triflée sont contemporaines. Mais toute indication précise manque pour permettre de les dater. Il est à croire que ces bâtiments remontent aux premiers temps du Bas Empire, à l'époque consécutive au triomphe du christianisme : ce triomphe s'affirme ici par les vastes dimensions de l'église, par sa riche décoration, par son haut soubassement, qui rivalise avec les stylobates élevés des temples païens. Il n'y a aucune raison de croire que cet édifice ait été d'abord une basilique civile, construite sous le Haut Empire; toutes les dispositions qu'il présente montrent qu'il a été aménagé, dès l'abord, pour servir au culte chrétien.

- Seconde époque

Nous rapportons à une seconde époque la grande avenue dallée qui s'étend transversalement en avant de la basilique, nue, à l'est et à l'ouest, les deux portiques qui la bordent au nord, la vaste place, entourée de terrasses, qui est établie au sud, enfin la grande salle qui se trouve à l'ouest de la place et qui a été entièrement remaniée plus tard. Toutes ces constructions sont contemporaines, comme le prouvent les emboîtements des murs. Elles ne semblent pas appartenir à la même époque que la basilique, car elles sont disposées suivant une orientation un peu différente : leur axe

s'incline à gauche par rapport à l'axe de ce monument. En outre, les deux portiques qui s'élèvent au nord de l'avenue sont sans aucune liaison avec les deux murs limitant l'escalier de l'église.

Avenue. Portes monumentales. Portiques. L'avenue, dont le beau dallage est encore intact, à 52 mètres de long et une largeur de 7.40 m (à l'est) – 7m, 65 (à l'ouest).

La porte monumentale de l'est est encore assez bien conservée. Elle formait un passage couvert en charpente et en tuiles, de 8 mètres de long sur 5.70 m de large, que bordaient de petites salles à étage. La façade du côté extérieur, décorée de pilastres et de colonnes, présente une disposition banale dans les arcs de triomphe romains de l'Afrique du Nord : nous en avons déjà parlé. L'arcade de la façade intérieure était simplement précédée, à droite et à gauche, d'une haute colonne, dont le chapiteau portait un entablement orné de rinceaux ; par-dessus se dressait peut être une statue. L'entrée de l'ouest consistait aussi en un long passage couvert, avec des arcades sur les deux fronts. Deux grandes colonnes flanquaient la façade intérieure, comme à la porte orientale ; mais la façade opposée n'offrait ni pilastres ni colonnes. Il y avait une salle à étage au nord du passage ; nous ne saurions dire s'il en existait une autre au sud, car cette partie de la porte a été remaniée à une époque postérieure.

Dans l'avenue, au pied de l'escalier conduisant à la basilique, on dressa deux colonnes, pareilles à celles qui décoraient les faces intérieures des portes : elles furent placées de manière à dissimuler la ligne verticale de démarcation entre les bâtiments de la seconde époque et les murs primitifs qui enserraient l'escalier.

Les deux portiques établis au nord de l'avenue, à droite et à gauche de cet escalier, avaient un front de quatre colonnes, qui portaient sans doute une architrave en bois. Sauf au milieu, les entrecolonnements étaient fermés par des clôtures de dalles, emboîtées dans les bases et dans de petits piliers. Le toit devait être en appentis. Le mur de fond de chaque portique est percé d'une baie.

Place et bâtiment contigu. Au sud de l'avenue, s'étend une grande place rectangulaire, de 55 mètres sur 42. Elle est encadrée, à l'est, à l'ouest et au midi, par des plates-formes, surélevées de 1m, 90 et bordées de murs épais. La plate-forme du sud était surmontée d'un portique, constitué, du côté de la place, par une double rangée de colonnes, qui portaient des arcades en pierre : les fûts, en calcaire, en marbre, en granit, les uns lisses, les autres cannelés en spirale, ont été pour la plupart pris ailleurs, de même qu'une bonne partie des chapiteaux, d'ordre corinthien. Des barrières, faites de dalles et de petits piliers, fermaient les entrecolonnements, sauf au milieu et aux deux extrémités. Le long des terrasses orientale et occidentale, régnaient des barrières semblables ; mais, sur ces

côtés, il n'y avait pas de portique. Le mur du sud est percé d'une porte, qui assurait les communications avec le dehors.

Des plates-formes, on descendait dans la place par de larges escaliers, d'une dizaine de marches. Mais il faut observer que l'escalier de l'ouest est d'une époque tardive : primitivement, un passage, de 3 mètres de large, coupait la terrasse en cet endroit. Il fut ensuite bouché par des murs assez grossiers et comblé : ce fut alors que l'on construisit le troisième escalier.

La place est divisée en quatre espaces rectangulaires par des voies dallées, larges de 3 mètres, formant une grande croix et aboutissant au pied des escaliers. Ces espaces étaient limités par des clôtures du système ordinaire (dalles pleines, emboîtées dans de petits piliers), qui paraissent les avoir fermés complètement. M. Ballu pense que les quatre compartiments étaient des bassins : *« Le sol de ces quatre rectangles ainsi isolés, et dans lesquels on ne pénétrait par aucune ouverture, se composait d'une chape en béton de 0.5 m d'épaisseur destinée à contenir de l'eau ; les fouilles que nous avons pratiquées ne peuvent laisser aucun doute à cet égard... Bien qu'il soit difficile de préciser avec certitude l'usage de ces pièces d'eau,... nous pensons qu'elles avaient pour but de maintenir le long des promenoirs une humidité produisant une fraîcheur relative, fort agréable pendant l'été ; peut-être servaient-elles de viviers. »*

Dans le compartiment du sud-est, on voit, contre l'angle des plates-formes orientale et méridionale, un bassin dallé, long de 5.45 m, large de 2.60 m, clos également par des dalles emboîtées dans des piliers. Des restes de canalisation y aboutissent : c'était donc un réservoir (selon M. Ballu, un bassin de décantation pour les eaux qui allaient ensuite remplir les quatre compartiments).

A l'ouest de la place, le passage que nous avons mentionné tout à l'heure donnait accès à un grand bâtiment, qui a été complètement transformé plus tard. Les dispositions primitives nous échappent : on reconnaît seulement les amorces de plusieurs parois de refend, qui se détachaient du mur de l'est et qui furent recoupées lors de la réédification.

Rien ne permet de dater avec exactitude les constructions que nous assignons à la seconde époque. La technique est encore bonne, les traditions romaines se sont maintenues ; la porte monumentale de l'est a un aspect classique. Il ne paraît guère possible d'attribuer cet ensemble à une date plus récente que la fin du IV^e ou le début du V^e siècle (dynastie théodosienne).

- Troisième époque

Cages d'escalier. Galeries au-dessus de l'atrium et des bas-côtés. Salle au sud-ouest de la chapelle tréflée. Chambres entourant la basilique.

Tous les bâtiments que nous venons d'énumérer sont construits en pierres de taille. Ils appartiennent à une même époque : leurs murs s'emboîtent, en effet, les uns dans les autres, tandis qu'ils sont simplement appliqués contre les parois de la basilique ou de la chapelle triflée.

A droite et à gauche de l'atrium, se trouvent deux réduits, l'un carré, l'autre rectangulaire : on y pénètre par des portes qui ont été recoupées dans les murs primitifs. Chaque réduit sert de cage à un escalier tournant, disposé autour d'une pile centrale quadrangulaire : ces escaliers ne pouvaient conduire qu'à des galeries établies au-dessus des portiques de l'atrium et, de là, à des tribunes surmontant les collatéraux de l'église.

Il ne reste que la partie inférieure des deux bâtiments : on ne saurait donc dire quelle hauteur ils atteignaient. Formaient-ils des tours élevées, dominant l'atrium et visibles de loin, comme les clochers des églises d'un âge plus récent ? Cela est possible, mais rien ne le prouve.

L'étage de l'atrium présentait sans doute quatre portiques, comme le rez-de-chaussée. C'est à ces colonnades supérieures qu'il convient de rapporter des bases attiques grossières, creusées, sur deux de leurs faces, de feuillures, pour l'insertion de cancels, et des chapiteaux d'ordre corinthien très dégénéré, qui ont été retrouvés dans l'atrium.

Il va sans dire que la construction des tribunes, que nous attribuons à cette troisième époque, dut entraîner le remaniement complet des parties hautes de la basilique. Ces tribunes, dont le plancher était à 5.75 m du sol, peuvent se reconstituer d'une manière fort probable, grâce aux nombreux morceaux d'architecture qui ont été recueillis dans les décombres de l'édifice et qui leur appartiennent. Elles étaient bordées, du côté de la nef, par une double rangée de supports, semblables à ceux du rez-de-chaussée : sur le devant, par des colonnes, plus petites que celles d'en bas, colonnes dont les chapiteaux corinthiens étaient de même style que ceux de l'atrium, signalés tout à l'heure; en arrière, par des piliers. Mais ici, le pilier et la colonne s'élevaient à la même hauteur et portaient ensemble un coussinet rectangulaire, haut de 0.52 m à 0.55 m et mesurant à sa partie inférieure 1.05 m de long sur 0.52 m de large. Dans ces coussinets, que l'on a presque tous retrouvés, la petite face qui regardait la nef est fortement incurvée et décorée d'une grande feuille d'acanthé ; les deux faces longues présentent des motifs divers, sculptés en relief plat : coquilles, rosaces, rinceaux, poissons, etc. Sur la moitié postérieure de chaque coussinet devait reposer le sommier des deux arcades qui allaient rejoindre les coussinets voisins, à droite et à gauche, et qui soutenaient elles-mêmes un mur percé de fenêtres.

Au-dessus de la moitié antérieure se dressait probablement un dé élevé, qui portait à son tour une colonnette, adossée au mur. Telle était la fonction de ces coussinets ; des impostes semblables

ont été placées d'une manière identique dans la grande église de Tizirt, à la description de laquelle nous renvoyons.

Ce fut sans doute à la même époque que l'on remania l'arc de tête et peut-être aussi toute la voûte de l'abside. Les deux pilastres qui, croyons-nous, flanquaient l'ouverture furent rasés et remplacés par deux grandes colonnes ; on coiffa chacune d'elles d'un coussinet décoré comme les précédents, mais pourvu d'une queue qui s'enfonçait dans l'angle du mur. Les sommiers du nouvel arc de tête reposèrent sur ces deux coussinets.

De nombreux cubes d'émail, retrouvés sur le sol lors des fouilles, laissent supposer que la voûte de l'abside, et peut être aussi les parois supérieures de la nef étaient revêtues de mosaïques.

Le baptistère, est appliqué contre l'atrium, dont le mur de droite a été recoupé pour ouvrir la porte d'accès. Le sol de ce bâtiment est en contrebas de 0.30 m par rapport à l'atrium et l'on y descend par trois marches. On pénètre d'abord dans une sorte d'antichambre rectangulaire, dallée. Deux colonnes, dont les bases sont encore en place, flanquaient l'entrée de la salle baptismale proprement dite ; leurs chapiteaux étaient sans cloute reliés par une architrave. Cette salle, de 4.80 m sur 3.90 m, offrait un pavement en mosaïque. La cuve est de forme circulaire : le fond ne mesure que 0m, 85 de diamètre ; il est entouré de trois degrés concentriques. Bassin et marches sont revêtus de béton ; un petit canal servait à évacuer l'eau. Le rebord de la piscine, qui dépasse à peine le sol environnant, est fait en partie avec des débris d'architecture de bonne époque. Quatre petites mortaises ont dû servir à l'insertion d'une grille. A l'est du baptistère, se voit une salle rectangulaire, précédée d'un petit vestibule, qui s'ouvre sur l'abside de droite de la chapelle triflée, la porte a été recoupée dans le mur.

Vestibule et salle sont au même niveau que la chapelle. Ces deux espaces étaient pavés de mosaïques : motifs ornementaux, fleurs et fruits. Dans la salle, il y avait eu outre quatre cadres, enfermant des épitaphes, qui surmontaient des tombes. L'une des inscriptions se rapporte à un évêque du nom de Palladius, une autre à un prêtre. La croix grecque qui accompagne l'épithaphe de Palladius et les formules employées ne permettent pas de dater ces textes d'une époque antérieure à la fin du V^e siècle.

Des séries de chambres sont appliquées contre tout le flanc ouest de la basilique, contre son chevet, enfin contre son flanc est, jusqu'au mur septentrional de la chapelle triflée. La construction en est mauvaise : les assises sont irrégulières, beaucoup de blocs font saillie en dehors des parements ; on s'est servi d'un assez grand nombre de pierres tumulaires païennes. Il y a vingt-trois chambres, dont plusieurs sont doubles. Une porte assez étroite s'ouvre sur le devant de chaque pièce; au-dessus est ménagée une petite fenêtre. Rien n'indique que ces chambres aient eu un étage.

Elles étaient certainement couvertes en charpente et en tuiles. Il faut sans doute y voir des habitations de clercs, de moines ou de religieuses, formant une communauté. Qui borde l'avenue, on rencontre les ruines d'une grande cellule, divisée en trois compartiments. A en juger par la disposition des murs, ces deux logements datent peut-être d'une époque postérieure aux bâtiments dont nous venons de parler.

Enceinte, Les deux flancs et le chevet de la basilique sont protégés par une grande enceinte, qui est sans doute contemporaine des chambres : autrement, celles-ci auraient été accessibles à tout venant. Elle consiste en un mur de 0.50 m d'épaisseur, dont la plupart des pierres ont dû être prises ailleurs; par derrière, des contreforts, disposés perpendiculairement, sont établis à des distances qui varient de 3.70 m à 5 mètres : ils supportaient un chemin de ronde en planches.

Trois tours carrées, dont les murs avaient aussi une épaisseur de 0.50 m, se dressaient aux deux extrémités et au milieu de la face nord ; il y en avait deux autres sur la face ouest et une sixième, plus petite, au sud-est. Elles ne dépassaient pas l'alignement du mur d'enceinte.

A la même époque sans doute, on rétrécit l'ouverture de la porte monumentale de l'est qui donnait accès à l'avenue, il n'y eut plus à cet endroit qu'une étroite poterne, de 0.90 m de largeur.

La place elle-même et le grand bâtiment qui la bordait à l'ouest furent entourés d'un mur, ne présentant ni contreforts, ni tours. Il faut observer que, de ce côté, les murs de la place et ceux du bâtiment formaient une seconde ligne de protection. A l'angle sud-est, dans la direction de la ville de Theveste, il y avait une entrée, derrière laquelle s'élevaient quelques constructions.

Grand bâtiment à l'ouest de la place, Nous avons dit que ce bâtiment, qui, à l'origine, communiquait avec la place, a été certainement remanié. Il est même vraisemblable que ce remaniement fut postérieur à la démolition partielle de la porte monumentale de l'ouest : celle-ci n'aurait pas pu trouver une assiette assez solide sur le mur qui la borde au sud et qui ne mesure, dans son état récent, que 0.50 m d'épaisseur. L'édifice, sous sa forme nouvelle, consiste en une salle de 49 mètres de long sur 22 mètres de large. Les parois sont faites en pierres de taille, provenant de constructions plus anciennes : on remarque, en particulier, quelques blocs ayant appartenu à des pressoirs. La porte s'ouvrait au nord. L'intérieur était dallé et de plain-pied avec la grande avenue. Deux rangées de piliers carrés, d'un mètre de côté, en gros matériaux, limitaient une nef centrale de 5m, 60 de largeur : elles devaient porter des arcades, qui portaient à leur tour un mur percé de fenêtres. La couverture était certainement en charpente et en tuiles.

Chaque collatérale présente, dans le sens de la longueur de la salle, un mur bas sur lequel sont posées des auges, placées les unes à la suite des autres. Elles mesurent, dans leur partie creuse, 0.65 m à 0.90 m de long, sur 0.40 m de large et 0.25 m de profondeur moyenne. Leur rebord est à

1 m du sol. Il y en a près de quatre-vingts. Entre ces auges, sur leurs rebords latéraux, se dressent de petits piliers, hauts de 0.90 m, portant des bandes de pierre, au-dessus desquelles s'élève un nouveau mur. Ainsi sont constituées des baies rectangulaires, surmontant les auges. A des hauteurs variables, des œillets ont été pratiqués à travers les piliers, près des arêtes : la plupart du côté de la nef centrale, quelques-uns du côté opposé. Certains piliers ont deux œillets, plusieurs n'en ont pas du tout.

Le mur à auges offre, de distance en distance, des passages qui, en général, pouvaient être clos ; les uns sont au niveau du sol, les autres ont un seuil de 3.30 m à 0.50 m. Les montants de quelques-uns de ces passages sont percés d'œillets.

Par derrière, des murs transversaux, placés d'ordinaire à l'alignement des gros piliers de la nef, forment, de chaque côté de la salle, une série de compartiments, communiquant entre eux par un couloir. Ces compartiments étaient surmontés d'un étage. Les chambres supérieures s'ouvraient sur une galerie en bois (à 2.75 m du sol), portée par des corbeaux qui étaient encastrés dans le mur établi au-dessus des auges et qui faisaient une saillie de 1.50 m du côté de la nef. Les escaliers conduisant aux deux galeries se trouvaient aux angles de la salle.

On n'hésite pas en général à voir dans ce grand bâtiment une vaste écurie. Les auges représenteraient des mangeoires pour les chevaux ; les œillets percés dans les piliers auraient servi à attacher les bêtes ; les chambres du rez-de-chaussée et de l'étage auraient été des magasins pour les fourrages et autres provisions. Cependant, tout cela ne nous paraît pas aussi évident qu'on le dit.

Les bêtes auraient été bien rapprochées les unes des autres. De plus, il est malaisé, dans cette hypothèse, de s'expliquer l'utilité de certains œillets, pratiqués à travers des montants de portes, ou bien du côté opposé à la nef, en avant de ces compartiments où des chevaux auraient difficilement pu entrer. Je croirais plutôt que nous sommes ici en présence d'un réfectoire, quoique je ne puisse fournir aucune preuve à l'appui de mon opinion.

Il est vraisemblable, mais non certain, que la réédification de cette grande salle est contemporaine des travaux considérables que nous rapportons à la troisième époque, modification des parties hautes de la basilique, construction du baptistère, des cellules, de l'enceinte. La plupart de ces aménagements paraissent avoir eu pour objet de loger, d'isoler et de protéger des gens vivant en communauté autour de l'église primitive.

On n'a pas trouvé d'indices permettant de leur assigner une date précise. Certains archéologues les attribuent au temps de la domination byzantine. Mais les arguments qu'ils présentent sont assez peu solides. La construction des bâtiments de la troisième époque est sans doute fort médiocre, mauvaise même pour les chambres qui bordent l'église ; mais cela ne les date

pas du VI^e siècle, plutôt que du Ve. L'enceinte, bordée intérieurement d'un chemin de ronde et munie de tours, ne couvre que la moitié septentrionale de ce vaste ensemble.

Mais, si la même disposition ne se retrouve pas au midi, vers la ville, doit-on en conclure que c'est à cause de la proximité des fortifications élevées par les Byzantins autour de Theveste, fortifications qui auraient garanti le sud de l'établissement religieux ? Nous avons vu que ce côté était protégé par une première clôture, puis par les murs de la place et de la grande salle. C'était là une défense suffisante, et voilà probablement pourquoi on n'a pas construit au midi un rempart semblable à celui du nord. Selon M. Diehl, « *l'enceinte fortifiée qui enveloppe la basilique ressemble singulièrement aux remparts byzantins de Tébessa... Il est donc certain qu'à l'époque byzantine, l'ensemble de la basilique a été remanié* ».

Je suis au contraire frappé de deux différences très caractéristiques qui distinguent cette enceinte de la généralité des fortifications byzantines, y compris, naturellement, celles de Tébessa ; le mur est simple, tandis que le système byzantin consiste en deux murs parallèles, dont l'intervalle, plus ou moins large, est rempli par des matériaux divers ; les tours ne font pas saillies au dehors, tandis que c'est la règle dans les remparts byzantins. On sait que les Vandales démolirent les fortifications de la plupart des villes romaines d'Afrique ; mais il n'en faut pas conclure que leurs rois auraient interdit la construction d'une enceinte entourant un simple établissement religieux, enceinte qui, vu la faible épaisseur des murs, était plus propre à prévenir des razzias subites qu'à soutenir un siège sérieux. Ainsi donc, il n'y a aucune raison décisive pour faire descendre après 535 (année de la construction de la citadelle byzantine de Tébessa) la date des bâtiments de la troisième époque.

D'autre part, il convient de remarquer que le style des chapiteaux du premier étage de l'atrium et des tribunes de la basilique est le même que celui des chapiteaux de la basilique de Bénian, élevée entre 434 et 439.

Doit-on admettre qu'avant la construction des bâtiments que nous venons de décrire (troisième époque), la basilique et ses dépendances aient subi des dégâts plus ou moins considérables, qui auraient nécessité des travaux de réfection ? Cela est bien possible, mais on n'en a aucune preuve.

- Quatrième époque

Chapelle, au nord-est de la chapelle tréflée, on a mis au jour les ruines d'une chapelle, certainement plus récente que l'enceinte. Le bâtiment mesure 8.90 m de large et 8.40 m de long (sans l'abside). Il est précédé d'un portique, dont le front présente deux colonnes et deux pilastres

des arcades en pierre reliaient ces supports et le toit était en appentis. Par derrière, trois portes correspondaient aux trois vaisseaux intérieurs, que séparaient deux colonnades, terminées à chaque extrémité par un pilastre. Là aussi, il y avait des arcades. Le sol était dallé. A l'extrémité de la nef centrale, sur une profondeur de 2.90 m, correspondant au dernier entrecolonnement, le dallage est exhaussé de quelques centimètres. Cet espace réservé était fermé de la cité de la façade par une grille transversale, dont les encastremements sont encore visibles ; au milieu, quatre petites mortaises, dessinant un rectangle de 0.90 m sur 0.71 m, servaient à maintenir les montants de l'autel, qui était sans doute en bois. L'abside, de forme semi-circulaire, était encadrée par le mur d'enceinte et par deux contreforts, que l'on avait un peu allongés. Deux colonnes flanquaient l'ouverture et portaient l'arc de tête. Le sol du presbyterium est surélevé de 0.25 m; il est dallé. A droite, une sacristie a été également établie entre deux contreforts ; elle avait des portes sur le bas-côté voisin et sur le dehors. Une autre porte s'ouvrait au fond du collatéral de gauche, mais elle ne menait pas à une sacristie.

Dans le mur du même collatéral est ménagée une large baie, qui donne accès à une salle rectangulaire (6.60 m x 4.30 m), un peu en contrebas et dallée. Cet ensemble est d'une construction misérable : les matériaux, en particulier les éléments des colonnades, ont été pris ailleurs.

Portique, en face de l'entrée de la salle à auges, se voient les ruines l'un portique, avec un front de six colonnes.

Le mur de fond est percé de portes, conduisant à deux petites chambres, dont chacune contient deux auges, placées, comme dans la grande salle, sur un mur bas. A droite, les restes d'une cage d'escalier indiquent un étage. La disposition de ce bâtiment par rapport à deux des contreforts prouve qu'il a été construit plus tard que l'enceinte.

Nous devons encore mentionner les nombreuses sépultures (sarcophages ou toits en tuile) qui ont été trouvées entre la basilique et l'enceinte, au nord et à l'ouest. Cet espace servit de cimetière à une basse époque, et même bien après la chute de la domination byzantine. Une des cellules appliquées contre le mur de gauche de l'église contenait trois sarcophages, dans lesquels les corps étaient recouverts d'une couche de chaux : ces ensevelissements appartiennent sans doute à un temps où la chambre avait cessé d'être habitée. On a même trouvé des squelettes enfouis parmi les décombres du sanctuaire principal.

Des cendres, des débris de charbons, rencontrés un peu partout, attestent l'incendie ou les incendies successifs qui ont détruit la basilique de Theveste et ses dépendances.

3.3- Les spécificités que présente la basilique chrétienne de Theveste.

La basilique de Theveste présente un premier cloître, indépendant de l'*Atrium* ordinaire des basiliques paroissiales et monastiques élevées dans les premiers siècles chrétiens, les différences qu'il offre avec cet *Atrium* résident dans :

- Sa grande étendue.
- L'emplacement de ses entrées, qui soit pratiquées de manière à donner accès à l'église, sans qu'il soit nécessaire de traverser le préau dans toute sa surface.
- L'élévation du niveau des promontoires au-dessus du sol du préau.
- Une orientation convenable à la retraite, sous le ciel africain.

Ces diverses considérations réunies doivent faire admettre que l'enceinte qui précède la basilique de Theveste n'était pas un *Atrium* ordinaire, mais bien un cloître particulièrement réservé au clergé formant le *Presbyterium* de l'évêque.

Synthèse :

La basilique de Theveste présente des spécificités uniques dans son plan et ses composants, c'est une image qui mérite d'être revue.

Un monument de cette ampleur et de cette Magnificence, souffre de plusieurs plaies que lui balafre le visage majestueux, et qui doivent être soignées prudemment pour lui donner un nouveau souffle de vie, et lui essayer cette état malheureux.

Pour rendre l'image magnétiseuse de la basilique on opte pour : sa **Restitution** Avec la proposition de sa **Reconstruction** et sa **Reconversion**.

CHAPITRE IV : LA RESTITUTION DE LA BASILIQUE.

1. Introduction

La restitution archéologique n'est pas une nouveauté de nos jours. La pratique consistant à restituer des parties abîmées ou disparues des bâtiments historiques a débuté au XV^e siècle à Rome, même si le but de ces restitutions, loin de celui des restitutions actuelles, n'était pas forcément de conserver le patrimoine historique mais parfois de l'utiliser à des fins privées. Dans quelques cas, ces restaurations ont même comporté la destruction d'autres monuments anciens.

Depuis ses origines, la restitution a intégré plusieurs modalités dans sa conception ainsi que dans sa mise en place.

2. Définition :

- Nous considérons à l'heure actuelle la restitution comme une interprétation de l'architecture, faite à partir de l'élaboration d'hypothèses. Ces interprétations peuvent être représentées de manières diverses et sur des supports différents, sans déboucher nécessairement sur une restitution matérielle. En effet, une restitution peut être également montrée sous la forme d'un dessin sur papier ou d'une restitution numérique.

- La restitution n'est pas synonyme de reconstruction ou de reconstitution. Reconstruire signifie : « construire à nouveau », reconstitution signifie « replacer » des éléments qui se sont déplacés, qui ne sont plus sur place. En revanche, la restitution comporte l'interprétation d'éléments disparus.

Aux origines de la restitution archéologique se trouve un vieux débat entre deux modèles opposés de restauration qui se sont développés au XIX^e siècle. D'un côté, Ruskin représente un point de vue « conservationniste » et préconise la « non-intervention » sur les vestiges : « *It is impossible, as impossible as to raise the dead, to restore anything that has ever been great or beautiful in architecture.* » Du côté opposé, Viollet-le-Duc préconise la reconstruction totale des ruines : « *Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné.* » Ces deux modèles ont évidemment eu des implications sur les ensembles patrimoniaux, mais ce débat autour de la reconstitution des ruines s'est développé en particulier dans le domaine de l'architecture.¹⁷

³⁵ J.S. I Mestre, M.C.B.Franco, Problèmes généraux concernant la restitution en archéologie, colloque international de Béziers, patrimoine, 12 au 14 octobre 2005,

3. Les types de la restitution archéologique

Les deux tendances mentionnées ci-dessus ainsi que les traditions prédominantes dans la recherche dans les différents pays ont abouti à l'existence de plusieurs modèles de restitution :

3.1- Restitution du monument sur place :

La restitution sur place consiste à reconstituer de l'architecture ou des monuments sur les vestiges, en employant les matériaux et les techniques qui ont été attestés sur le site objet de reconstitution, dans le but de donner aux bâtiments un aspect proche de celui qu'ils avaient à l'époque de vie du site.

Ce modèle a été très tôt employé dans l'archéologie classique ; les exemples les mieux connus sont probablement ceux de Pompéi et Herculaneum.

La restitution sur les vestiges originaux possède une longue tradition dans le monde Anglo-Saxon, dans le nord de l'Europe ainsi qu'en Amérique du Nord. Dans les pays de l'Europe méridionale, ce modèle est moins accepté.

Nonobstant, les exemples de ce genre de restitutions sont assez nombreux en Europe. Nous mentionnerons à titre d'exemple le cas de Martigues (Bouches-du-Rhône, France) et celui d'Augusta Raurica (Suisse).

3.2- Restitution de volumes :

La restitution des volumes est également une action effectuée sur les vestiges, mais en employant des matériaux nettement différents de ceux qui sont employés sur le site. Il s'agit donc d'une restitution plutôt conceptuelle, qui n'essaye pas d'imiter les matériaux ni les textures des monuments ou des bâtis de l'époque.

Parmi les meilleurs exemples de restitution de volumes, nous devons signaler le cas de Piazza Armerina, en Sicile, où, sur les vestiges de murs originaux, des superstructures faites en métal et en verre suggèrent la volumétrie des bâtiments. Les thermes de Xanten, en Allemagne, correspondraient également à ce modèle. Dans ces restitutions, les parties restituées sont nettement différenciées des originales.

3.3- Modèle de transfert :

Ce troisième modèle est moins répandu que les deux précédents. Il s'agit du déplacement d'un site ou, plus fréquemment, d'une partie du site (un ou plusieurs bâtiments) à un emplacement différent de celui d'origine. Le cas le plus fréquent est celui de bâtiments déplacés du site original pour être intégrés dans un parc archéologique ou un musée en plein air ; parmi ces exemples, on

doit signaler celui de Skansen, créé au XIX^e siècle sur l'île de Djurgarden, à Stockholm, ainsi que celui du parc de Kolomenskoe à Moscou.

Dans d'autres cas plus récents, surtout dans le cadre de l'archéologie préventive, des sites archéologiques ont été transférés pour en éviter la destruction. Un exemple de ce modèle serait le Laténium (Neuchâtel, Suisse), qui a fait l'objet d'une communication dans ce même colloque.

3.4- Modèle de réplique :

La réplique correspond à la restitution partielle ou complète d'un site sur un espace séparé - même éloigné - du site, c'est-à-dire sur un espace où il n'y a pas de vestiges archéologiques.

La réplique est normalement faite près du site, juste à côté des vestiges originaux, mais elle peut également être faite à plusieurs kilomètres de distance. Les restitutions incluses dans ce modèle ont, dans la plupart des cas, un caractère expérimental. Il existe de nombreux exemples de ce modèle de restitution aux Etats-Unis, par exemple à Plymouth.

3.5- Modèle virtuel :

Le modèle virtuel consiste à montrer la restitution du site (ou d'une partie du site) sans la matérialiser physiquement, en employant normalement des moyens graphiques. La restitution virtuelle peut être matérialisée sous la forme de restitution numérique en 3D, mais aussi par l'emploi de dessins ou autres.

4. Les fonctions de la restitution

La fonction prioritaire de toute restitution matérielle devrait être la conservation des vestiges.

Une restitution qui n'est pas capable de garantir la conservation du site ou des vestiges n'a aucune justification. Une fois établi ce principe fondamental, il est vrai que la restitution archéologique peut remplir d'autres fonctions et utilités du point de vue de l'archéologie, de l'enseignement ainsi que du tourisme.

4.1- Les fonctions de la restitution dans le domaine scientifique de l'archéologie

Les restitutions réalisées suivant les critères de l'archéologie expérimentale ont des applications diverses dans le domaine scientifique de l'archéologie. L'expérimentation permet la vérification des hypothèses de restitution faites autour des bâtiments anciens. Dans quelques cas, l'expérimentation peut comporter le retour sur le terrain pour des vérifications ultérieures et, si nécessaire, la reformulation des hypothèses, c'est-à-dire que les résultats de l'expérimentation peuvent avoir comme conséquence la modification partielle ou totale de l'hypothèse de départ. De

cette manière, la reconstruction permet d'avancer dans la connaissance de l'architecture du passé grâce aux aspects suivants :

- Tout d'abord, la restitution fondée sur l'expérimentation permet de tester la résistance des matériaux de construction et des structures ainsi que la stabilité des bâtiments, ce qui permet de vérifier si les hauteurs restituées sont vraisemblables. De même, la restitution permet de tester l'imperméabilité des superstructures (surtout dans le cas des toitures de terre).
- La restitution permet également de tester les conditions d'habitabilité des espaces (vérification des températures et humidité à l'intérieur des bâtiments restitués, vérification du tirage des foyers et des fours, de l'élimination de la fumée...). La vérification de ces conditions est possible seulement dans un bâtiment restitué à partir des matériaux et techniques originaux. De même, la restitution permet de vérifier la durée des constructions et également les besoins d'entretien de celles-ci, en particulier dans le cas de l'architecture en terre et en bois : dégâts subis par les murs et les toitures à cause de l'érosion, surtout après les orages, périodicité nécessaire de réparation de toitures, etc.
- L'existence de bâtiments restitués permet également d'examiner et d'analyser les pathologies qui attaquent ces bâtiments.
- La restitution permet enfin d'analyser les volumes de matériaux employés pour les bâtiments eux-mêmes.

La restitution comporte par ailleurs plusieurs inconvénients ou limites.

- Tout d'abord, le coût de ces projets est normalement élevé (matériaux, main-d'œuvre, etc.).
- Deuxièmement, les expérimentations sont toujours partielles, étant donné l'impossibilité de reproduire la totalité de ce qui entourait les bâtiments restitués : par exemple, nous ne pouvons pas restituer le climat d'une période déterminée. De même, il y a toujours le risque d'inclure des anachronismes dans la restitution.
- Une troisième limite importante est celle des difficultés pour vérifier les hypothèses. La restitution permet de vérifier si l'hypothèse est vraisemblable, mais ne permet pas d'arriver à démontrer que les bâtiments du passé étaient tels que nous les avons restitués.
- Enfin, la limite principale de cette méthode est marquée par les limites mêmes de la connaissance archéologique. Les connaissances obtenues par la méthode

archéologique sont en effet limitées lorsqu'il s'agit d'interpréter l'architecture et restent sur un terrain très hypothétique. L'utilisation de la restitution et de l'expérimentation peut nous permettre d'aller au-delà de ces limites et d'ouvrir de nouvelles attentes. D'autre part, l'expérimentation se situe sur une zone de frontière, avec les dangers que cela comporte, notamment celui d'aller au-delà de ce qui est scientifique et de devenir ridicule.

4.2- Les fonctions de la restitution dans le domaine de l'enseignement

La restitution archéologique a évidemment des applications dans le domaine de la pédagogie du patrimoine, dans les aspects suivants :

- Le public en général a des difficultés pour conceptualiser l'espace, pour interpréter un plan à deux dimensions ; de même, il a des problèmes pour convertir les échelles. La restitution tridimensionnelle et à échelle réelle résout ces difficultés, étant donné qu'elle nous permet d'entrer et de circuler dans les espaces.
- Au-delà de la compréhension des espaces et des volumes, la restitution nous rapproche des techniques et des solutions employées dans le passé pour résoudre certains problèmes, ce qui rend possible la compréhension du fonctionnement des sociétés rurales et anciennes.
- Finalement, l'apport le plus important de la restitution fondée sur l'archéologie expérimentale est qu'elle permet d'expliquer les procédés ou, ce qui est pareil, la méthode de recherche archéologique (en employant le mot procédé comme une traduction du mot anglais *Skill*).

La restitution a néanmoins quelques limites du point de vue de la pédagogie du patrimoine.

- D'une part, même si nous venons d'affirmer que la restitution permet d'expliquer les procédés, souvent les archéologues n'ont malheureusement pas cette vision pédagogique. Les résultats des restitutions ne sont en conséquence que des visions statiques qui n'expliquent pas la recherche et les données qui ont mené à l'élaboration des hypothèses de restitution matérialisées. La restitution laisse passer cette chance et choisit de montrer une vision statique du site ou des bâtiments, sans expliquer les procédés.
- La restitution présente un état de la vie du site ou du bâtiment, mais peut difficilement expliquer les axes temporels, représenter les différentes phases de vie du site ou l'évolution de celui-ci. La difficulté pour expliquer différents moments de la vie du site comporte souvent une « priorisation » temporelle, le choix d'une phase

– celle qui est la mieux connue ou la mieux conservée –, pour la montrer au public, au détriment du reste des phases de vie du site.

- Le risque du « présentisme », c'est-à-dire de la présence intrusive d'éléments de notre présent qui contaminent l'interprétation du passé est, enfin, un des problèmes qui menacent la restitution.

4.3- Les fonctions de la restitution dans le domaine du tourisme et de la présentation du patrimoine :

L'intérêt de la restitution du point de vue de la présentation du patrimoine nous paraît évident. Dans ce sens-là, la restitution aurait des applications intéressantes dans le domaine du tourisme :

- Tout d'abord, la présentation d'un site offre une vision plus « complète » et épargne au visiteur l'effort d'imaginer les parties non conservées. La restitution permet que les sites soient compréhensibles pour un public large, sans que les visiteurs aient besoin de connaissances, scientifiques quel que soit leur âge.
- La visite d'un site restitué, qui inclut des espaces où les gens peuvent entrer et circuler, et qui peut par ailleurs posséder des répliques d'objets, voire des objets pouvant être manipulés par le public, offre évidemment un caractère ludique largement supérieur à celui de la visite d'un site sans restitution.
- Le site restitué stimule l'imagination du visiteur, qui peut plus facilement aller au-delà des bâtiments et des objets qu'il observe. De même, la restitution permet la création d'images nouvelles, qui peuvent être employées en tant que ressource touristique dès l'origine de la visite. Avant le déplacement, le visiteur a toujours une image mentale de ce qu'il va voir mais aussi de ce qu'il peut obtenir de la visite. L'image mentale et les attentes de la visite du site seront différentes en fonction du modèle de présentation du site.
- La restitution permet au patrimoine culturel de devenir un produit touristique.

Pour notre cas on va opter pour la restitution du monument sur place. Donc qu'elle est le procédé à suivre pour trouver l'image initiale de notre monument ?

C'est en quelque sorte à partir de ces deux tendances opposées que sont apparus les différents modèles de restitution archéologique encore en vigueur, dans lesquels on retrouve la confrontation entre restitution et préservation des ruines telles qu'elles existent encore.

5. Les trois composantes d'une restitution

L'image de restitution d'un monument comprend trois parties :

- La première (ou partie connue) correspond à ce qui subsiste de l'édifice (ses structures restées en place).
- La seconde (ou partie reconstituée) est celle qui a été rétablie grâce à l'anastylose (étude des blocs épars remis dans un ordre pertinent)
- La troisième (ou partie complétée) est celle qu'il a fallu ajouter, en se fondant sur une étude comparative et des hypothèses, afin de parvenir à une image complète et cohérente de l'édifice.

Que ce qu'une *Anastylose* ?

Signifiant d'après ses racines grecques littéralement « redresser les colonnes », ce mot désigne par extension l'art de repositionner les blocs épars, de les replacer dans le bon ordre par rapport aux structures restées en place. L'anastylose permet la reconstitution partielle (réelle ou graphique) des parties d'un édifice dont les fragments ont été retrouvés.

Le chercheur confronté au problème de la restitution d'un site est obligé de considérer trois, types de données :

- Les données connues : Les données connues correspondent à tout ce qui a été retrouvé concernant le site : tous les murs subsistants (que nous appellerons « structures en place »)
- Les données cachées : Les données cachées sont celles qui existent encore mais qui restent à découvrir. Il s'agit des vestiges enfouis, des inscriptions et des archives non découvertes ou non encore exploitées.
- Les données détruites : Les données détruites représentent généralement un pourcentage important de l'ensemble des données qu'il faudrait avoir pour pouvoir raisonner exclusivement par déduction. Il s'agit des murs arrachés, des blocs pillés et réutilisés ailleurs sans que l'on ne sache où, des blocs broyés ou brûlés.

6. Les trois types de raisonnement possibles

Déduction, abduction, induction, tels sont les trois types de raisonnements (ou inférences) possibles.

- La déduction

Le seul raisonnement logique possible qui soit sûr et sans faille est la déduction. Souvent pour l'illustrer les manuels citent en exemple la phrase suivante : « Tous les hommes sont mortels, Socrate est un homme donc Socrate est mortel ». Le « donc » dont est assortie la déduction est d'une logique implacable. La déduction est le type de raisonnement le plus solide que l'on puisse employer dans une démonstration.

- L'abduction

Ce type de raisonnement a peu de valeur sur le plan scientifique car il consiste à pronostiquer sans plus ample démonstration que les caractéristiques d'un cas particulier correspondent à toute une catégorie d'objets semblables. J'ai vu un temple corinthien et je pense que beaucoup de temples, voire que tous les temples sont corinthiens.

- L'induction.

Ce type de raisonnement consiste à dire que les caractéristiques communes à une série d'exemples étudiés valent pour toute la catégorie correspondante. J'ai vu un temple corinthien, puis deux, puis trois, puis quatre à Dougga, donc tous les temples de Dougga sont corinthiens. Ceci est en réalité une hypothèse qui peut se révéler être fausse. L'induction comporte donc des risques. En effet, il existe au moins un temple toscan à Dougga (le temple dit de la Victoire de Caracalla).

7. Le procédé de la restitution sur place de la basilique chrétienne de Theveste :

- Inspection approfondie du site (prise de photos, enregistrements des remarques... etc.)
- Effectuer des fouilles sur la totalité du site, pour permettre de connaître le plan complet du site, les phases principales d'occupation et l'évolution de son urbanisme.
- Faire un relevé exact de l'état de fait (existant).
- Détermination des altérations.
- Procéder à une recherche historique approfondie : chercher tout document et toute information correspondent au descriptif du monument, ou image sur papier, pièce de monnaie, illustration gravée...etc. ainsi que se référencer à tout monument similaire, style architectural et éléments architectoniques employés.
- L'étude des matériaux utilisés.
- Etablir l'hypothèse de l'image conclue.

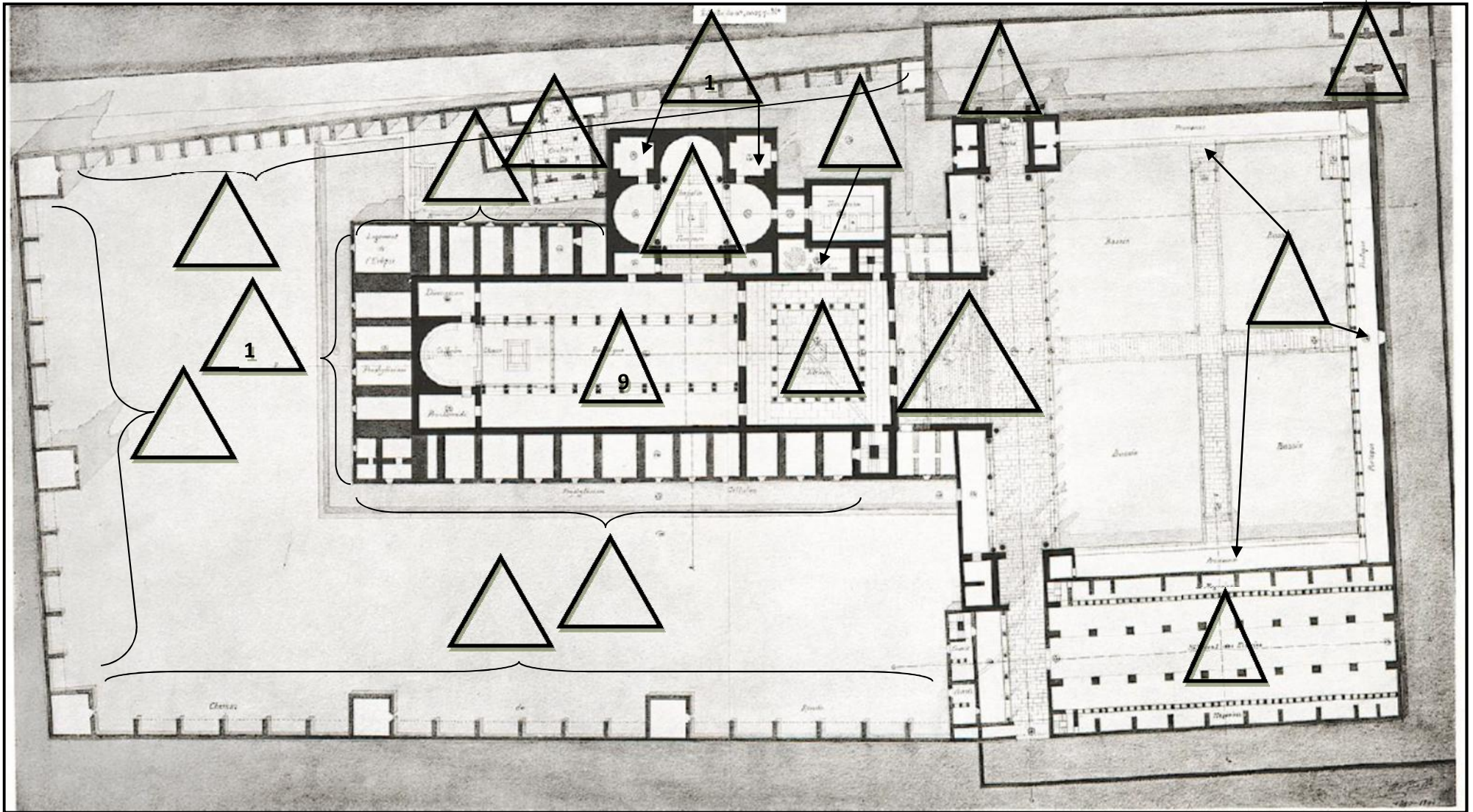
- 7.1- Visites d'investigation : des visites d'investigation ont été effectuées pour les prises de photos et la composition d'un portfolio pour tous les composants du site, après avoir récupéré un plan détaillé effectué par A. Ballu. (fig. 22)

Description de la basilique :

Les restes de l'antique Monastère de Théveste sont distants d'environ 460 mètres, au nord, de la citadelle de Solomon : ils sont entourés d'une enceinte, qui a la forme d'un quadrilatère légèrement irrégulier, dont les grands côtés sont sensiblement parallèles aux murs Est et Ouest de la vieille ville et dont les dimensions (100 mètres sur 200 mètres) donnent une surface approximative de 20.000 mètres carrés. Les divers éléments composant l'ensemble du Monastère peuvent se classer de la façon suivante :

- Cour d'entrée et bâtiment de gardiens
- Porte d'honneur
- Cloître
- Ecuries
- Portiques
- Perron, porche ou portique d'entrée, tour
- Atrium ou parvis
- Baptistère
- Église et dépendances
- Chapelle funéraire
- Bâtiments accessoires
- Cellules et habitations des religieux
- Oratoire
- Grande cour intérieure, enceinte fortifiée et chemins de ronde.

Figure 16



Selon le descriptif donné par A.ballu

- **Cour d'entrée et bâtiments de gardiens (1)**

On ne pénétrait dans l'intérieur du Monastère que par une porte située du côté de la ville.¹⁸

Cette porte donnait accès à une première cour flanquée de bâtiments destinés aux postes de service et de surveillance; les bâtiments sont rasés aujourd'hui et leurs fondations seules subsistent.¹⁹



Cour d'entrée et bâtiments de gardiens – état existant-
(source –Auteure-)

Si, ne devant pas entrer dans le couvent même, on n'avait affaire qu'aux écuries, on tournait immédiatement à gauche en suivant l'allée bordée par le mur d'enceinte Sud, puis on longeait le mur Ouest jusqu'à l'endroit où venait aboutir la grande voie transversale du Monastère.²⁰

- **Porte d'honneur (2)**

Revenons à la cour d'entrée qui communiquait avec l'intérieur des bâtiments par une porte monumentale disposée latéralement, et dont un arc est encore debout. Sur la face extérieure, cette arcade était ornée de quatre colonnes adossées à des pilastres et reposant sur des piédestaux: sur la face intérieure du portail deux grosses colonnes de marbre montant du sol supportaient un entablement richement sculpté et surmonté de statues²¹.



Porte d'honneur (source –Auteure-)

En face de l'entrée se trouve la grande allée, qui partageait en deux portions inégales l'ensemble des constructions, et dont l'extrémité aboutissait à un autre passage semblable au portail Est et décoré aussi de colonnes

¹⁸ L'accès actuellement a été changé, il donne vers la route de Sicca.

¹⁹ Les fondations ont été surmontées en construisant deux pièces en état délabré.

²⁰ Cette allée actuellement fait partie d'une voie mécanique contournant la clôture des ruines.

²¹ Les deux colonnes sont en demi-fût.

portant des figures²².

Sur le côté droit de cette allée se dressent des portiques encadrant un majestueux perron qui aboutit à l'église précédée de son atrium et de son porche (*Narthex*).



La Grande Allée (source –Auteur-)

- **Cloître (3)**

Le côté gauche de la voie longe (la grande Allée), on trouve le cloître ou préau entouré sur deux autres côtés par des promenoirs découverts, élevés de dix marches et, sur la face du fond, par un portique à arcades extradossées et supportées par des colonnes doubles, surmontées de chapiteaux d'un style gréco-romain²³.

Espace entouré par le cloître



Promenoir droit



Promenoir droit



Portique à arcades

(Source –Auteur-)

L'espace rectangulaire entouré par le cloître est divisé en quatre parties à peu près égales, par deux allées disposées en croix et, entièrement clôturées par des balustrades de pierre²⁴. Le sol de ces quatre rectangles ainsi isolés, et dans lesquels on ne pénétrait par aucune ouverture, se composait d'une chape en béton de 0.50 m d'épaisseur destinée à contenir de l'eau²⁵.

²² Le portail Ouest est pratiquement disparu, ainsi que l'une des colonnes garde encore son chapiteau, mais l'autre est en demi-fût.

²³ Les arcades du cloître sont disparues, ce qui reste sont juste les socles des colonnes.

²⁴ Aucune d'elles n'existent aujourd'hui.

²⁵ Actuellement on trouve que de la terre.

De plus, les trois perrons établis à l'extrémité des allées sont percés à leur partie inférieure de conduits ménagés dans les maçonneries²⁶. Les deux bassins disposés au Sud, le long de la colonnade, communiquaient donc entre eux par l'un de ces petits canaux; les deux autres conduits servaient de trop-pleins aux bassins ci-dessus et conduisaient leurs eaux dans les bassins Nord dont les radiers étaient établis à un niveau moins élevé que celui des deux premiers rectangles.



Percement au niveau du perron (source –Auteur-)

Une fontaine située à l'angle Sud-est débitait les eaux qui se décantaient dans un petit bassin dont les parois sont encore intactes²⁷.



Le reste du bassin et de la fontaine (source –Auteur-)

Bien qu'il soit difficile de préciser avec certitude l'usage de ces pièces d'eau dont le niveau affleurerait sensiblement le sol dallé du cloître et de la grande avenue, ils pensaient qu'elles avaient pour but de maintenir le long des promenoirs une humidité produisant une fraîcheur relative forte agréable pendant l'été; peut-être servaient-elles de viviers destinés à l'alimentation du personnel du couvent, soit en temps de paix, soit en cas de siège. Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que l'espace entouré par le cloître devait, conformément aux usages monastiques, être primitivement affecté au cimetière des moines et que l'établissement des chambres d'eau date d'un remaniement des constructions.

L'entrée du cloître du côté de la voie principale était fermée par une grille de bronze dont les traces sont encore visibles²⁸.

- Écuries (4)

A l'extrémité de la grande allée sur le côté gauche en sortant du portail d'entrée, s'élève un vaste bâtiment d'écuries avec salles annexes à deux étages destinées à l'emmagasinement des fourrages, litières...etc.²⁹



Le reste du bâtiment des écuries (source –Auteur-)

²⁶ Ces trous existent toujours.

²⁷ On trouve aujourd'hui que le tracé et une partie de la fontaine.

²⁸ Les traces sont disparues.

²⁹ Ce qui reste des écuries c'est le rez-de-chaussée.

De grands corbeaux de pierre, encore encastrés dans le mur, supportaient une galerie en bois servant de circulation intérieure et donnant sur les magasins à fourrages de l'étage supérieur, auquel on accédait par des escaliers dont nous avons retrouvé les restes.



Les corbeaux sont bien appareus
(source –Auteure-)

Les écuries ont gardé leurs mangeoires ou auges de pierre en parfait état; elles étaient disposées de manière à donner à manger à quatre-vingts chevaux à la fois.

Toutes les auges sont séparées par des montants également en pierre portant des trous dans lesquels étaient passées les cordes destinées à attacher les chevaux.



Les trous pour attachement des
cordes des chevaux
(Source –Auteure-)

Comme il est facile de le remarquer en examinant avec un peu de soin les parements des murailles, le bâtiment a été à une certaine époque l'objet d'une réfection, que la transformation du bâtiment a été opérée au temps de Solomon, comme l'indique le mode de construction adopté.

Cette construction d'ailleurs, laisse fort à désirer sous le rapport du soin et de la bonne assise des fondations, qui se sont affaissées en maints endroits; les lignes des mangeoires notamment n'offrent pas la rectitude voulue. Nous ferons toutefois remarquer l'ingénieuse disposition de la coupe des pierres servant de queues aux corbeaux ; les joints sont inclinés de façon à empêcher tout déversement.

L'extrémité de la grande voie, sur laquelle était disposée la porte des Écuries, aboutissait au passage de sortie,³⁰ dont nous avons déjà parlé et qui, en contournant les Écuries et le flanc Sud du cloître, conduisait à l'unique entrée du Monastère, à portée de la surveillance des gardiens.

De l'autre côté de la voie, deux petites écuries précédées d'un portique à six colonnes et munies de quatre mangeoires semblent avoir été réservées à des coursiers de luxe qu'on ne voulait pas mettre dans l'écurie commune.



L'un des écuries séparé.
(Source –Auteure-)

³⁰ Cette sortie est fermée.

- Portiques (5)

Revenons à la partie centrale de la grande allée sur le côté droit de laquelle se dresse le grand perron flanqué, comme la face intérieure de chacun des deux passages ci-dessus décrits, de deux colonnes portant jadis des statues religieuses en métal ou autre matière précieuse.



Le grand perron (Source –Auteur-)

Toujours à droite de la voie, de chaque côté du perron, sont disposées des galeries exposées au Midi. Elles devaient servir de promenoirs et d'abris aux religieux, spécialement pendant la saison d'hiver, ainsi qu'aux étrangers visiteurs ayant besoin de communiquer avec les moines et n'ayant pas le droit de pénétrer plus loin. Ces portiques étaient soutenus par quatre colonnes, dont deux adossées à un mur; la largeur des entrecolonnements nécessitait l'emploi d'architraves en bois. Couverts par un toit en appentis, les portiques étaient fermés par des clôtures de pierre, sauf dans les travées du milieu par lesquelles on avait accès.



Vue du narthex sur le reste des portiques droits (Source –Auteur-)

- Perron, Porche ou Portique d'entrée, Tours (6)

Le grand Escalier de dix-sept marches mène en droite ligne à la Basilique ou Église, laquelle est précédée d'un Atrium dont les entrées étaient elles-mêmes protégées contre le soleil et les intempéries par un Portique d'entrée ou Porche soutenu par huit colonnes³¹ dont les substructions seules existent encore.



Le reste du portique d'entrée- porche ou *narthex*- (Source –Auteur-)

³¹ On peut distinguer deux types de fût des colonnes l'un est lisse et l'autre est cannelé.

A l'entrée de l'Atrium, symétriquement disposées, quoique de dimensions différentes, s'élevaient deux Tours. Nous y avons trouvé les traces d'escaliers conduisant au premier étage de l'Atrium, lequel étage devait forcément exister, puisque c'est par lui seul qu'on pouvait accéder aux bas-côtés de l'Église.



Le reste du portique d'entrée, et l'une des tours qui serve d'escalier (Source –Auteure-)

- **Atrium ou Parvis (7)**

Les arcades de l'Atrium servant de portes, ont conservé sur leurs seuils les trous de pivots de leurs vantaux de bronze. Les galeries de pourtour, aux colonnes espacées de 4 mètres, étaient certainement, ainsi que les portiques ci-dessus décrits de la grande voie, couronnées par des plates-bandes de bois, la pierre ne pouvant être facilement utilisée pour des portées de cette dimension.



Le reste des bases des arcades de l'Atrium (Source –Auteure-)

Au centre de l'Atrium formé par un quadruple galerie, on voit la fontaine servant aux fidèles pour faire leurs ablutions avant de pénétrer dans l'édifice.



Atrium (au centre la vasque d'ablution) (Source –Auteure-)

Les colonnes de l'Atrium se composent également de débris romains. Elles ont été formées de bases et de fûts antiques en marbre ou en pierre avec cannelures parfois, et surmontés de chapiteaux romains ou byzantins.

- **Le Baptistère (8)**

Sur le flanc droit de l'Atrium une porte conduit au Baptistère, salle exiguë dont le peu d'importance étonne, mais qui a conservé sans altération sa cuve baptismale disposée, suivant l'usage de l'époque, au niveau du sol et garnie de degrés qu'on descendait pour subir l'immersion.



Le Baptistère (on peut voir la cuve baptismale) (Source – Auteure-)

Comme pour la *phiale* de l'Atrium, l'écoulement des eaux était assuré par une canalisation, encore bien conservée de nos jours et figurée sur le plan.



La cuve baptismale (les trous de la canalisation d'eau sont apparents) (Source –Auteure-)

- **Église et dépendances (9)**

Nous entrons enfin dans l'Église dont la forme est celle des basiliques antiques avec deux bas-côtés, une abside demi-circulaire surmontée de l'arc triomphal, et les deux pièces secondaires, disposées au bout de chaque collatéral, qui remplissaient alors le même office que les sacristies modernes. La sacristie de droite s'appelait *Thésaurus* : on y rangeait les vases précieux et les vêtements du clergé; dans celle de gauche, *Evangelium*, on déposait les livres sacrés. Les substructions de l'autel sont encore entourées par les chancels de pierre qui l'isolaient du commun des fidèles et se composaient de dalles posées debout (*Transennac*), maintenues par des pilastres carrés surmontés de fleurons.



La nef centrale de l'église (au fond c'est l'abside) (Source –Auteur-)



Le bas-côté gauche terminé par une salle (Source –Auteur-)



Le bas-côté droit terminé par une salle (Source –Auteur-)

La Basilique, dont les dimensions sont de 46 m de longueur sur 22 m de largeur, est la partie la plus importante, cela se conçoit, du Monastère. C'était aussi la plus ornementée sous tous les rapports. On trouve, en effet, les dallages entiers des mosaïques des nefs et des pièces de service. Dans la grande nef centrale dont la largeur est de 8 mètres, il y a trois compositions différentes, plus riches les unes que les autres; dans les nefs latérales un dessin géométrique aux couleurs brillantes, encadre des motifs dont aucun n'est semblable; les salles secondaires sont également très ornées³².



Le reste du dallage en mosaïque au niveau du bas-côté gauche (Source –Auteur-)

Il y'a aussi des traces de placages de marbre qui revêtaient les soubassements ainsi qu'un grand nombre de fragments de belles colonnes de marbre dont le triple étage supportait des consoles de pierre admirablement sculptées.



Le reste des colonnes en marbre (Source -Auteur-)

³² Actuellement tous les ornements sont disparus.

L'Église se composait de trois nefs et possédait trois étages de colonnes superposées³³; les deux premiers étages, dont les hauteurs étaient sensiblement égales, étaient de construction et de style romains. Le troisième formait un étage d'attique dont les colonnes étaient surmontées de chapiteaux, encore existant pour la plupart. Ces chapiteaux portaient directement les corbeaux.

Au point de vue de la structure, l'architecte antique a procédé avec une logique et une habileté, il a préoccupé de bien mettre en rapport les parties portantes avec les parties portées.



Des colonnes qui sont encore complètes
(Source –Auteur–)

- **Chapelle funéraire (Trifolium, Trichorum ou Cella trichora) (10)**

Dans la partie antérieure du mur du collatéral de droite de l'église, une grande arcade donne accès à une chapelle à trois absides demi-circulaires couvertes en demi-coupoles et fermées par des arcs de tête supportés par des colonnes de marbre. La partie centrale n'était pas voûtée en coupole, mais fort probablement en arc de cloître³⁴, si l'on considère plusieurs chapelles de même disposition qui existent en Afrique ; le mode de construction employé ici diffère donc de celui de la Basilique, couverte par une simple charpente.



Le Trifolium –vue de ses escaliers- (Source –Auteur–)

Le sol était pavé de mosaïques de marbre presque entièrement disparues aujourd'hui; des trois absides, celle du Nord seule en a conservé quelques débris.

Le Trifolium n'était autre chose qu'une chapelle funéraire, entourée de salles annexes et de service, dans lesquelles d'autres tombeaux ont été découverts.

³³ Il en reste qu'un seul étage, dont les colonnes sont toutes en demi-fût sauf deux qui portent encore leurs chapiteaux et surmontées des arcades et du début de l'étage suivant.

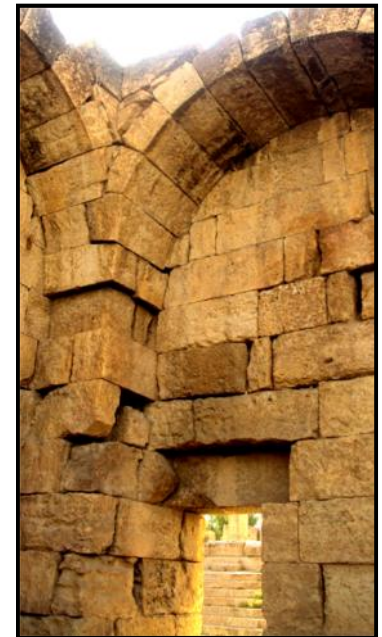
³⁴ Actuellement il n'y a aucune couverture mais un reste des colonnes dans chaque coin de la partie centrale.

Quelques salles annexes au Trifolium. (Source –Auteur-)



- Bâtiments accessoires (11)

Les deux salles annexes situées sur le flanc Est de la Chapelle funéraire ont conservé les arcs doubleaux de leurs voûtes d'arêtes. Elles étaient couvertes par un toit de tuiles en appentis et montaient moins haut que les absides dont les extrémités étaient surmontées de pignons. Elles étaient, à l'intérieur, sans doute ornées de placages de marbres ; à l'endroit de la naissance de la voûte, on voit encore l'excavation où étaient incrustées les corniches. Deux salles voûtées situées au Sud communiquaient exclusivement avec le *Trifolium*.



L'une des salles annexes au trifolium qui conservait ses arcs doubleaux (Source –Auteur-)

- Cellules et habitations des religieux (Presbyterium) (12)

Sur toute la longueur des bas-côtés, ainsi que contre le chevet de l'Église, sont disposées, au nombre de vingt-trois, des salles qui servaient jadis d'habitations aux religieux et à l'évêque.

A ce prélat, bien entendu, devait être réservée la pièce la plus vaste; c'était donc probablement celle qui forme l'angle Nord-est des bâtiments. Toutes les cellules sont bien aérées,



L'une des salles annexes au trifolium qui conservait ses arcs doubleaux (Source –Auteur-)

avec deux rangs de petites baies pratiquées dans le haut; l'absence de salle commune pour les repas explique les dimensions relativement importantes des cellules qui étaient couvertes par un

appentis s'appuyant sur les murs extérieurs de l'Eglise. Leur disposition offre beaucoup d'analogie avec les logements des prêtres.



Un type de petite baie dans les cellules des religieux
(Source –Auteur-)

**- Oratoire (dit chapelle de Gabinilla)
(13)**

Dans l'angle formé par la chapelle funéraire et par les cellules flanquant le bas-côté Est, il a été exhumé en dernier lieu les restes d'un petit oratoire ayant la disposition d'une basilique en miniature avec son abside demi-circulaire et ses collatéraux.



Vue de l'église sur la chapelle funéraire (Source –
Auteur-)

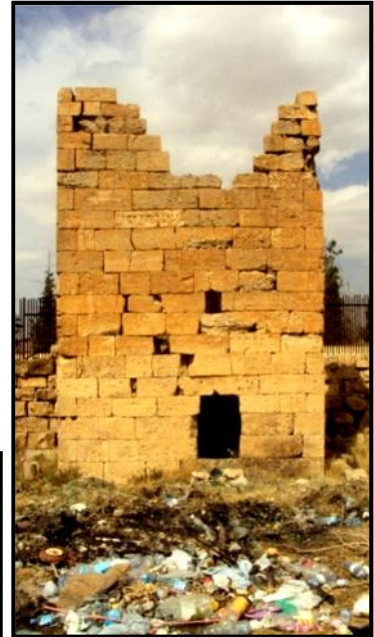
- Grande cour intérieure, Enceinte fortifiée et chemins de ronde (14)

La partie postérieure, autrement dit le chevet de l'oratoire, occupe l'intervalle de quatre des contreforts intérieurs de l'enceinte fortifiée. Les contreforts disposés perpendiculairement au mur de l'enceinte supportaient un chemin de ronde en charpente faisant communiquer entre elles les tours de défense dont le nombre était de six. Ces tours présentaient leur saillie à l'intérieur comme dans quelques forteresses romaines et byzantines d'Afrique. Il est possible, pour le cas qui nous occupe, qu'il fallait voir, dans cette disposition, des précautions prises dans le but de surveiller et au besoin de cerner facilement les pillards qui eussent pu se glisser parmi les nombreux pèlerins accourus des environs aux jours des grandes solennités.



Contreforts de l'enceinte (Source –Auteur-)

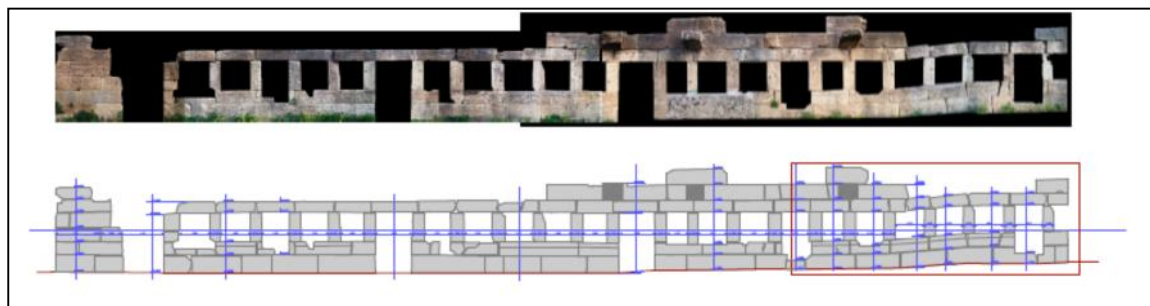
La grande cour intérieure était donc fermée du côté opposé à Théveste par une ceinture puissamment défendue ; du côté de la ville dont les fortifications peu éloignées garantissaient le Monastère, un simple mur sans tours ni crénelage suffisait. On remarquera avec quel soin la partie militaire de l'édifice avait été séparée du reste des bâtiments affectés aux exercices de religion et de méditation.



Tours de contrôle (Source –Auteure-)

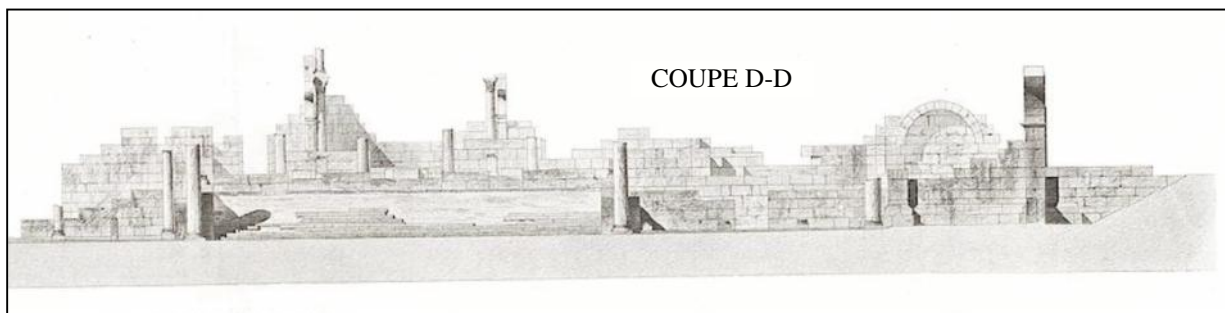
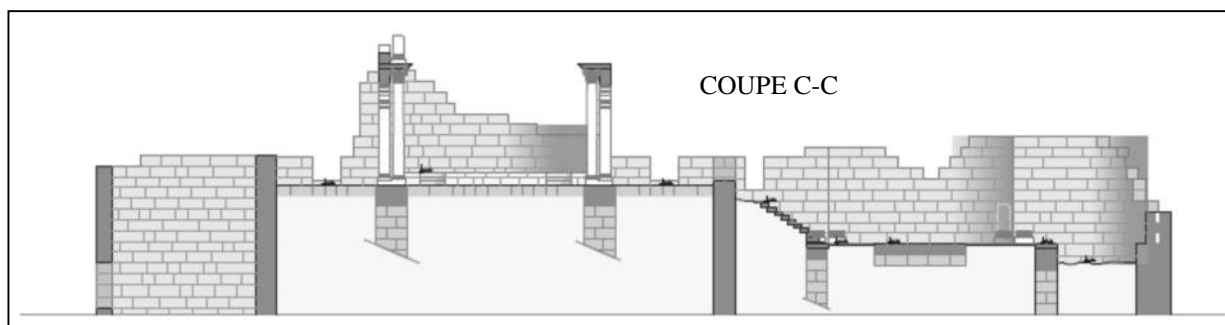
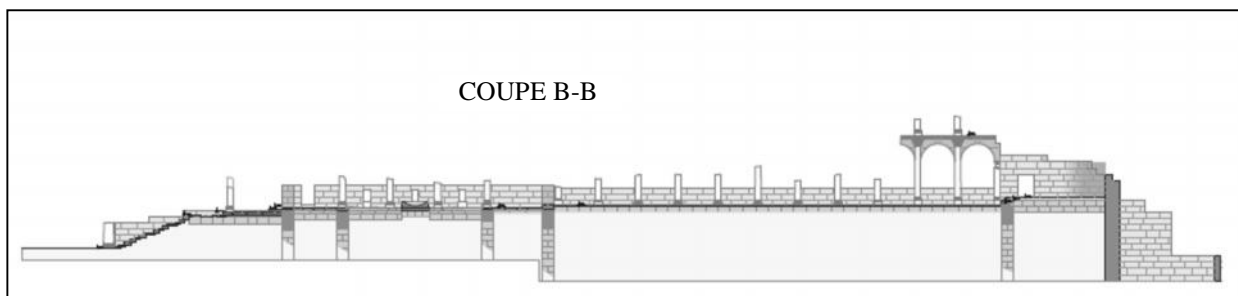
7.2- Faire des relevés exacts de l'état de fait (existant) :³⁵

En addition des photos un état des coupes et un relevé avec des cotations exactes doit se faire comme suit :



Coupe A-A avec cotation -bâtiments des

³⁵ Direction de la culture de la wilaya de Tébessa.



Coupes au niveau du bâtiment de l'église³⁶

³⁶ A. Ballu, le monastère byzantin de Tébessa, Ernest Leroux, 1897, PL IV (annexe).



Levé de la basilique

Source -Direction de la culture-

BASILIQUE CHRÉTIENNE ET SES DÉPENDANCES

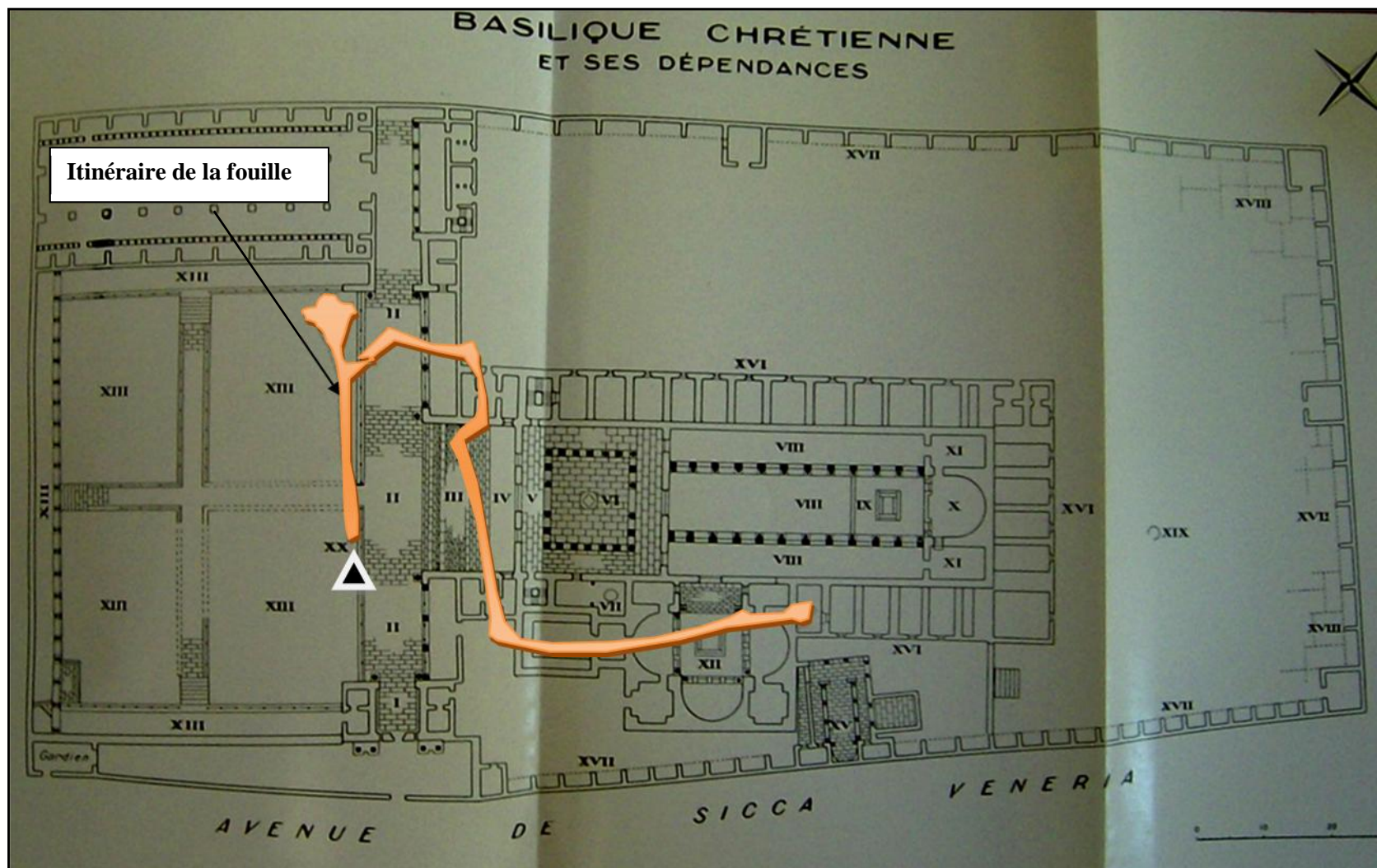


Figure 17

7.3- Détermination des altérations

La pathologie c'est l'ensemble d'altérations d'origine naturelle ou anthropique, qui affectent l'aspect, la durabilité ou la fonctionnalité d'une œuvre ou d'un bâtiment tant dans sa structure que dans ses matériaux.

- Lors des différents mouvements de la construction en pierre (vibration de la voie mécanique), ainsi que l'effet des intempéries, le mortier s'écrase et se dégrade, partiellement ou complètement. Les infiltrations des eaux à l'intérieur de la maçonnerie accentuent sa perte en cohésion et en résistance.



(Source –Auteure-)

- Les murs en pierre sont exposés aux différentes formes de fissures : verticales, en forme d'escalier, à 45°. La cause principale de fissures est le tassement différentiel des fondations.



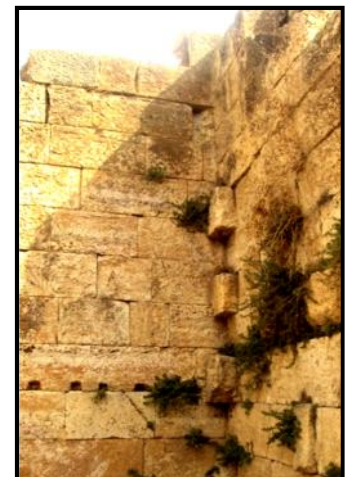
Tassement différentiel au niveau des écuries
(Source –Auteure-)

- poussée de végétations au niveau des différents parements de pierre ce qui engendre un affaiblissement des murs affectés.
- Apparition des désordres : la majorité des éléments constituant le monument sont détachés, ainsi que plusieurs d'eux sont disparus.



La majorité de l'ensemble du monument sont disparus
(Source –Auteure-)

Eléments détachés (Source –Auteure-)



Croissance de la végétation au niveau des joints
(Source –Auteure-)

- L'eau de pluie coulant en surface, donnant lieu à une « fosse humide » du terrain.



Eau stagnée (Source –Auteur-)



Mosaïque dégradée (Source –Auteur-)

- Mosaïque enterrée sous la boue.

- Dégradation de la pierre due à des facteurs biologiques et à la pollution atmosphérique ainsi que l'apparition des moisissures.



Pierres dégradées (Source –Auteur-)



Ordure (Source –Auteur-)

- L'insalubrité, les ordures, les plantes sauvages, et les brulures.

- Utilisation des matériaux étrangers des matériaux du monument (fer au niveau de la clôture, et le ciment pour le rejointoiement des joints dégradés).



Ciment pour joint et fer pour clôture (Source –Auteur-)



- Les faux niveaux phréatiques, aussi connus comme « eaux perdues » ou « eaux dispersées », ce qui a causé une poussée sur les murs (présence des drains au niveau des murs).
- Le monument est devenu refuge des vices sociaux.



Drains au niveau des murs (Source – Auteure-)

Récapitulation des altérations

ALTERATIONS DETECTEES	CAUSES	SOLUTIONS ENVISAGEES
<ul style="list-style-type: none"> - Humidité descendante dans les murs. - Décomposition du mortier d'hourdage entre les parements du mur - Manifestation des lézards - Manifestation des fissurations légères et diffusées. 	<ul style="list-style-type: none"> - exposition des joints des parements à l'air libre et aux intempéries. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etanchéisation des joints par un mortier étanche à base de chaux.
<ul style="list-style-type: none"> - Perte de la forme de la pierre (érosion) - Altération de la couleur de la pierre. - Manifestation d'une croûte noirâtre sur la surface du parement des murs. - Exfoliation, efflorescence en surface des pierres. - Présence de moisissures sur les parements. - Présence de la végétation dans les joints et entre les parements des murs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Causes naturelles. - Présences de l'eau et de l'humidité 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise-hors de l'eau des structures murales et nettoyage des parements (sablage). - Extraction de la végétation dès les racines, et rebouchage des cavités avec un mortier à base de chaux contenant un produit dés herbant.
<ul style="list-style-type: none"> - Effondrement de pans des murs supérieurs. - Désagrégation des maçonneries 	<ul style="list-style-type: none"> - Causes humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacer les pierres endommagées par des pierres identiques en mode coudre découdre. - Consolidation après étaie ment des parois et rejointoiement des lits et des joints.
<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation des escaliers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Causes humaines 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstruction.

- Ravage des fragments de colonnes et des pièces archéologiques (chapiteaux-mosaïque,... etc.) - Disparition du revêtement du sol et du mobilier d'agrément.	- Causes humaines.	- Restitution des éléments.
- Surélévation de l'enceinte par la mise en place d'une clôture métallique scellée à une poutre en béton armé.	- Cause humaine	- Restitution de l'enceinte et sa reconstruction avec ses tours.
- Propagation de la poubelle.	- Cause humaine.	- Nettoyage du site.

Après avoir consolidé les ruines restant du monument, et éliminer les sources des altérations, collecter le maximum des éléments détachés et fragmentés, on doit trouver la procédure convenable pour mettre les éléments trouvés à leur place et deviner le reste des éléments pour compléter l'image entière du monument.

- 7.4- Les fouilles : Comme c'est impossible d'effectuer des fouilles dans le site, on s'est référé aux fouilles déjà effectuées pour élaborer le plan pour le service cartographique du gouvernement général.³⁷ Où c'est dit que la basilique été chrétienne dès sa première pierre pour la gloire de la Sainte-Crespine. (fig.25).
- 7.5- Procéder à une recherche historique approfondie³⁸ : chercher tout document et toute information correspondants au descriptif du monument, image sur papier, ou sur pièce de monnaie, illustration gravée, récits...etc. ainsi que se référencer à tout monument similaire, style architectural et éléments architectoniques employés.
- Le style d'architecture : pour comprendre le style architectural il faut passer par le développement du plan des basiliques.

³⁷ M. Roger. LEONARD, TEBESSA Antique THEVESTE, les presses de l'imprimerie officielle à Alger, 1952, annexe.

³⁸ Chose qui a été déjà dans le Chronologie de construction de la basilique (CHAPITRE III : LA BASILIQUE DE THEVESTE: CONTEXTE GENERALE.

Les origines du plan basilical

a. La « Stoa » grecque :

En Grèce antique, l'*agora* est bordée de galeries couvertes. Ces galeries sont bientôt dédoublées en profondeur et donnent naissance à un type nouveau de bâtiment qui est : le portique ou « *Stoa* ». Galerie double ou triple, le portique sert avant tout à la circulation et à la réception d'une population dont la vie est rythmée par les occupations de l'*agora*. Rapidement, les portiques ont bientôt de multiples fonctions : marchés couverts, lieux de réunion, sièges de magistratures...etc. La transformation de galeries (lieux de passage) en véritable bâtiment, souligne l'idée d'un édifice construit par la cité sans être consacré ni aux jeux ni aux cultes, mais lié à l'exercice de la vie civile.



Figure 18

Le terme de « basilique » provient de « *Stoa Basileios* » - le portique du roi - siège de l'archonte-roi, haut magistrat d'Athènes chargé de fonctions religieuses et judiciaires. C'est de l'amalgame de ces deux fonctions, affaires et magistrature, que va naître l'édifice dont s'inspireront les chrétiens : la basilique civile de Rome.

b. La basilique romaine et le progrès dus à la charpente à entrait :

A Rome, la basilique civile a une double fonction : marché couvert et tribunal. C'est une vaste halle rectangulaire, divisée pour des raisons techniques en au moins trois parties longitudinales (vaisseaux) séparées par des colonnades qui soutiennent les murs supérieurs du vaisseau central, plus haut que les deux autres et éclairé directement par la lumière du jour. L'ensemble, couvert de charpente, se prolonge sur l'un ou plusieurs de ses côtés par un ou plusieurs hémicycles, ou absides, seules parties voûtées en pierre, où siègent les magistrats publics lors des plaidoiries.

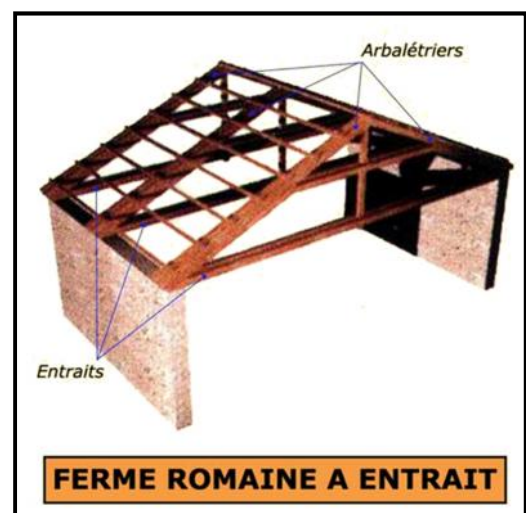


Figure 19

Dans certains palais romains, une structure architecturale identique sert de grande salle de réception, l'abside étant alors le siège des autorités princières, souvent précédée d'une estrade en bois ou en pierre.

Techniquement, la basilique romaine marque un net progrès par rapport à la stoa grecque : en effet, pour couvrir l'espace longitudinale de la stoa, les Grecs utilisent des supports horizontaux de pierre et de poutres qu'ils disposent d'une manière rudimentaire : cette technique interdit de franchir, en largeur, un espace important sans recourir à une multiplication de supports intérieurs (colonnes ou piliers).³⁹

Les Romains, et probablement avant eux les Grecs du monde hellénistique, en inventant la ferme ou charpente à entrain qui rend solidaire l'ensemble de la charpente, permettent la suppression des supports centraux de la charpente et ainsi l'élargissement de la nef centrale (jusqu'à 20 mètres). Pour élargir encore l'espace, défini par les limites techniques de la charpente, on édifie des galeries annexes, les « collatéraux ».⁴⁰



Figure 20

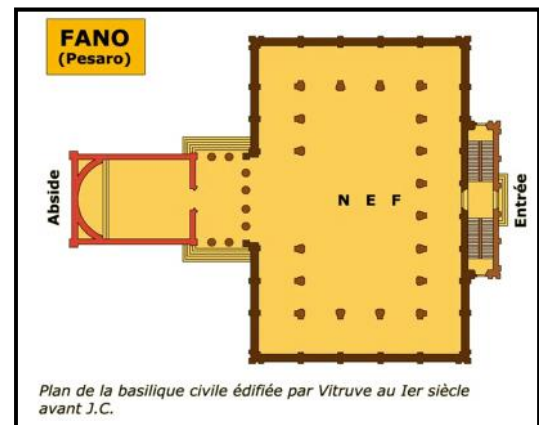


Figure 21



Figure 22

³⁹ La charpente grecque « classique » se comporte comme une maçonnerie, les pièces de bois reposent les unes sur les autres et l'ensemble tient par simple entassement. La largeur du vaisseau central dépend de la longueur de la poutre qui, e comporte comme un linteau ne peut guère dépasser 10 m de portée.

⁴⁰ La charpente « à entrain » est une invention hellénistique développée par les romains: la ferme profite des possibilités de tension et de flexion du bois selon le principe de l'arc, chaque ferme forme un triangle solidaire composé de deux arbalétriers, qui peuvent, en pilant sous les poids, transmettre leurs forces à une pièce horizontale, l'entrain, qui agit comme un tirant. Une telle charpente peut franchir une portée supérieure à 20 m.

c. L'apport chrétien

- **Les raisons du choix :**

Aucun édifice d'importance du culte chrétien ne remonte au-delà du IV^e siècle. À partir de 312 cependant, la « Secte » chrétienne tombe sous la protection de l'empereur Constantin. Le choix, alors, est soudain : les Chrétiens rejettent les temples anciens et prennent pour modèle la basilique civile.

L'évolution de l'architecture religieuse en Occident est totalement liée à ce choix originel.



Figure 23

- En premier lieu pour une raison liturgique : en effet, le lieu de culte païen par excellence, le temple, n'est pas conçu pour accueillir le public des « fidèles », mais uniquement les prêtres ou les fonctionnaires religieux. Or le culte chrétien est essentiellement celui de l'« Ekklesia » (ce terme désignait au IV^e siècle avant le Christ « assemblées des citoyens ») de l'assemblée, du rassemblement, la basilique, édifice public doté d'un vaste espace intérieur, s'impose d'elle-même.
- De plus, l'abside, lieu de l'autorité, symbole et lieu d'exercice de la justice signifie que désormais la maison de Dieu n'est pas seulement un lieu de prière, mais également un tribunal, où tous doivent connaître la loi impériale et la puissance du juge éternel et de ses magistrats.
- Enfin, par son emplacement, au cœur du forum, la basilique est par excellence l'édifice civil de la cité : en le choisissant pour modèle, les Chrétiens rejettent le temple et bien plus, placent l'édifice désormais chrétien au cœur de la vie civile, de la cité, « cité de Dieu ».

- **Les apports chrétiens**

Les chrétiens, non seulement s'approprient le plan basilical mais l'adaptent, le transforment tant dans la forme que dans le sens nouveau qu'ils donnent au bâtiment :

- Agencement du volume :

- La première modification concerne l'agencement du volume intérieur de l'édifice : l'entrée, située généralement sur l'un des côtés longitudinal de la basilique, est désormais ouverte sur le côté faisant face à l'abside : la basilique devient une nef qui dirige dès l'entrée le fidèle vers un lieu unique, où convergent les lignes de perspective et qui est bien souvent précédé d'un « arc triomphal » : l'abside est donc pour les Chrétiens le lieu même de la divinité. Souvent la voûte de l'abside est décorée du



Figure 24

Christ en majesté, et dans l'abside est installé le siège de l'évêque. Enfin l'abside est

précédée de l'autel du sacrifice qui désormais « entre » dans l'édifice (alors que dans le culte païen il est toujours situé à l'extérieur) et qui lui aussi change de sens en devenant « simulacre » de sacrifice et rituel de purification et de sanctification.

- La seconde modification, plus tardive, est celle de l'orientation de l'église : d'une manière générale, l'église est orientée, son abside tournée vers l'est, vers Jérusalem, préfigurant ainsi la Jérusalem céleste.
- D'autres modifications suivent : une cour carrée entourée de portiques, l'atrium, prend place à l'avant des églises. À partir du V^e siècle se substitue parfois à l'atrium un porche, *le narthex*, au-delà duquel les catéchumènes (personnes non encore baptisées) ne peuvent pénétrer. Dernier ajout, au plus tard au VI^e siècle, le clocher permet de ponctuer et d'indiquer les heures de prière et de convier les fidèles à se rassembler, tout en ayant un rôle de domination et d'observation d'où donner l'alarme en cas de danger.

- Ajout du transept

- La modification fondamentale réside dans l'ajout du transept, dont le rôle et la signification sont complexes ; le transept souligne l'appropriation chrétienne de la basilique, à laquelle est donnée une forme de croix, symbole de la Passion du Christ. De plus, en relation avec l'arc triomphal qui le précède, le transept magnifie

l'abside en libérant un espace qui amplifie la concentration des perspectives sur ce point précis du bâtiment.

- Mais l'ajout du transept répond aussi à un besoin, purement architectural : en effet, le volume intérieur d'un objet augmente plus rapidement que sa surface. Ainsi, une petite église dont on multiplie la surface par deux voit son volume intérieur quadrupler,

alors que la surface des fenêtres permettant d'éclairer ce volume ne fait que doubler. Dans ce cas, le transept pallie ce manque de lumière. En effet, les deux murs pignons du transept n'ayant qu'un faible rôle dans le maintien de la structure de l'église offrent deux surfaces supplémentaires permettant de multiplier portes et fenêtres sans fragiliser la structure de l'édifice, plus tard, c'est au sein de ces murs pignons que prendront place naturellement les roses romanes et les rosaces gothiques. La possibilité de percer des portes au sein des murs pignons du transept se révélera par ailleurs fondamentale pour la circulation des fidèles et des pèlerins au sein de l'édifice.

- 5.5-6 formulation des hypothèses : d D'après ce qui a été expliqué sur le plan des basiliques paléochrétiennes on peut tirer les volumes suivant pour l'*Eglise* et l'*Atrium*.

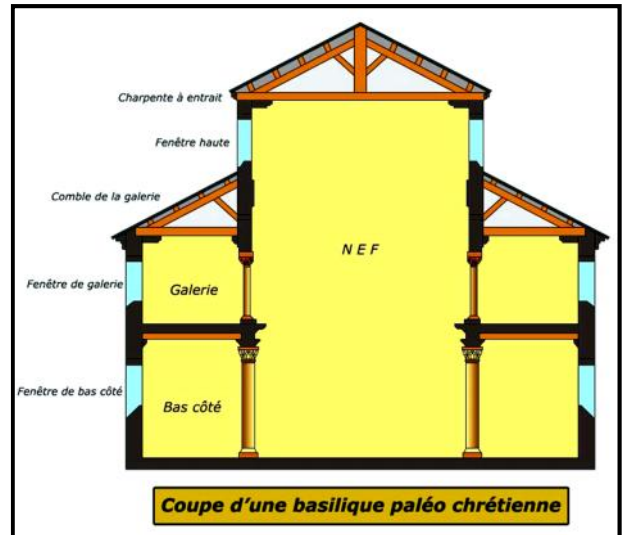
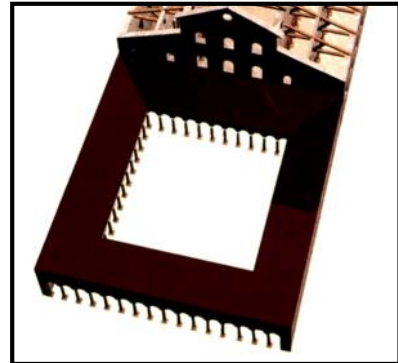


Figure 25



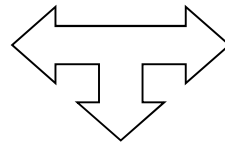
Eglise



Atrium



Pour le
Narthex :



Narthex

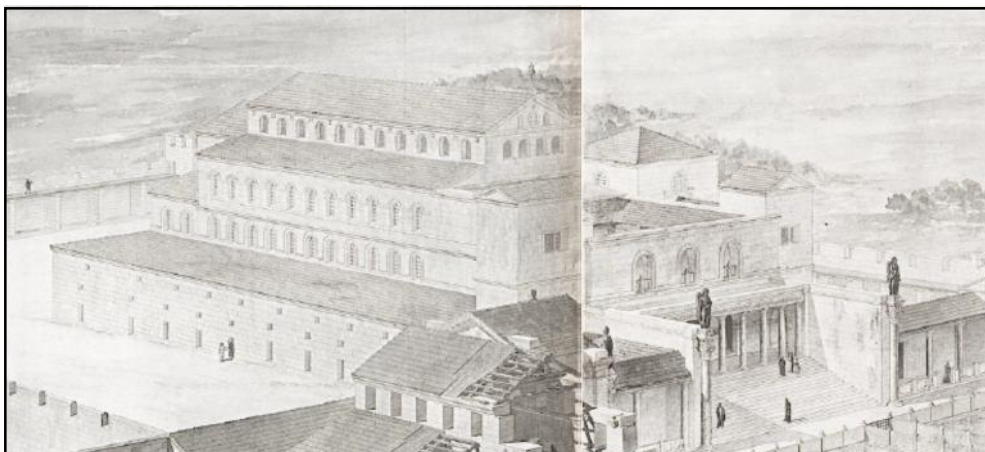


Pour les **cellules d'habitation** : les séparations son toujours intactes, les ouvertures sont matérialisées ; les dalles sont, selon l'architecture romaine en tuiles donc :



Cellules d'habitation

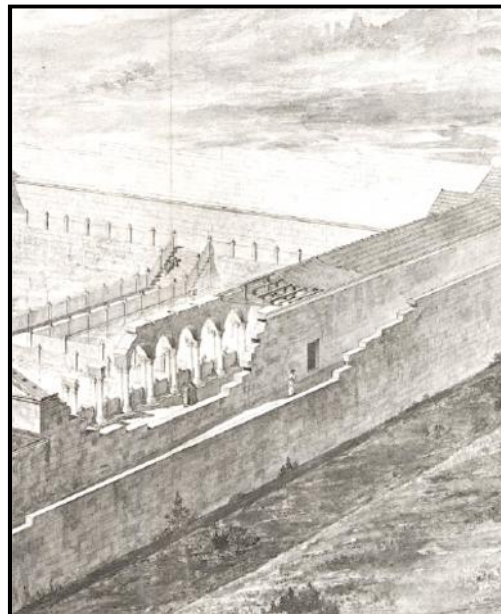
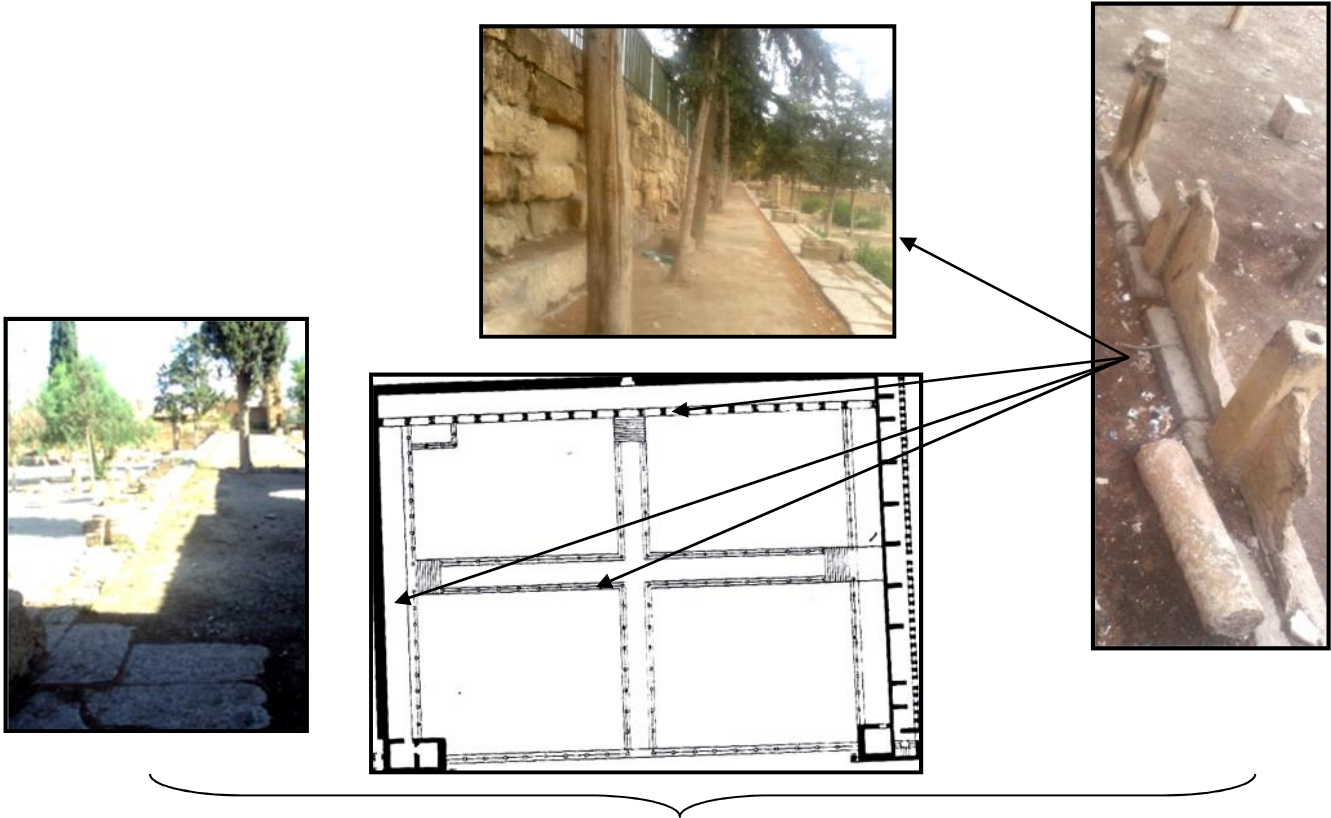
D'après la restitution de l'*Eglise*, l'*Atrium*, le *Narthex* et les **cellules d'habitation** nous pouvant tirer l'image suivante :



Eglise + Atrium + Narthex + cellules d'habitation

On passe maintenant à l'*Oratoire* : le portique et les promenoirs doivent être identiques au système constructif de l'Atrium.

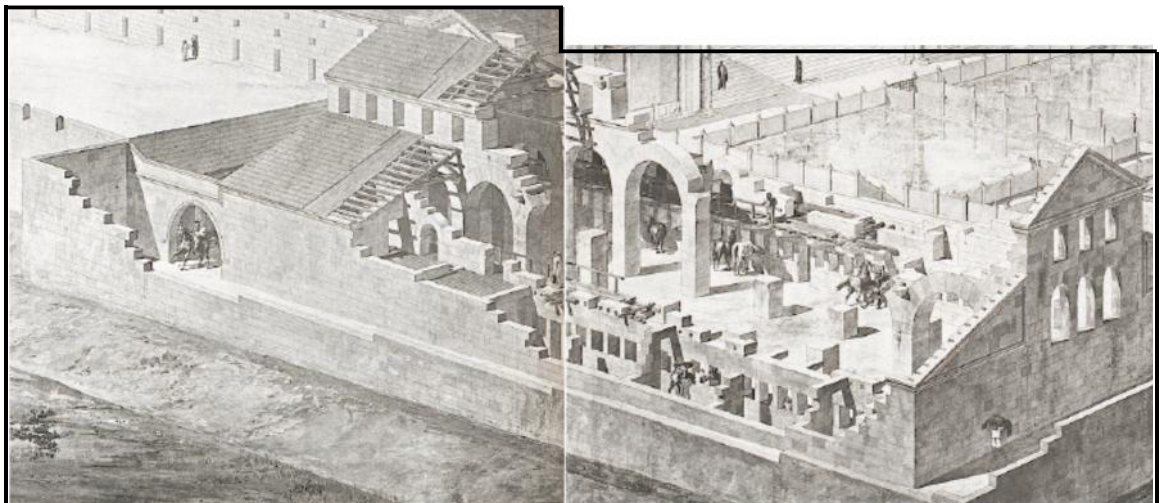
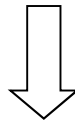
Pour la bordure bassins, et le garde-corps des promenoirs on peut se référer au même système d'assemblage qu'on peut trouver ses traces dans le reste de la fontaine qui se trouve dans le coin Sud-est de l'Oratoire.



Echantillon à généraliser sur la totalité de l'*Oratoire*

Revenant au *Bâtiment Des Ecuries* : les consoles qui sont toujours apparents nous indiquent qu'il y'avait un étage.

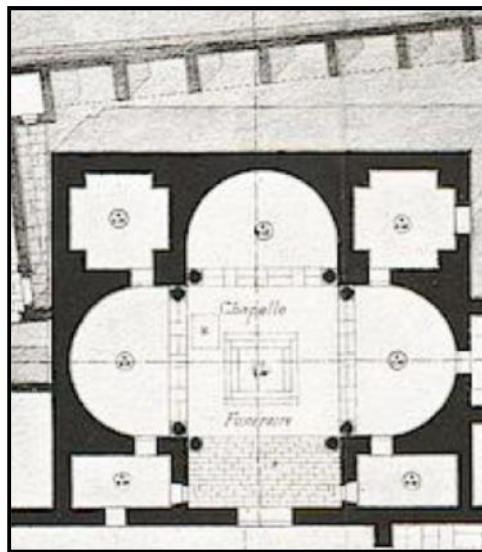
Avec une ferme romaine faisant une toiture inclinée en tuile on peut tirer ce qui suit :



Bâtiments des écuries

Pour le *Trifolium* : selon A. Ballu : « Dans la partie antérieure du mur du collatéral de droite, une grande arcade donne accès à une chapelle à trois absides demi-circulaires couvertes en demi-coupoles et fermées par des arcs de tête supportés par des colonnes de marbre. La partie centrale n'était pas voûtée en coupole, mais fort probablement en arc de cloître, si l'on considère plusieurs chapelles de même disposition qui existent en Afrique ; le mode de construction employé ici diffère donc de celui de la Basilique, couverte par une simple charpente »⁴¹.

Celle-ci édifée sur les restes de l'église primitive, et de plein pied avec l'extérieur.⁴²

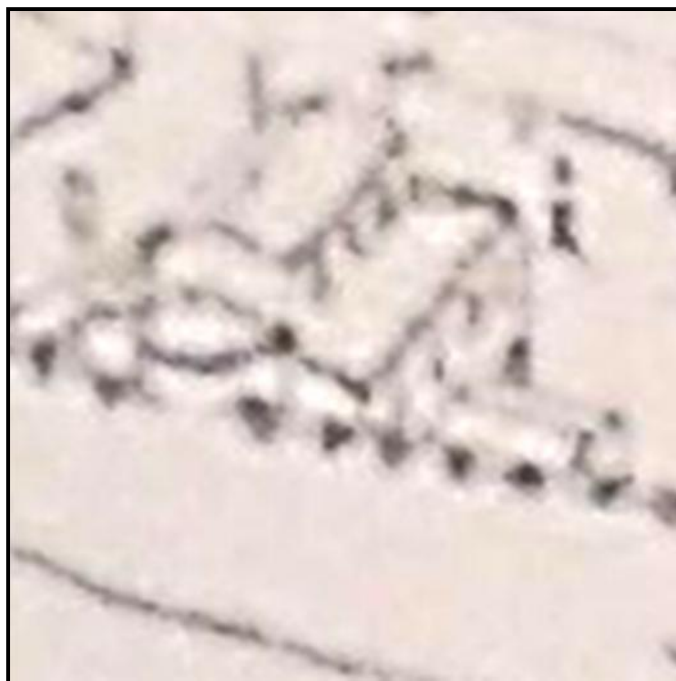
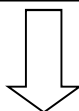
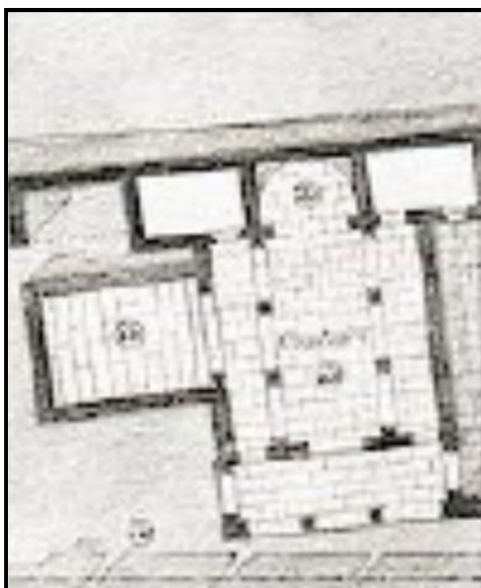


Trifolium + salles annexes

⁴¹ A. Ballu, le monastère byzantin de Tébessa, Ernest Leroux, 1897, p27.

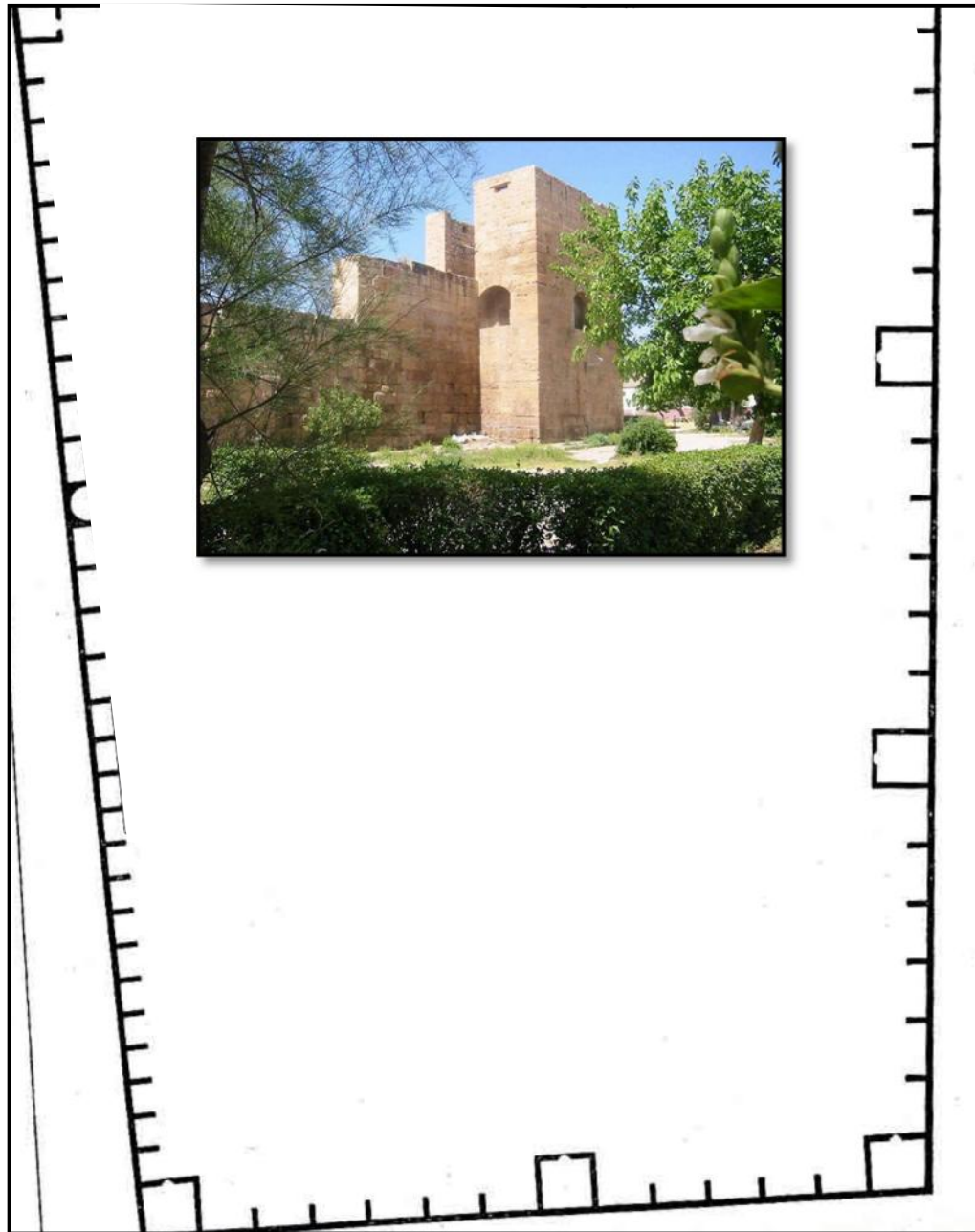
⁴² M. Roger. LEONARD, TEBESSA Antique THEVESTE, les presses de l'imprimerie officielle à Alger, 1952, p50.

Venant à la *Chapelle* : elle avait automatiquement le plan d'une église chrétienne ordinaire, dont l'abside a une forme demi-circulaire, la toiture toujours en charpente et tuiles.



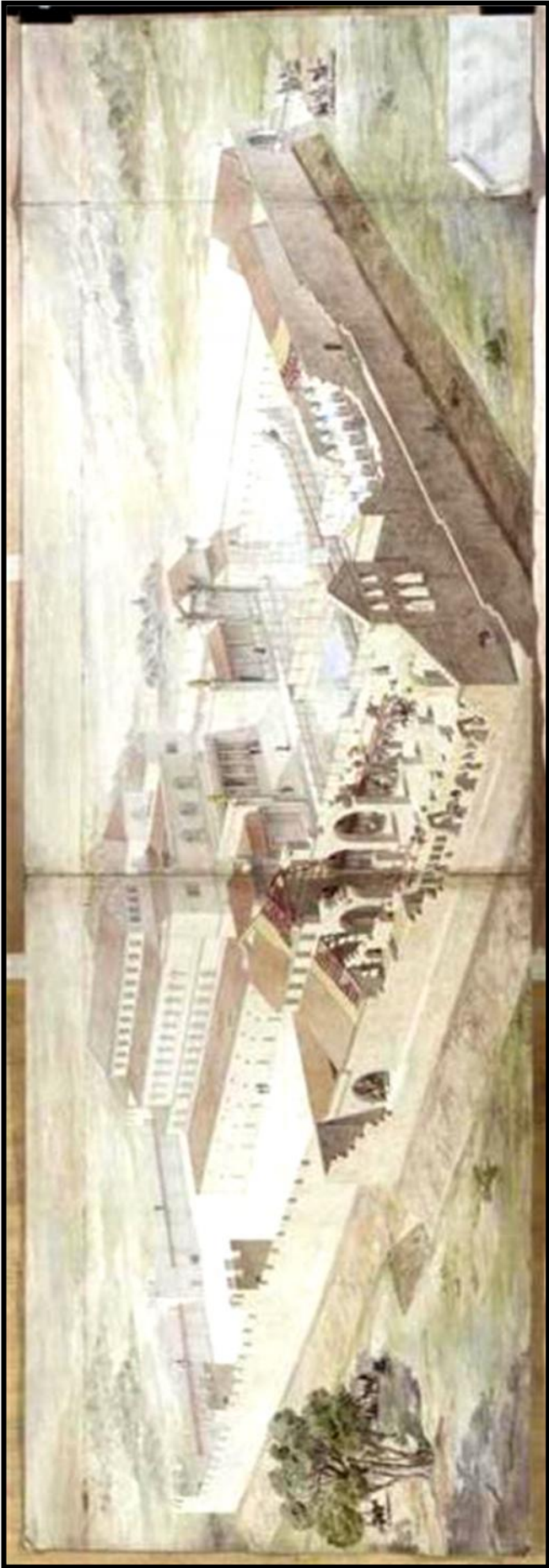
La Chapelle

L'Enceinte de la basilique avec ses tours de contrôle et byzantine, et le meilleur exemple qui nous donne référence c'est la muraille de la citadelle byzantine ; car elles ont été construites dans la même période.



L'Enceinte

D'après ce qui a été cité ci-dessus on peut conclure ce qui suit :



8. Recommandations :

- Après avoir restitué le monument, on ne doit pas le laisser sur papier, car le visiteur veut toujours sentir le vivre concret dans le passé. nous recommandons sa reconstruction suivant les règles nationales et internationales tout en préservant son authenticité.
- Générer l'idée de l'installation d'activités dans les monuments historiques.
- Encourager des opérations de valorisation du patrimoine par le tourisme qui constitueront des exemples pouvant conduire dans le respect de la conservation de ce patrimoine à la création d'activités touristiques.
- Les actions menées doivent être réversible.
- L'évocation de l'environnement dans l'opération de présentation.
- L'animation des activités du site ; par l'organisation des actions culturelles, artisanales, et autres pour renouveler l'intérêt des visiteurs (Le valoriser comme parc urbain, l'expérience nouvelle pour intégrer un monument dans un contexte actif).
- L'entretien des éléments du site.
- Toute intervention doit adopter une démarche scientifique et s'arrêter où l'hypothèse s'arrête.
- L'élaboration d'un règlement pratique pour le projet de présentation pour notre cas d'étude, pour mieux conserver et élargir le faisceau de signification que requiert le site archéologique au profit d'un large public et ceci pour une meilleure lisibilité.

SYNTHESE GENERALE :

Analyser et fabriquer des images pose des problèmes essentiels si l'on veut qu'elles aient du sens et de l'effet. Cependant, cette recherche contiendra moins de notions de base, de développements théoriques et de références bibliographiques que le précédent, mais il invite le lecteur à une réflexion d'un autre ordre.

Avant de procéder à la réalisation des images de restitution, il convient d'étudier ce que les images anciennes peuvent nous apprendre et comment les utiliser. Celles que nous devons évoquer, sont en petit nombre mais elles sont révélatrices de principes généraux dont l'application a été systématique dans l'Antiquité.

Table des figures

Figure 1 : Les dolemens du Mont du Dyr.....	1
Figure 2 :Les cromlechs des Mont Troubia.....	1
Figure 3 :Plan probable de Theveste à l'époque romaine.	2
Figure 4 : Ruines de Theveste	2
Figure 5 : plan de Tébessa du 01-06-1942.	2
Figure 6 : l'Eglise française à Tébessa.	2
Figure 7 :Temple de Minerve Tébessa	2
Figure 8 : Plan du Temple de Minerve.....	2
Figure 9 : Temple de Mineve (Detail architectural).....	2
Figure 10 :L'Arc de Craracalla Tébessa.....	2
Figure 11 :Quoba de Sidi Djab Allah.....	2
Figure 12 : Porte de Solomn (vue de l'interieur).....	2
Figure 13 :Plan de détail de la ville encienne de Theveste.....	2
Figure 14 :La basilique de Tébessa	2
Figure 15 :La basilique de Tébessa.....	2
Figure 24 : Plan de la basilique	2
Figure 25 : la basilique chétienne et ces dépendances – Theveste-.....	2
Figure 16 :Athènes : la Stoa d'Attale sur l'Agora	2
Figure 17 : La charpente romaine à entrait.....	2
Figure 18 :La charpente grecque à entassement.....	2
Figure 20 :Fano (Pesaro) : plan de la basilique civile édifée par Vitruve, Ier siècle avant JC.....	2
Figure 19 :Leptis Magna en Libye : la basilique païenne, coupe. Commencée sous Septime Sévère en 209 et achevée sous Caracalla en 216, elle comporte deux absides et trois nefs séparées par deux ordres corinthiens superposés.....	2
Figure 21 :Rome : la basilique paléochrétienne saint Pierre édifées sous Constantin vers 326. Restitution en coupe.....	2
Figure 22 : Rome: la basilique paléochrétienne saint Pierre édifées sous Constantin vers 326. Restitution	2
Figure 23: Coupe d'une basilique paléochrétienne	2

Références et bibliographie :

Ouvrage :

- A. Ballu, le monastère byzantin de Tébessa, Ernest Leroux, 1897
- A. Hanini, Tébessa à travers l'histoire, Chihab, 2009.
- Annuaire de la société archéologique de la province de Constantine 1858-1859 tome 4, BASTIDE ET AMAVET libraires- BASTIDE, A.LELEUX, CHALLAMEL.
- Aristote, Traité De l'âme, Livre III.
- Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990).
- Corboz, L.Noppen, Le Soleil, Québec, 4 nov. 1978.
- J.C. GOLVIN, COURS DE TUNIS, L'IMAGE DE RESTITUTION ET LA RESTITUTION DE L'IMAGE, Vol 1.
- J.S. I Mestre, M.C.B.Franco, Problèmes généraux concernant la restitution en archéologie, colloque international de Béziers, patrimoine, 12 au 14 octobre 2005 Pierre Castel, Tébessa Histoire et Description d'un Territoire Algérien, tome 2.
- M. Roger. LEONARD, TEBESSA Antique THEVESTE, les presses de l'imprimerie officielle à Alger, 1952
- O. Mac Carthy, LES ANTIQUITES ALGERIENNES, ADOLPHE JOURDANE ,1885.
- P.DE MONTCLOS, Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, principes d'analyse scientifique, Architecture, Paris 1972.
- S GSELL LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGÉRIE. PARIS ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS ALBERT FONTEMOING, TOME 1-2.

Revus

- Document de travail de la fondation canadienne pour la protection du patrimoine, 1982.
- Groupe de travail de parcs canada, mars 1976.
- République française, Ministère de la culture et de la communication, direction générale des patrimoines, Termes Relatifs Aux Interventions Sur Les Monuments Historiques, GLOSSAIRE, janvier 2013

Mémoire

- A. PANTZ, La réutilisation du patrimoine monumental protégé : la braderie des monuments historiques ? l'Hôtel de la Marine, 2012
- f.Guiri, les nouveaux modèles de muséologie active appliqués à la présentation des sites archéologiques, cas du site archéologique de Tipasa (Algérie). 2011.
- C. Lombart, « La mise en valeur touristique du patrimoine archéologique urbain à Saint-Denis », 2012.